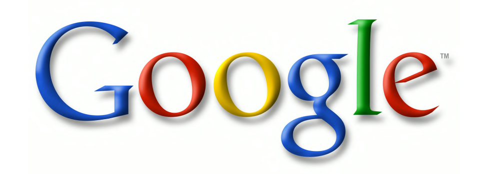
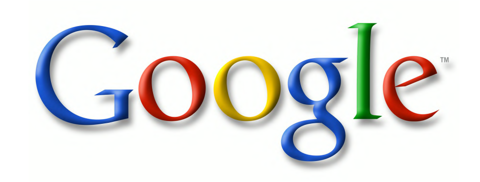
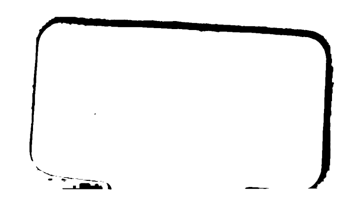

Google






ACADIE
ICELAND
SPAIN
ANGLO-AMER-ICAN



137

GEORGES BELLERIVE

Orateurs Canadiens-Français

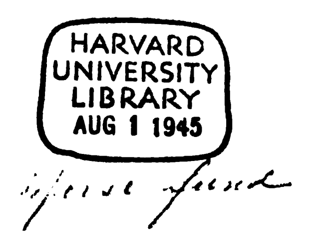
Aux Etats-Unis

Conférences et Discours



1908

IMPRIMERIE H. CHASSÉ
4, Sault-au-Matelot, 4
QUÉBEC


HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY
AUG 1 1945

PRÉFACE

J'ai l'honneur de présenter au public ce nouveau recueil contenant une partie des conférences et discours prononcés par nos orateurs aux Etats-Unis.

En le publiant je n'ai qu'une pensée: rendre hommage à ces hommes distingués dont le patriotisme alors honora leur pays et dont l'éloquence au sein des plus brillants auditoires, dans la République voisine, a provoqué, parfois, les plus vifs sentiments d'admiration et d'estime pour notre nationalité.

A s'acquitter de leur mission, ils déployèrent tant de zèle et de talcnt, qu'ils ont droit à ce que le souvenir en reste vivace dans le coeur de leurs compatriotes.

Georges Bellerive.

Québec, janvier 1908.

DISCOURS D'ORDRE POLITIQUE

DISCOURS
DE
L'HONORABLE WILFRID LAURIER

CHEF DU PARTI LIBÉRAL A LA CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

En réponse au toast : " A notre hôte ", au banquet donné en son honneur, à Boston, à l'Hôtel Vendôme, le 17 Novembre 1891, par la Société St-Jean-Baptiste de Boston, et le Club Lafayette, de Cambridge.

(Traduction)

MONSIEUR LE PRESIDENT, MESSIEURS,

En premier lieu, je dois vous exprimer mes plus sincères remerciements pour l'accueil plus que cordial que m'ont fait mes compatriotes de la Nouvelle-Angleterre. Il est vrai que je ne devais pas m'attendre à moins de la part de ceux que je vois réunis autour de cette table. Ils sont Canadiens de naissance, et quoique depuis, devenus citoyens américains, ils ont prêté serment d'allégeance à la République, je suis convaincu que leurs nouveaux concitoyens ne croiront pas incompatible avec leurs devoirs civiques le souvenir toujours constant, toujours vivace, qu'ils conservent dans leur cœur du pays où ils sont nés: le Canada. (Bravo!) Et je suis convaincu que j'exprime le plus cher de leurs désirs en proclamant comme leur suprê-

me espoir qu'entre leur pays de naissance et leur pays d'adoption, il règne une paix, une harmonie et une amitié toujours croissantes. Je suis particulièrement reconnaissant en cette occasion de voir le Canada honoré comme il est par la présence à cette table de tant de fils distingués du Massachusetts; je ne puis dire à quel haut point je suis gratifié par la présence et les paroles de Son Excellence le gouverneur Russell, l'occupant actuel du fauteuil gouvernemental du Massachusetts, une fonction déjà illustrée par tant d'hommes éminents qui ont fait connaître le Massachusetts au monde entier, comme le champion de la civilisation et de la liberté.

(M. Laurier rappelle ici à ses lecteurs les luttes entre les Etats-Unis, la France et l'Angleterre sur ce continent, qui ont donné lieu à la république américaine et ont fait de la colonie française du Canada le noyau des possessions britanniques en Amérique.)

Le Canada, continue-t-il, est encore une colonie, mais c'est un pays libre, et comme dans tous les pays libres nous sommes divisés en partis. Les partis sont, dit-on, une nécessité dans les pays libres; et si ils sont nécessaires, ils doivent être considérés comme un bien, quoique, dans mon pays, l'on ne puisse peut-être pas les considérer comme un bien sans mélange. (Appl.) Ils ont cet avantage toutefois. Dans un pays comme le Canada, où la population est à peu près également divisée entre les différentes races et croyances, ils ont, dis-je, cet avantage, qu'ils rendent la division nécessaire, non pas suivant les races et les croyances, mais suivant les opinions que des hommes de même race et de races différentes aussi peuvent avoir sur les questions publiques. Je dois dire, monsieur, que rien ne m'a été plus agréable que ces mots que vous avez prononcés il y a un instant en mentionnant les services que le parti libéral s'efforce maintenant de rendre en favorisant la cause de la civilisation par l'encouragement de relations

plus cordiales entre votre pays et le mien. (Appl.)

Le Canada est encore une colonie, et c'est la destinée des colonies de devenir des nations indépendantes. (Appl.) Mais comment et quand le Canada deviendra-t-il une nation indépendante ? C'est là un problème qui ne préoccupe pas en ce moment le peuple du Canada. Vous savez, messieurs, et tous ceux qui suivent les évènements savent que le lien qui unit une colonie à la mère patrie est toujours très fort du côté de la colonie. Vous connaissez l'exemple de cette grande république même. Il fut un temps où les colonies n'eurent aucune idée de rompre leurs relations avec la mère patrie, et ce ne fut que la tyrannie de l'Angleterre qui les força graduellement à renoncer à leur allégeance. Mais les temps sont changés. L'Angleterre accorde aujourd'hui au Canada et à toutes ses colonies chaque droit, principe et privilège qu'elle refusait autrefois. De nos jours se réalise la vérité proclamée par Charles James Fox au siècle dernier, que le seul moyen de conserver les colonies britanniques est de leur donner le pouvoir de se gouverner par elles-mêmes. De sorte qu'aujourd'hui le gouvernement britannique ne cherche pas à nous grever d'impôts ou à forcer l'entrée de marchandises britanniques dans nos ports. Nous sommes en ce moment libres et nous avons le droit de taxer les marchandises et les produits britanniques. Je le dis avec orgueil, quoique le Canada soit encore une colonie, le Canada est libre.

Le seul lien qui unit le Canada à la mère patrie est celui de sa volonté. Mais cette dépendance ne durera pas toujours. Déjà le Canada et l'Angleterre ont des intérêts très différents, et un jour viendra—nécessairement—où le Canada et l'Angleterre devront se séparer. Je le dis quoique je sois sujet britannique et quoique, comme tous mes compatriotes, à quelque race qu'ils appartiennent, au Canada, je sois sincèrement attaché à l'Angleterre qui, depuis les derniers trente ans, nous a traité avec justice et

générosité. Aussi quand sonnera l'heure de la séparation, sera-t-elle pacifique, harmonieuse et amicale, comme lorsqu'un fils quitte la maison de son père pour devenir luimême le chef d'une nouvelle famille. Quoiqu'au Canada, en ce moment, l'on ne désire pas l'indépendance, le parti libéral croit que le temps est arrivé où les pouvoirs du gouvernement responsable que nous possédons ne suffisent plus à notre développement actuel. Nous croyons qu'on devrait nous conférer un autre pouvoir, celui de négocier nos traités de commerce. Nous n'avons pas encore réussi à obtenir les réformes que nous réclamons depuis des années, mais le moment du succès n'est pas éloigné et cette réforme sera l'une des premières que nous demanderons au gouvernement britannique. Je suis convaincu que nous ne rencontrerons de la part de ce gouvernement aucune opposition, car nous débarrasserions ainsi le "Foreign Office" d'une foule d'embarras et d'ennuis, surtout dans nos relations avec le gouvernement des Etats-Unis. Nous voulons le pouvoir de négocier nous-mêmes nos traités de commerce, parce que nous croyons que le commerce du Canada nous oblige à trouver des marchés à l'étranger, et si vous consentez à nous ouvrir vos marchés, nous sommes prêts, pour notre part, à vous rendre le réciproque pour tous les produits, tant naturels que manufacturés. (Appl.)

En effet, la politique que nous avons adoptée, pour laquelle nous avons combattu dans les récentes luttes de février et de mars derniers, pour laquelle nous combattons en ce moment, pour laquelle nous combattrons jusqu'à la fin, est celle d'une liaison plus étroite avec les Etats-Unis nos voisins, de relations commerciales plus libres et plus amples, et de leur ouvrir nos marchés à la condition qu'ils nous ouvrent les leurs. Nous avons atteint ce point dans notre développement que—tout en étant encore une jeune nation—nous produisons de certaines choses plus que nous

n'en pouvons consommer et d'autres choses moins que nous pouvons consommer, de sorte que nous avons à exporter et à importer. Si ce n'est pas trop présumer de ma part; si, sans m'engager sur un terrain défendu, on me permet de jeter un coup d'oeil sur la situation actuelle de ce pays, il me semble qu'il ne manque pas d'indications que le mal économique dont souffre maintenant le Canada affecte aussi les Etats-Unis, quoique d'une façon moins sensible, évidemment, en raison de leur plus grand développement. Il me semble que la tendance de l'opinion publique aujourd'hui, d'un bout à l'autre de ce pays, est de tenir compte du fait qu'il ne suffit plus à consommer ce qu'il produit et qu'il doit chercher un marché ailleurs. Le sentiment me paraît si fort, si universel sous ce rapport, que dans le tarif décrété l'an dernier par le Congrès, tarif qui a rendu le nom de son auteur célèbre dans le monde entier, on a pourvu à la réciprocité commerciale avec certains pays des Indes Occidentales et de l'Amérique espagnole. Nous sommes loin en arrière des Etats-Unis. Votre population atteint 60,000,000, tandis que la nôtre n'est pas encore de 5,000,000. Nous avons d'immenses ressources agricoles, forestières, minières et de pêcheries. Quelques-unes de ces ressources sont à peine développées et déjà nous produisons plus que nous pouvons consommer. Voyez cè que l'on a fait l'année dernière. Notre ministre des finances entreprit un voyage pour établir des relations de commerce réciproque, avec qui ? Avec les Antilles, les mêmes pays auxquels le tarif McKinley offre la réciprocité. Vous voyez donc qu'aujourd'hui les deux peuples qui se partagent ce continent, la grande nation et la faible colonie, ont exactement le même but économique. Tous deux cherchent en ce moment à établir des relations commerciales avec des pays plus éloignés, et chacun refuse la même offre à son voisin. Il y a marché réciproque pour l'un chez l'autre, et cependant l'un et l'autre entretiennent soigneu-

sement des barrières qui, si elles étaient enlevées, permettraient au commerce de suivre son cours, comme l'eau d'une rivière coule dans son chenal naturel lorsque les digues construites par la main des hommes sont subitement abattues.

Quelles peuvent bien être les causes de cet état de choses peu naturel ? Etudiez la géographie de ce continent. La disposition géographique est telle que le cours du commerce, malgré tous les obstacles législatifs qui l'entravent sur des centaines et des milliers de milles de frontière, est entre le golfe St-Laurent et les grands lacs. Les villes sur une rive invitent le commerce de celles sur la rive opposée. Voici la rivière Niagara,frontière entre le Canada et les Etats-Unis. Le gouvernement du Canada a placé un robuste douanier à une extrémité et le gouvernement des Etats-Unis a placé un douanier à l'autre extrémité pour prélever l'impôt sur tout homme assez hardi pour profiter des avantages que lui offre la nature. Sur des milliers de milles la frontière entre nos deux pays ne peut être découverte qu'en consultant les étoiles. Mais le commerce, je dois le dire, entre les deux voisins, l'un citoyen américain, l'autre sujet britannique, dont les maisons sont à un jet de pierre l'une de l'autre, ce commerce, dis-je, est réciproque et constant (rires et applaud.) Vos rivières coulent sur notre territoire, nos rivières coulent sur le vôtre. Les centres de production dans un pays sont ainsi situés par rapport aux centres de production dans l'autre que l'échange commercial devient inévitable, que les champs de houille de la Pennsylvanie touchent à la frontière d'Ontario et que les houillières de la Nouvelle-Ecosse sont aux portes mêmes de Boston. Vous produisez beaucoup, mais vous ne produisez pas notre orge, et vous en avez besoin. De même nous ne produisons pas votre maïs, qui nous est cependant nécessaire. Dans nos chantiers nous avons besoin de vos planches. Vos grandes villes ont besoin de notre poisson;

bien plus, les pêcheurs de ce pays ont besoin de toutes les facilités de pêcher dans le golfe St-Laurent. Voilà l'état de choses au moment actuel. Eh! bien, malgré tous les obstacles inventés par la législation des Etats-Unis et du Canada, l'année dernière, le volume du commerce entre le Canada et les Etats-Unis atteignit presque $100,000,000. Ceux qui, dans mon pays, s'opposent à la réciprocité du tarif, disent qu'elle ne serait pas un avantage parce que les produits des deux pays sont les mêmes; et on me dira peut-être que les clauses de réciprocité dans le tarif McKinley ne s'appliquent qu'aux pays qui produisent le sucre. Mais on me permettra peut-être de répondre que ces clauses du tarif McKinley ont pour objet d'obtenir un marché pour les produits américains dans d'autres pays. Ces produits américains trouveront-ils un marché dans mon pays? Je dis oui, sans hésiter. Les chiffres actuels de notre commerce le prouvent.—Malgré tous les obstacles, nous sommes contraints d'acheter de vous, vous êtes obligés d'acheter de nous. Et la raison en est que, quoique les produits des deux pays soient les mêmes, c'est la distribution géographique de ces produits qui rend le commerce inévitable. Prenons ce même article, la houille. Nous avons dans mon pays des champs de houille tout aussi étendus que ceux des Etats-Unis, mais ils se trouvent sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique. Nous n'en avons pas dans les grandes provinces d'Ontario et de Québec qui sont le véritable centre de notre pays; il nous faut importer la houille de Pennsylvanie. En même temps, je crois qu'il serait à l'avantage des manufacturiers du Massachusetts d'obtenir le privilège d'acheter leur charbon dans la Nouvelle-Ecosse. (Appl.) Sur les côtes du Pacifique, il faut acheter le charbon dans la Colombie Britannique. Voilà pourquoi nous prétendons que la réciprocité contribuerait à la richesse des deux pays, quoique leurs produits soient les mêmes.

Mais, messieurs, il y a une raison plus puissante que celle-là. Ce sont, après tout, les hommes qui font le commerce. Le peuple des Etats-Unis appartient à cette grande race, la plus grande commercialement que le monde ait jamais vue, la race anglo-saxonne; et, messieurs, le gros de la population du Canada appartient à la même race. Ce fait seul démontre qu'il y a plus à gagner par la réciprocité entre les Etats-Unis et le Canada qu'entre le même nombre d'hommes appartenant à une race moins énergique. (Appl.)

Eh! bien, messieurs, en présence de ces faits, lorsque tant d'avantages sont à notre portée, à la seule condition de nous tendre une main amicale par-dessus la frontière, pourquoi les Etats-Unis, pourquoi le Canada, chercheraient-ils à nouer des relations de réciprocité avec des pays plus éloignés, lorsque notre condition et nos besoins démontrent la nécessité d'une liberté absolue de commerce entre ces deux grands pays ? Quelles peuvent bien être les raisons qui ont jusqu'ici empêché le Canada et les Etats-Unis de profiter d'avantages si évidents ? De raisons, dans mon opinion, il n'y en a pas. Mais je crains bien qu'en cherchant, l'on en trouvera la cause dans ce sentiment de jalousie et de défiance, restes des luttes et des différends d'autrefois. Nous pouvons tous admettre ceci—que la guerre dont le résultat fut l'indépendance des treize colonies, laissa entre l'ancienne nation et la nouvelle un sentiment d'une amère intensité.

[L'orateur parle alors assez au long du traité de réciprocité de 1854 et du refus de le renouveler au bout du terme de dix ans, et dit que sans doute ce défaut de renouvellement était en grande partie dû au sentiment d'hostilité de la part des Etats-Unis causé par la conduite de l'Angleterre pendant la guerre de la révolution et pendant la guerre civile, conduite qu'il n'hésite pas, dit-il, à dénoncer. Mais indubitablement une des raisons de cette conduite

était qu'aucun des pays continentaux ne croyait alors que la république serait un succès. En ce temps il n'y avait que peu de républiques, mais maintenant tout est changé. Il maintient que le sentiment des masses en Angleterre, quel pût être celui des classes privilégiées, était en faveur du Nord dans la guerre civile, et il fait remarquer avec orgueil que 40,000 Canadiens combattirent dans les armées du Nord, prodiguant leur sang et leur vie dans cette lutte mémorable. Continuant, il dit:]

Pourquoi, me direz-vous, rappeler ces faits ? La raison en est bien simple: lorsqu'une administration libérale sera établie à Ottawa—elle le sera un jour, et plus tôt que tard, suivant moi (appl.),—si elle voulait s'adresser, ou même si l'administration conservatrice actuelle voulait s'adresser à Washington en présentant un projet raisonnable de réciprocité, même si ce point n'allait pas aussi loin que je voudrais aller moi-même, j'espère, dis-je, que toutes ces causes seraient oubliées,qu'on ne garderait plus en mémoire que de plus nobles pensées, et que l'offre faite serait étudiée au point de vue de son mérite, et de son mérite seulement. Dans mon pays, le parti libéral a inscrit sur son programme: relations commerciales plus étendues avec les pays situés au sud de nous. On nous a dit quelquefois que cela n'était pas sage, qu'il était téméraire de poser un principe dont l'adoption par le peuple canadien ne résoudrait pas un problème, puisqu'il faudrait encore qu'il fût adopté par le gouvernement des Etats. Je crois que, lorsque nous viendrons avec une offre de réciprocité complète, nous recevrons de la part du gouvernement américain un accueil sympathique,—c'est-à-dire que si nous faisons une offre juste et avantageuse au point de vue commercial, elle sera acceptée pour le plus grand bien de tous. Nous avons fait de ceci une question de parti. Je me hâte de dire que je n'espère ni ne désire qu'on en fasse une question de parti aux Etats-Unis. D'abord, la question ne peut avoir pour

le peuple des Etats-Unis la même importance qu'elle a pour nous. Nous ne sommes qu'une population de 5,000,-000 échelonnée sur la frontière nord; tandis que vous êtes un peuple de 60,000,000 qui, par sa grandeur même, a à traiter des questions d'une bien plus haute importance pour lui.

Il y a quelque chose de plus. La proposition que nous faisons implique ceci: la position que nous voudrions offrir au peuple américain en est une que nous refusons au reste du monde. En disant cela je n'oublie pas que je suis sujet de la couronne britannique; quoique—je le dis sans détour sur ce sol libre—je sois un sujet sincère des provinces britanniques, en ce qui regarde les conditions actuelles, cependant, il est impossible qu'entre un pays jeune et croissant comme le Canada et un pays ancien comme l'Angleterre, il y ait toujours identité d'intérêts. L'Angleterre a ses intérêts, le Canada a les siens; et lorsque le jour viendra où, comme canadien, j'aurai à choisir entre les intérêts de l'Angleterre et ceux du Canada, ai-je besoin de vous dire que je serai de tout cœur pour le pays de ma naissance ? (Applaudissements vigoureux). Je laisse les intérêts du peuple anglais au parlement d'Angleterre, sachant bien qu'il est parfaitement en état de se protéger; mais comme membre du parlement canadien, comme chef d'un grand parti, que dis-je, comme simple citoyen, il est de mon devoir de ne connaître que les intérêts de mon pays natal. En ce qui regarde les conditions économiques de mon pays, je dis qu'elles sont identiques à celles des Etats-Unis (applaudissements), et c'est sur la large base du libre échange continental que je place la question et que je la soumets à la considération du peuple des Etats-Unis. (Applaudissements).

On m'a souvent dit dans mon pays que nous ne pourrions faire un arrangement de ce genre sans sacrifier le contrôle de nos propres affaires au Congrès américain. Je

n'ai jamais pu comprendre la force de cette objection. Si c'est un appel à l'orgueil de nos compatriotes, je n'ai que ceci à dire, c'est que tout en désirant ardemment le libre échange entre le Canada et les Etats-Unis, si ce bienfait devait être acheté au prix du moindre sacrifice de dignité nationale, je n'en voudrais pas. (Appl.) Mais je n'ai aucune telle crainte, et je ne crois pas que cette grande nation, parce qu'elle compte 60,000,000 et nous moins de 5,000,000, serait disposée à l'arrogance envers un voisin plus faible qui vient à elle avec un sentiment juste de sa propre dignité. (Appl.) Je dis donc que nous sommes maintenant prêts, malgré toutes les objections que nous avons à combattre dans mon pays, à nous rapprocher de nos voisins américains avec des offres justes de réciprocité, pour tous nos produits et pour tous les leurs, aussitôt qu'une administration libérale aura pris place à Ottawa. (Grands applaudissements.)

Avec ceux qui disent que la réciprocité serait un obstacle à l'annexion ou qu'elle y conduirait, je refuse absolument de discuter. Les deux arguments sont injustes envers le peuple canadien. Si nous ne pouvons la discuter simplement comme question économique, je dirai immédiatement: n'allons pas plus loin, séparons-nous et prenons chacun notre côté. Mais il me semble qu'il serait puéril de ne pas user d'un moyen que nous admettons être à l'avantage des deux pays, par la crainte chimérique qu'il conduirait ultérieurement à des conclusions qui pourraient être intolérables à l'un ou l'autre. Considérons la question simplement au point de vue de l'économie politique et des avantages mutuels.

Il est des gens dans mon pays qui disent qu'une fédération impériale, c'est-à-dire une fédération entre l'Angleterre et ses colonies, serait la meilleure alternative pour le Canada. En autant que la doctrine Munroe est appréciable au Canada, je suis en faveur de la doctrine Munroe.

Je ne veux pas de l'intervention de l'Europe dans nos affaires, et ce serait un suicide de la part du Canada que de s'engager dans une fédération qui le forcerait à prendre part à toutes les guerres que la grande Bretagne, par suite de sa position, est constamment obligée de soutenir dans les différentes parties du monde. Cette considération seule suffit pour détourner le peuple du Canada d'une telle idée. On nous dit encore qu'on devrait établir une ligue entre l'Angleterre et ses possessions en vertu de laquelle nous ferions le commerce entre nous et l'empire britannique, à l'exclusion du reste du monde.

Je n'ai que ceci à dire au sujet de cette idée :—Elle est absolument absurde. Je préfère le *dollar yankee* au *shilling* britannique, surtout lorsque le *dollar* est si proche et le *shilling* si éloigné. (Rires et applaudissements.) Si le commerce peut être britannique et profitable en même temps, je n'ai pas d'objection; mais si le commerce, pour être profitable, doit être américain, je suis en faveur du commerce américain." (Applaudissements bruyants et prolongés.)

(DISCOURS EN FRANCAIS.)

MES CHERS COMPATRIOTES,

Je ne saurais laisser passer cette occasion sans vous adresser quelques mots dans notre langue maternelle à tous. Et de suite qu'il me soit permis de vous remercier cordialement pour les paroles flatteuses que vous avez adressées à mes compagnons de voyage et à moi-même; pour la magnifique démonstration dont nous sommes l'objet en ce moment.

Cependant, vous le dirai-je, le plaisir que j'éprouve en vous rencontrant n'est pas tout à fait exempt de tris-

tesse. Car, après tout, vous êtes sur une terre étrangère et il me semble que j'éprouverais plus de satisfaction si je vous rencontrais sur notre terre natale du Canada. Je le regrette, vous avez eu cependant pour quitter le Canada, des raisons qui nous sont connues et que je ne veux pas discuter............Assurément, il y a dans ce fait de l'émigration canadienne aux Etats-Unis quelque chose d'anormal et qui ne devrait pas exister. Je ne comprends pas cette émigration elle-même; je comprends l'émigration de la Grande-Bretagne, où il y a un surcroit de population; je comprends aussi l'émigration des enfants de l'Allemagne, écrasés sous le joug de fer du militarisme. Je comprends cela. Mais relativement au Canada, qui possède des terres si fertiles, des forêts d'une richesse inépuisable et des mines sans rivales dans le monde entier, comment se fait-il que ses enfants aient quitté une terre comme celle-là pour venir ici sur un sol étranger !......

Je n'ai pas de reproches à vous faire, mes chers compatriotes, mais je dis seulement cela pour constater qu'il y a là quelque chose d'anormal et qui prouve bien que les conditions de notre nationalité ne sont pas ce qu'elles devraient être. Je ne veux convertir personne à mon opinion.

Maintenant, messieurs, et je m'adresse à ceux des Canadiens-français qui sont devenus citoyens américains, je n'ai pas de conseils à vous donner. Cependant, je suis avocat et je suis un peu dans l'habitude de donner des conseils. Si donc, j'avais un conseil à vous donner, ce serait de vous rendre parfaitement dignes de cette qualité de sujets américains et de marcher avec la civilisation américaine. Si vous êtes dans ce pays, vous devez marcher avec le pays et ne pas vous tenir en arrière des autres nationalités. Entrez dans le courant, et, je vous le demande, restez français de traditions, mais soyez américains de tendances.

Mais pour cela, messieurs, il y a une chose qui est tout à fait indispensable, c'est d'étudier la langue anglaise, la langue du pays. Et pour ma part, je vous l'avouerai, j'ai souvent regretté que les saints prêtres de qui j'ai reçu l'instruction ne m'aient pas appris la langue anglaise comme ils m'ont enseigné le latin. Sans doute la connaissance du latin est d'une grande importance, mais quand il s'est agi de gagner ma vie, un peu d'anglais aurait bien mieux fait mon affaire. Car, après tout, la grande chose c'est d'abord de gagner le pain de chaque jour; et si vous êtes établis sur le sol américain, la plupart d'entre vous, si vous êtes maintenant au delà d'un million de ce côté-ci de la ligne 45ème, vous n'y êtes pas venus pour d'autre objet que celui de gagner votre pain quotidien et celui de vos familles. Ainsi, tout en ne perdant pas le souvenir de votre origine, souvenez-vous que vous avez des devoirs à remplir comme citoyens de la République et que vous devez aimer votre pays d'adoption. (Appl.)

SPEECH

BY

SIR WILFRID LAURIER

PRIME MINISTER OF CANADA.

At the banquet given to the President of the United States, William McKinley, at the Auditorium, Chicago, October 9th, 1899, in connection with the laying of the corner stone of the Post-Office of that city. *

In responding to the toast : " The Dominion of Canada ", Sir Wilfrid said :

MR. TOASTMASTER, MR. PRESIDENT, AND GENTLEMEN:

I fully and cordially appreciate the kind feelings which have just been uttered by Mr. Toastmaster in terms so eloquent, and which you, gentlemen, have accepted and received in so sympathetic a manner.

Let me say at once that those feelings we will at all times reciprocate; reciprocate not only in words evanescent, but in actual, living deeds.

I take it to be an evidence of the good relations which in your estimation, gentlemen, ought to prevail between two such countries as are the United States and Canada; that you have notified us, your next-door neighbors, in this day of rejoicing, to take our share with you of your joy. We shall take back to our own country the most pleasant remembrance of the day.

---

* NOTE : Comme ce discours n'a pas été traduit en français, nous le publions tel qu'il a été inséré dans les colonnes du journal " The Tribune ", de Chicago.

Nos lecteurs auront donc l'avantage de le lire, nous le pensons bien, tel qu'il a été prononcé, et de constater avec quel succès, Sir Wilfrid Laurier peut exprimer les idées et les sentiments les plus élevés, dans la langue de ses compatriotes anglais.

We have seen many things here to-day, much to be admired; the imposing ceremonies of the morning, the fine pageant, the grand procession, the orderly and good-natured crowd, all these things are to be admired, and, to some extent, to be wondered at. But the one thing of all most to be admired, most to be remembered, is the inspiration of this festival. It is characteristic of the city of Chicago.

As a rule nations and cities celebrate the day of their foundation, or some great victory of some national triumph, in all cases some event which, when it occurred, was a cause of universal joy and rejoicing. Not so, however, of the City of Chicago. In this, as in everything else, she does not tread the beaten paths; the day which she celebrates is not the day of her foundation, when hunters and fur traders unconsciously laid down the beginnings of what were to develop into the gigantic city; neither does she celebrate some great action in which American history abounds, nor even does she commemorate a deed selected from the life of some great men which the State has given to the nation, though Illinois can claim the proud privilege of having given to the nation one as great as Washington himself.

The day which she celebrates is the day of her direct calamity, the day when she was swept out of existence by fire. This, I say, is characteristic of Chicago, because if history recalls her destruction, it also recalls her resurrection. It recalls the energy, the faith, the courage, the enthusiasm with which Chicago met and faced and conquered an appalling calamity.

For my part, well do I remember the awful day. But of all the things I most remember, of all the acts of courage and heroism which were brought forward by the occasion, the one thing which at the time struck me the most was the appeal issued by the business-men of Chicago on the smoking ruins of their city. They appealed to their fellow citi-

zens not for alms, but, in most noble language they appealed especially to those who had business connections in Chicago to sustain them in their business in that hour of their trial. And if sustained in their business they were ready to meet and face the awful calamity which had befallen their city. Well, sir, in my estimation, in my judgment at least, that was courage of the higher order. Whenever you meet courage you are sure to meet justice and generosity. Courage, justice and generosity always go together, and it is with satisfaction that I respond to the toast that is mine.

Because I must say that I feel that though the relations between Canada and the United States are good, though they are satisfactory, to my judgment they are not as good, as brotherly, as satisfactory as they ought to be. We are of the same stock; we spring from the same races on one side of the line as the other. We speak the same language. We have the same literature, and for more than a thousand years we have had a common history.

Let me recall to you the lines which in the darkest days of the civil war the Puritan poet of America issued to England:

" O, Englishmen, " he said, " O, Englishmen,
" In hope and creed,
" In blood and tongue are brothers,
" We are all heirs of Runnymede. "

Brothers we are, in the language of your own poet. May I not say that, while our relations are not always as brotherly as they should have been, may I not ask, Mr. President, on the part of Canada and on the part of the United States (we are sometimes too prone to stand by the full conceptions of our rights, and exact all our rights to the last pound of flesh)—may I not ask if there have not been too often between us petty quarrels, which happily do not wound the heart of the nation ?

Sir, I am proud to say in the presence of the Chief

Executive of the United States that it is the belief of the Canadian government that we should make a supreme effort to better our relations and make the government of President McKinley and the present government of Canada, with the assent of Great Britain, so to work together as to remove all causes of recent dissention between us. And whether the commission sat in Quebec or in Washington, I am sorry to say that the result was not commensurate with our expectations.

Shall I speak my mind ? (Cries of " Yes. ") We met a stumbling block in the question of the Alaskan frontier. Well, let me say here and now the commission could not settle that question and referred it to their particular governments, and they are now dealing with it. May I be permitted to say here and now that we do not desire one inch of your land ! (Applause.) But if I state, however, that we want to hold our land, will that be an American sentiment, I want to know ? However, though that would not be an American sentiment, though it would not be a British or Canadian sentiment, I am here to say above all, my fellow- countrymen, that we do not want to stand upon the extreme limits of our rights. We are ready to give and to take; we can afford to be just; we can afford to be generous because we are strong. We have a population of 77,000,000—I beg pardon, I am mistaken, it is the reverse of that (Laughter.) But, pardon my mistake, although it is the reverse , I am sure the sentiment is the same. But though we may have many little bickerings of that kind, I speak my whole mind and I believe I speak the mind of all you gentlemen when I say that after all when we go to the bottom of our hearts we will find that there is between us a true, generous affection. (Applause.) There are no two nations to-day on the face of the globe so united as Great Britain and the United States of America.

The Secretary of State told us some few months ago

that there was no treaty of alliance between Great Britain and the United States of America. It is true there is between Great Britain and the United States of America no treaty of alliance which the pen can write and which the pen can unmake, but there is between Great Britain and the United States of America a unity of blood, of blood which is thicker than water (applause), and I appeal to recent history when I say that whenever one nation has to face an emergency—a greater emergency than usual—forthwith the sympathies of the other nations go to their sister.

When last year you were suddenly engaged in war with Spain, though Spain was the weaker party, and though it is natural that men should side with the weaker party, of blood; and I am sure that you will agree with me that, though our relations have not reached the degree of perfection to which I would aspire, from that day a new page had been turned in the history of our country.

It was no unusual occurrence before the month of May, 1898, to read in the British press of American arrogance: neither was it an unusual occurrence to read in the American press of British brutality. Since the month of May, 1898, these expressions have disappeared from the vocabulary. You do not hear to-day of American arrogance; neither do you hear of British brutality, but the only expressions which you find in the press of either country now are words of mutual respect and mutual affection. (Applause.)

Sir, an event took place in the month of June last that showed to me, at all events, conclusively, that there is between us a deep and sincere affection. I may be pardoned if I recall that instance, because I have to speak for myself. In the month of June last I spoke on the floor of the House of Commons of Canada on the question of Alaska, and I enunciated the obvious truism that interna-

tional problems can be settled in one or two ways only, either by arbitration or by war. And, although I proceeded to say immediately that war between Great Britain and the United States would be criminal and would not be thought of for a moment, still the word "war" created quite an excitement in this country. For that causeless excitement, though I was indirectly the cause of it, I do not at this moment find any fault, because it convinced me to an absolute certainty that between your country and my country the relations have reached that degree of dignity and respect and affection that even the word "war" is never to be mentioned in a British Assembly or in an American Assembly. The word is not to be pronounced, not even to be predicated. It is not to be pronounced at all. The idea is abhorrent to us.

I repeat what I then stated that war between Great Britain and the United States would be criminal—in my estimation and judgment just as criminal as the civil war which desolated your country some thirty years ago. Whatever may have been the mistaken views of the civilized world at the time, the civilized world has come to the unanimous conclusion that the war of the rebellion was a crime. The civilized world has come to the conclusion that it was a benefit to mankind that this rebellion did not succeed, and that the government of the people, by the people, and for the people did not perish from the earth. Your country was desolated for four long years by the awful scourge of civil war.

If there is anything of the many things which are to be admired in this great country of yours, the one thing, for my part, which I most admire, is the absolute success with which you have reestablished the union and erased all traces of the civil war. You have done it. What is the reason? There is one, I may say, that has been uttered by the President of the United States- I took down his words:

"No responsibility which ever has resulted from war is tainted with dishonor. We have succeeded in establishing the cause of the union, because no blood was shed to reestablish the union except the blood which was shed by the sword; not one drop of blood was ever shed except by the power of the law, and what is the consequence!" You had it, in the consequence, in the war with Spain, when the men of the blue and the men of the gray, the men who had fought for the confederacy and the men that fought for the union, at the call of their country, came back to fight the battles of their own country under a united flag. That was the reason.

My friend Mr. Cullom said a moment ago that he might believe me almost an American. I am a British subject, but to this extent. I may say that, as every American a lover of liberty, a believer in democratic institutions, I rejoiced as any of you did at the spectacle which was presented at Santiago, El Caney, and elsewhere during that war. (Applause.)

Sirs, there was another civil war. There was a civil war in the last century. There was a civil war between England, then, and her colonies. The union which then existed between England and her colonies was severed. If it was severed, American citizens, as you know it was, it was through no fault of your fathers; the fault was altogether the fault of the British government of that day. (Applause.) If the British government of that day had treated the American colonies as the British government for the last twenty or fifty years has treated its colonies, if Great Britain had given you then the same degree of liberty which it gives to Canada—my country—if it had given you, as it has given us, legislative independance absolute, the result would have been different; the course of victory, the course of history, would have been exceedingly different.

But what has been done can not be undone. You can not expect that the union which was then severed shall ever be restored; but can we not escape, can we not hope that if the union can not be restored under the law, at least there can be a union of hearts ? Can we not hope that the banners of England and the banners of the United States shall never, never again meet in conflict, except those conflicts provided by the arts of peace, such as we see to-day in the harbor of New York in the contest between Shamrock and Columbia for the supremacy of naval architecture and naval prowess ? Can we not hope that if ever the banners of England and the banners of the United States are again to meet on the battlefield they shall meet entwined together in the defense of some holy cause, in the defense of holy justice, for the defense of the oppressed, for the enfranchisement of the downtrodden,and for the advancement of liberty, progress and civilization ? (Great applause.)

NOTE: En outre des deux précédents discours, Sir Wilfrid en a prononcé plusieurs autres aux Etats-Unis.

Durant les deux ou trois jours qu'il passa à Chicago, il prononça deux autres discours ; le premier, à la réception grandiose qui lui a été faite le 8 octobre, à la salle " Studebaker ", par la Société St-Jean-Baptiste de cette ville ; et le second, au grand banquet donné en son honneur, le 10 octobre, au " Great Northern Hotel " par les Canadiens-Américains, en présence des hautes personnalités de l'Etat de l'Illinois et de la ville de Chicago.

A Washington, où il est allé en 1898, comme membre de la Commission Internationale, Sir Wilfrid a aussi prononcé plusieurs discours, en présence du Président, des Ministres, des Sénateurs et des représentants des Etats-Unis, et des sommités dans la magistrature, les sciences, l'armée, la marine, notamment : à l'Université Columbia, à l'inauguration du cours de droit international, le 15 novembre ; —au banquet donné en l'honneur des Commissaires Canadiens, le 3 décembre, à l'Hotel Lexington, par les membres du Club " Gridirion " ;—au banquet donné en l'honneur des Commissaires Américains, le 19 décembre, à l'Hotel Shoreham, par les Commissaires Canadiens.

Inutile de dire l'immense succès oratoire qu'il obtint en toutes ces circonstances solennelles. Il faut lire les commentaires faits alors par la presse américaine et anglaise pour se rendre compte de l'enthousiasme qu'il sut créer dans ces grandes villes de l'Union Américaine.

Aussi, ces commentaires sont si élogieux que nos lecteurs nous sauront gré de les reproduire ici.

Sir Wilfrid Laurier, P. C., G. C. M. G.

Premier Ministre du Canada
à Chicago.

———o———

Du " London Advertiser ", de London, Ontario, en date du 11 octobre 1899.

Les conservateurs et les libéraux peuvent s'énorgueillir également de Sir Wilfrid Laurier en des occasions comme celle de la manifestation de Chicago, où il a paru devant une réunion d'étrangers comme le représentant non de son parti, mais de son pays. Le magnétisme et la distinction de sa personne, son tact et son urbanité, son don incomparable de la parole, lui permettent de primer dans toutes les assemblées, et de jeter du lustre sur tout le Dominion. Il faudrait être canadien d'un bien pauvre esprit pour ne pas se réjouir de l'impression créée par Sir Wilfrid Laurier sur le peuple britannique, et des éloges extraordinaires dont il a été l'objet durant le Jubilé de la Reine. Son discours de Chicago, prononcé devant le Président des Etats-Unis et un auditoire des plus remarquables, a dénoté chez lui l'instinct de l'homme d'Etat de même que l'art de l'orateur. Sir Wilfrid a compris qu'il tenait l'oreille de la nation et il a saisi cette heureuse occasion de dissiper les malentendus américains, les préjugés au sujet de la question de frontière, et de faire un appel énergique en faveur de la justice à rendre au Canada. Au fond, c'était une critique de l'attitude des Américains, mais cela était donné d'une manière si déguisée que l'on ne pouvait s'en formaliser, et l'on était plutôt porté à admirer la note de fermeté et de dignité qui s'y révélait. Ce n'est pas tout orateur qui pourrait toucher aussi sûrement un point de controverse en semblable occurrence. Sir Wilfrid a tiré le meilleur profit possible de sa visite à Chicago, et l'éloquent plaidoyer qu'il a fait, devrait avoir son effet sur l'opinion publique des Américains.

Déjà la presse américaine retentit d'éloges sur l'adresse de Sir Wilfrid Laurier. Le *News*, de Détroit, dans un article de rédaction, intitulé : " L'habile discours de Laurier " lui fait ce compliment juste et flatteur :

" Le discours qui a créé le plus grand enthousiasme au " banquet de la fête à Chicago, hier soir, n'a pas été fait par " le Président des Etats-Unis. Il n'a pas été fait non plus par " l'éloquent porteur de santés, le maire de la ville, ni par le " gouverneur de l'Etat, ni par le plus vieux sénateur de l'Illi- " nois. Il est tombé des lèvres du premier-ministre du Canada, " et l'on pourrait affirmer que peu d'hommes n'ont jamais " parlé d'une façon plus gracieuse.

" Il n'est peut-être pas juste de chercher à relever ce qui " fait l'orateur, dans un discours d'après diner,—à moins que " cet orateur ne soit Démosthènes—nous voulons parler de " l'action oratoire. Les gens qui ont bien diné ne se soucient " guère de la grande érudition ou de l'argumentation profonde. " Ils se montrent indifférents à la logique, ils aiment mieux " s'entendre flatter l'oreille que s'instruire. Le premier-minis- " tre du Canada, un français, fortuitement placé à la tête d'une " grande colonie anglaise, sait associer l'utile à l'agréable d'une " façon si adroite, que l'on ne pourrait jamais s'y attendre en " une telle occasion.

" Par exemple, le Canada a plus à gagner dans des rela- " tions amicales avec les Etats-Unis que ceux-ci n'ont à gagner " dans des relations amicales avec le Canada, et sans rien " sacrifier de sa dignité, ou sans chercher à flagorner la plus " grande puissance, Sir Wilfrid a assumé la tâche de promou- " voir ces relations amicales en autant que la chose était pos- " sible dans un discours d'une demi-heure. Les grands applau- " dissements avec lesquels son discours a été accueilli font voir " jusqu'à quel point il a pu réussir auprès de son auditoire.

" C'est un fait intéressant de voir que l'homme qui décrit " éloquemment les liens unissant les Etats-Unis et l'Angle- " terre, qui a glorifié la race commune, la langue commune, " la littérature commune et les institutions communes, n'est " sujet britannique qu'accidentellement, par la naissance. Il " n'y a pas dans ses veines une seule goutte du sang anglo- " saxon si vanté. Même cette langue commune qu'il glorifie " et qu'il parle si éloquemment, est une langue étrangère " pour lui. Les liens qui les unissent, lui et son peuple, à " l'Angleterre, ne sont pas ceux de la langue, des coutumes " ou de la religion. Même les liens qui unissent la colonie à " la mère-patrie sont si lâches qu'il n'est pas question de les " rompre. Mais pour tout cela personne ne peut s'opposer à le

" voir spéculer, dans les intérêts d'une nouvelle nation qui
" s'est édifié au nord de nous, sur l'amitié qui a plus rappro-
" ché l'Angleterre et les Etats-Unis qu'ils ne l'ont jamais été
" auparavant.

" Les mains peuvent être celles de la Grande-Bretagne,
" mais la voix est celle du Canada, et si Sir Wilfrid Laurier
" n'obtient pas pour son peuple le droit d'aînesse de l'amitié
" américaine, il ne sera pas dit qu'il a échoué parce qu'il
" n'avait pas l'habileté nécessaire à la tâche. "

LE CHEF POLITIQUE ACTUEL DU CANADA

LA PERSONNALITE DE SIR WILFRID LAURIER

Impression remarquable qu'il a faite à Washington

Du " Sun ", de New-York, en date du 25 Décembre 1898.

Washington, 24 déc. 1898.

Si la saison des fêtes sociales à la capitale s'est ouverte trois semaines plus tôt qu'à l'ordinaire, c'est dû à la présence des membres de la Commission Anglo-Américaine. Parmi ces personnages, Sir Wilfrid, le premier-ministre canadien, a fait une extraordinaire impression, non-seulement parmi les hommes politiques, mais dans notre société. Cette impression a toujours été croissante jusqu'au moment où la Commission a été ajournée................

C'est dans le but d'en venir à la réciprocité commerciale que Sir Wilfrid Laurier recherche une union pratique des intérêts du Canada et des Etats-Unis. Les mêmes idées et les mêmes principes qui l'ont porté à s'opposer au Canada au veto fédéral et à rechercher le maintien des droits des provinces, l'engagent naturellement à s'opposer à l'absorption du Canada par les Etats-Unis. Cependant il déclare qu'aucun autre système que celui des Etats-Unis ne serait plus propre à le tenter s'il lui semblait jamais que ce serait l'avantage du Canada de s'unir à une plus forte puissance. Il croit qu'on n'a jamais imaginé et que l'on ne pourra jamais trouver de meilleures institutions politiques que celles des Etats-Unis pour le gouvernement d'une vaste étendue de territoire avec des intérêts divers. La réserve par les Etats constituants de tant de traits du gouvernement autonome était le produit d'une condition plutôt que d'un plan originaire, et ce système, pense-t-il, fonctionne encore mieux que l'on ne pouvait s'y attendre. C'est un chef politique libéral, et les doctrines qu'il a popularisées au Canada constituent une barrière à toute extension du pouvoir fédéral.

Il a foi dans les relations commerciales et sociales plus intimes avec les Etats-Unis, et depuis deux ans, ses efforts les

plus énergiques ont été consacrés à la création de la commission actuelle. Il est sûr que le temps viendra où toute barrière artificielle entre les deux pays sera détruite, et que leurs intérêts industriels et commerciaux seront absolument unis à leur mutuel avantage. Il a déclaré que durant la récente guerre, le sentiment de sympathie était très fort au Canada, et que les Français, aussi bien que les Anglais, sympathisaient avec ce pays-ci, suivant les mouvements de la guerre avec autant d'ardeur que les Américains eux-mêmes, et se réjouissant presque autant que les Américains de leurs victoires. Il dit que le plus ardent citoyen de la République Américaine se contenterait de l'admiration que chaque classe des Canadiens avait pour le motif qui a induit notre pays à intervenir en faveur de l'Ile de Cuba, et de la confiance que l'on avait dans l'habileté des Etats-Unis pour l'administration des affaires de l'ile au profit du peuple et du genre humain.

Il ne lui a été donné que peu d'occasions de prendre la parole, mais en ces rares occasions, le premier-ministre canadien a soulevé l'enthousiasme à un degré remarquable. Aucun de ceux qui l'ont entendu n'est surpris qu'il soit l'objet de l'affection et de l'orgueil des Canadiens. Il a provoqué l'étonnement qu'un homme aussi remarquable ait été si peu connu des hommes politiques des Etats-Unis. L'impression qu'il a faite ici a été si grande que son histoire est en demande.

On n'est pas peu surpris quand on apprend que cet homme de haute stature et d'apparence un peu délicate, empreint d'un air de culture et de raffinement, est le fils d'un pauvre canadien-français inconnu. Il n'avait aucun des avantages que donnent l'influence de famille ou les richesses, mais il s'est frayé son chemin sans aucune aide par des voies très abruptes. Durant la plus grande partie de sa carrière, quand il fut d'un âge à prendre une part active dans la politique, le parti libéral auquel il s'attacha était dans une désespérante minorité, et le fait de s'y associer était plutôt propre à entraver sa marche qu'à la favoriser.

Il est né, il y a 57 ans, dans la petite paroisse de St-Lin, dans le Bas-Canada. Son père était arpenteur, n'ayant aucun goût pour la politique, aucune relation pouvant servir à l'avancement de son fils. C'était un enfant frêle et souvent maladif que l'on désignait comme devant suivre la profession de son père.

Personne ne s'imaginerait, à l'aisance avec laquelle il parle l'anglais, que le chef actuel des Canadiens a passé les premières années de sa vie dans une demeure où l'on ne parlait que le français. Il a fait son éducation au Collège de l'Assomption, près de Montréal, où il entra à l'âge de 14 ans. A 24 ans, il était admis au Barreau de Montréal, et entrait en société avec l'un des jeunes libéraux les plus brillants du jour, Médéric Lanctôt. C'est là qu'il prit le goût et les premières notions de la politique, bien qu'il ne prit alors aucune part aux luttes politiques.......................

Pendant un an ou deux Laurier travailla ferme à la pratique du droit, mais il ne fut pas heureux et la santé lui fit défaut. Alors il transporta son étude à Arthabaska où il passa la plus grande partie de son temps à écrire des articles pour les journaux politiques, et il y fit quelque argent. Il devint populaire comme orateur et fut élu à la législature locale à l'âge de 30 ans. Il déploya un tel talent comme orateur et organisateur que deux ans plus tard il était élu au Parlement du Dominion. Ce fut un moment heureux pour lui, les libéraux ayant pris une grosse majorité à cause du scandale du chemin de fer du Pacifique. De suite il fit sa marque comme orateur à effet. La première grande occasion qui lui fût donnée de prendre la parole, c'est lorsqu'il fut choisi pour répondre au discours du trône. Un Américain qui l'entendit parler, dit qu'il est impossible pour quiconque n'a pas eu à subir le charme de son éloquence et la force de son raisonnement, de comprendre l'effet qu'il produisit. Les députés anglais étaient étonnés, non seulement de la vigueur naturelle, du feu et de la lucidité du jeune orateur français, mais encore de son extraordinaire maîtrise de la langue anglaise qu'il parlait avec une pureté rare dans cette chambre. Ce fut une révélation pour son propre parti et son enthousiasme fut presque frénétique. Arrivant au pouvoir après tant d'années d'exclusion, il semblait incroyable pour le parti qu'il pût trouver chez lui un homme auquel aucun conservateur ne pouvait résister.

Quand s'éleva la question de chasser de la chambre le député Riel, la sympathie du jeune libéral pour cet homme fourvoyé qui était sincère dans son extravagance, porta Laurier à faire un appel en sa faveur, et de nouveau, il parla pour Riel, lorsque celui-ci fut condamné à mort. S'il eût été au pouvoir de l'être humain de sauver le rebelle, l'appel exces-

sivement chaleureux de Laurier eut fait ce prodige. On dit que jamais ses auditeurs n'avaient été remués comme ils le furent à ce discours si pathétique. A partir de ce moment, il marcha de triomphes en triomphes, non seulement comme orateur, mais aussi comme chef de parti. Et lorsque vint le moment de choisir un successeur à Blake, Laurier passa tout naturellement à la direction suprême du parti libéral. Alors commença pour ce parti toute une vie nouvelle. Qu'il en ait élevé les principes à un niveau qu'ils n'avaient jamais atteint auparavant, cela ne fait pas de doute. Une longue série de défaites, de luttes acharnées, quand le dévouement paraissait inutile, quand il ne restait rien autre chose que le mérite de l'effort pour récompenser le lutteur, avait préparé Laurier à l'œuvre du chef heureux, de même que son éloquence naturelle l'avait préparé aux discussions publiques. Son associé Lanctôt avait prédit un jour que Laurier ne mourrait pas, comme ses amis le craignaient, mais qu'il vivrait pour être premier-ministre du Canada. Cette prédiction s'est réalisée en 1896.

La visite de Laurier en Angleterre fut un évènement qui restera dans l'histoire du Canada. Que des établissements français au fond de l'Amérique pût sortir un homme d'une telle force de caractère, aux manières si policées, si bien préparé à briller dans la plus haute société, c'était chose presque incroyable. Les libéraux ont pris le plus grand honneur à lui faire honneur.

On a remarqué qu'il est un des rares hommes politiques du Canada qui n'ait pas prêté à la calomnie. Il n'est pas moins admiré et pas moins respecté par les anglais que par les français. Son association avec les deux races lui permet de se garer des erreurs qu'il est si facile aux hommes politiques anglais ou français de commettre au Canada. Sa droiture personnelle, sa grande sincérité, de même que son tact, lui ont permis de faire des choses qu'un autre de sa classe n'aurait pu faire avec impunité—comme par exemple, lorsqu'il lutta pour la restitution des biens des Jésuites. Il a parlé ouvertement sur la question scolaire au Nouveau-Brunswick et au Manitoba, et toujours, il a été écouté avec respect. Il s'est énergiquement opposé à tout effort tendant à l'absorption de l'élément français. Il favorise l'union des intérêts, mais il veut maintenir l'existence de la race. Il passe pour être entièrement

dévoué au développement du Canada, et il a fait sous ce rapport plus qu'aucun autre homme, en élévant le ton de la politique libérale et en rendant impossible la répétition des nombreux scandales d'autrefois. Tel est son but reconnu dans chaque entreprise, et c'est la confiance populaire en sa sincérité et en son habileté qui lui a permis de rendre cette commission possible. Aucun autre homme n'aurait pu inspirer aux représentants canadiens le même esprit de libéralité. Les américains qui l'ont rencontré peuvent s'expliquer l'ascendant qu'il exerce sur le peuple canadien. C'est un patriote idéal et un grand homme.

Telle est la substance d'un entretien avec un officiel du département du Trésor, réflétant les sentiments de tous ceux qui ont eu occasion de connaître le caractère de l'homme aujourd'hui virtuellement le chef du Canada, et qui a tant fait pour promouvoir un sentiment d'amitié envers ce pays-ci, chez un peuple disposé à se montrer jaloux du développement plus rapide des Etats-Unis. Sa visite à Washington a certainement provoqué un intérêt nouveau et plus amical pour le pays du St-Laurent. Plusieurs se sont laissés prendre à son enthousiasme pour l'avenir de ce pays et sympathisent avec lui dans les efforts qu'il fait pour en promouvoir la grandeur.

DISCOURS
DE
L'HONORABLE FRS. LANGELIER
EX-MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC ET DÉPUTÉ DE QUÉBEC-CENTRE A LA CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

En réponse au toast " Au Canada ", au banquet Laurier, à Boston, le 17 Novembre 1891.

MONSIEUR LE PRESIDENT, MESSIEURS,

Je regrette infiniment que des circonstances incontrôlables aient empêché l'Hon. M. Mercier d'être ici ce soir. Vous savez que c'est lui qui devait répondre à la santé qu'on vient de proposer, et ce n'est qu'aujourd'hui même qu'on m'a prié de le remplacer. Je regrette beaucoup son absence, et tous ceux d'entre vous qui le connaissent la regretteront encore davantage, car ils savent que cela les prive du plaisir d'entendre un de ces magnifiques discours qu'il sait toujours prononcer dans des circonstances comme celle-ci. Je suis convaincu que ce serait un grand plaisir pour lui, comme c'en est un pour tous ceux qui sont venus comme moi du Canada, d'assister à la magnifique démonstration de ce soir.

Je n'entends pas vous retenir bien longtemps, d'abord parce que l'heure est très avancée, et ensuite parce qu'il ne reste pas grand chose à dire après l'éloquent discours que vous venez d'entendre de notre chef, l'honorable W. Laurier. Messieurs, j'ai l'honneur de siéger près de lui à la Chambre des Communes du Canada. Bien des fois il a eu l'occasion de parler sur les grandes questions qui appellent

---

Note : L'Honorable Frs. Langelier est maintenant juge-en-chef suppléant de la Cour Supérieure, à Québec.

l'attention du Canada, et, à chacun de ses discours, on se dit toujours, c'est le meilleur qu'il ait encore prononcé. S'il y en a parmi vous qui croyaient que nous exagérions, lorsque nous appelions M. Laurier le premier orateur du Canada, ils doivent admettre maintenant que nous ne faisions que proclamer une vérité incontestable.

Messieurs, le magnifique banquet de ce soir me rappelle un souvenir personnel, dont je me permettrai de vous faire part. Il y a vingt-un ans, je venais passer une quinzaine de jours dans les principaux centres de la Nouvelle-Angleterre. A mon retour au Canada, je donnai, à l'Institut Canadien de Québec, une conférence sur les Canadiens-français des Etats-Unis. M. Tardivel, le secrétaire de ce banquet, me disait tantôt qu'en fouillant dans les papiers du regretté Ferdinand Gagnon, dont il rédige aujourd'hui le journal, il avait trouvé ma conférence, avec un article de la *Minerve* de Montréal qui en faisait l'appréciation. Dans cette conférence, je disais qu'avant bien des années les Canadiens-français, arrivés ici, presque tous, simples ouvriers, occuperaient des positions importantes dans le commerce, l'industrie et les professions libérales. On se moqua de moi dans le temps à cause de cette prédiction. Et pourtant ce que nous voyons ce soir montre que si je me trompais alors, ce n'est pas en ce que je prédisais à nos compatriotes des Etats-Unis un avenir trop brillant, mais en ce que les destinées que je leur prédisais étaient au-dessous de celles auxquelles ils se sont élevés par leurs talents et leur belle conduite.

Que voyons-nous aujourd'hui, vingt-et-un ans après la conférence que je faisais à l'Institut Canadien de Québec ? Non seulement, comme je l'avais prédit, les Canadiens-français se sont distingués dans le commerce, dans l'industrie et dans les professions libérales, mais ils sont devenus un élément très important, un puissant facteur dans la politique de la Nouvelle-Angleterre. Si j'avais osé

prédire alors que vingt-et-un ans plus tard, nous verrions à Boston, cette ville qu'on a à bon droit appelée l'Athènes d'Amérique, nos compatriotes donner un grand banquet en l'honneur d'un des chefs politiques du Canada, et que nous verrions à ce banquet des Américains occupant les positions les plus élevées dans leur pays, le maire de la ville, le président de la chambre de commerce, des membres du congrès, le gouverneur nouvellement élu et populaire du grand et riche Etat du Massachusetts, c'est pour le coup que la *Minerve* se serait moquée de moi encore bien plus qu'elle ne le fit alors. Voilà pourtant ce que j'aurais dû dire, et ce que nous voyons aujourd'hui.

M. Langelier félicite ensuite les Canadiens-français des Etats-Unis de leur bonne conduite, qui leur vaut tant d'honneur; il rappelle la grande convention de Nashua de 1888, puis il continue en ces termes: Messieurs vous faites honneur à votre pays et à votre race, et nous sommes fiers de vous au Canada.

Le Canada s'occupe en ce moment beaucoup des Etats-Unis, et ceux-ci s'occupent beaucoup du Canada. L'honorable Laurier a consacré la plus grande partie de son discours à traiter des relations commerciales entre les deux pays. Cette question de nos rapports commerciaux est aujourd'hui la principale qui occupe l'attention des hommes politiques, et celle qui divise l'opinion publique au Canada. Notre parti veut une liberté commerciale aussi complète que possible avec le peuple américain. Le parti opposé n'ose plus s'occuper d'une manière absolue de l'extension de nos relations commerciales avec nos voisins. L'hiver dernier, vous le savez, nous avons eu des élections générales dans toute la Puissance du Canada. Sir John A. Macdonald avait dissout le parlement du Canada avant l'expiration de son terme naturel, afin, disait-il, de considérer le sentiment public sur cette question. On peut discuter sur certains points du résultat de ces élections, mais il y en a un sur le-

quel toute discussion est impossible parce que le peuple s'est prononcé d'une manière trop claire et trop énergique pour qu'il y ait le moindre doute sur le sens de son verdict, et ce point c'est l'absolue nécessité d'étendre nos relations commerciales avec les Etats-Unis. Pas un candidat n'aurait eu la moindre chance d'être élu s'il s'était déclaré opposé à toute espèce d'abaissement de la barrière douanière qui nous sépare de nos puissants voisins, et j'ai été très heureux d'apprendre tantôt, de la bouche de M. le gouverneur Russell, que dans cet Etat du Massachusetts les deux partis sont d'accord sur la nécessité d'étendre des relations commerciales du Canada et des Etats-Unis.

Notre parti est d'avis que l'état de choses actuel ne peut pas plus longtemps se maintenir. Vous en êtes, messieurs, la preuve vivante et éclatante. Il y a aujourd'hui environ un million de Canadiens-français aux Etats-Unis, et près d'un demi million, me dit-on, de Canadiens de langue anglaise. Pas un de ceux qui composent ce million et demi de la fleur de notre population ne serait ici si la condition économique de notre pays était ce qu'elle doit être. On nous parle souvent d'annexion, lorsque nous parlons d'avoir avec les Etats-Unis la liberté absolue du commerce. Mais si l'état de choses actuel se continue encore quelques années, nous aurons une annexion bien plus regrettable que celle du territoire du Canada : ce sera l'annexion de ses habitants.

Cet état de choses ne peut durer plus longtemps. Il est inutile de lutter contre la nature; Dieu est plus fort que les hommes. Il n'a mis aucune barrière naturelle pour nous séparer de nos voisins; c'est en vain que nous essayons d'y suppléer par des barrières artificielles. On peut, avec ces barrières, gêner plus ou moins le commerce entre les deux pays, mais on ne peut pas en mettre d'assez hautes pour empêcher les hommes de les franchir, et si nous avons pu réussir à empêcher nos marchandises d'entrer aux Etats-

Unis et les marchandises des Américains d'entrer chez nous, nous n'avons pas pu empêcher un million et demi de nos concitoyens de passer la frontière.

Que voyons-nous à l'heure qu'il est ? Malgré toutes les restrictions auxquelles est assujetti le commerce avec nos voisins, ce commerce est presqu'aussi élevé que celui que nous faisons avec l'Angleterre, qui, elle, n'oppose aucune barrière à l'admission de nos produits. Ce commerce, pour la dernière année, s'est élevé à environ cent millions de piastres.

Il est si naturel pour nous d'avoir des relations commerciales étendues avec les Etats-Unis, et les barrières entre nous sont si peu dans la nature des choses, que nous avons dépensé des millions pour en faire disparaître quelques-unes que la nature avait mises entre nous. Nous avons construit un tunnel et six ponts dans ce but, et comme si ce n'était pas encore assez, il y avait devant le Parlement, à l'avant-dernière session, trois ou quatre projets de loi pour autoriser la construction d'autres ponts entre le Canada et les Etats-Unis. Pour empêcher le St-Laurent de se couvrir, pour ainsi dire, de ponts, le comité des chemins de fer de la Chambre des Communes a été obligé d'adopter une décision à l'effet qu'aucune nouvelle charte ne serait accordée pour construire des ponts sur le St-Laurent de Montréal à Kingston. On craignait qu'il s'en construisit un si grand nombre que la navigation pourrait en être obstruée.

Or, messieurs, est-il possible d'imaginer quelque chose de plus absurde que de dépenser des millions pour faire disparaître certaines barrières naturelles qui font obstacle à nos relations avec nos voisins, et d'élever entre eux et nous des barrières artificielles ?

Mais on nous dit : Si vous avez la liberté du commerce avec les Etats-Unis, cela amènera l'annexion. Je crois, pour ma part, que ce serait le meilleur moyen de l'empê-

cher. Mais, s'il est vrai que cela amènerait l'annexion, c'est la meilleure preuve que la réciprocité aurait pour nous d'immenses avantages, car on ne peut pas supposer qu'on accepterait de gaité de cœur un si grand changement politique, contre lequel il y a, dans une grande partie de la population du Canada, de si grandes objections de sentiment, objections que je suis bien loin de dédaigner.

Messieurs, je ne me laisserai jamais arrêter par une semblable crainte. Si nous nous trouvons si bien de nos rapports avec les Etats-Unis, que nos enfants veuillent les rendre plus intimes, quel droit avons-nous de les empêcher? Mes paroles peuvent scandaliser quelques-uns de nos ultra-loyaux qui voudraient faire croire qu'on ne peut être loyal à son pays qu'en insultant et menaçant les pays voisins. Mais on connaît la valeur de la loyauté de ces gens. Il n'y en a pas un qui ne fût prêt, si cela lui faisait gagner un penny de plus, à commercer avec un Américain, plutôt qu'avec un Anglais, et même à passer la frontière si cela faisait son affaire.

Permettez-moi, en terminant, de vous faire une demande: Vous êtes tous en faveur de la réciprocité illimitée entre le Canada et les Etats-Unis; vos applaudissements de ce soir en faveur des remarques de tous ceux qui ont parlé pour cette mesure politique le prouvent surabondamment. Beaucoup d'entre vous sont électeurs dans notre pays; ce que je demande, c'est qu'ils viennent au Canada exercer leur droit de suffrage en faveur de cette politique qu'ils préconisent, et contre la politique de restriction qu'ils condamnent.

DISCOURS
DE
L'HONORABLE J.-A. CHAPLEAU
SECRÉTAIRE D'ETAT

Au club commercial de Providence, R. I., le 28 novembre 1891.

(Traduction)

MONSIEUR LE PRESIDENT, MESSIEURS,

La cordialité de votre réception fait disparaître les craintes que j'avais en venant vous adresser la parole dans une langue qui n'est pas la mienne. Je me suis senti honoré de votre invitation, et, à l'heure qu'il est, avant d'avoir rempli la tâche que j'ai acceptée, en voyant autour de moi tant de figures sympathiques, je comprends maintenant pourquoi je n'ai pas été arrêté à la frontière: l'intelligent officier des douanes s'est bien vite aperçu que je ne venais pas violer la loi qui défend l'importation aux Etats-Unis de travailleurs étrangers, mais bien faire une visite à votre ville si belle et si hospitalière, et que je devais être accueilli par un auditoire américain des plus intelligents. A l'instar de la petite tribu de Benjamin, célèbre parmi les douze tribus d'Israël, le Rhode Island, le plus petit des Etats de l'Union, s'est toujours tenu au premier rang dans la confraternité des républiques du continent occidental, le premier dans l'histoire des antiquités américaines, car n'est-ce pas ici que les Normands s'établirent 500 ans avant la découverte de l'Amérique par Colomb ? Il est aussi au premier rang dans le monde de l'élégance, car la société de Newport, votre ville d'eau, en est la reine. Elle est aussi au premier rang de l'industrie manufacturière, eu égard au chiffre de sa population. La bibliothèque de Providence ne le cède à aucune des Etats-Unis, et c'est ici que

doivent venir ceux qui veulent étudier à fond l'histoire de l'Amérique. Et, pour compléter ces richesses, l'Université, l'*Alma mater* de tant d'hommes brillants et distingués, se tient au premier rang dans le monde intellectuel.

Le superbe édifice universitaire, la bibliothèque publique, votre athénée, avec leurs magnifiques collections de livres, qui se comptent par milliers, sont des preuves de votre grandeur qui feraient honneur à des populations cent fois plus considérables que la vôtre. Votre ville peut se vanter d'avoir inauguré le véritable développement de l'industrie cotonnière sur le continent, une industrie qui a pris des proportions colossales depuis le jour où Samuel Slater en jetait les bases modestes à Providence et à Pawtucket Falls.

En mettant les pieds dans votre ville, je me suis rappelé que je foulais un sol sacré aux yeux de tout bon Américain. C'est ici que la liberté religieuse a vu le jour aux Etats-Unis; c'est ici qu'on vénère la mémoire de Roger Williams, qui avait " une des âmes les plus douces que Dieu ait pu donner à la terre pour l'embellir, " selon l'expression d'un écrivain protestant que je me permets de citer. Vous aviez la liberté politique, vous, gens de la Nouvelle-Angleterre; mais la liberté religieuse vous manquait, et elle n'existait nulle part, dans les colonies anglaises, avant la venue de Roger Williams. Je dis que cette liberté religieuse n'existait nulle part, car la charte du Maryland excluait de cette province les *unitériens*. C'est dans cette cité de Providence qu'a été proclamé pour la première fois le principe d'après lequel les hommes peuvent vivre en paix et en harmonie, le principe de la liberté religieuse.

Messieurs, vous, fils de Roger Williams, enfants de Providence, croyez-vous qu'il soit possible qu'il y ait une Providence pour vous et aucune pour nous ? Vous savez que cela ne peut pas être; nous, hommes du Nord, nous sa-

vons que cela n'est pas. Nous sentons et nous savons qu'il y a devant nous une histoire, une carrière et une destinée, et que l'étoile lumineuse qui vous a guidés nous dirigera aussi. Nous savons que la Providence a confié à nos mains le développement de la moitié du nord de l'Amérique, et nous avons le courage de ne pas reculer devant cette entreprise.

Des personnages peuvent venir ici et vous dire que le parti que je représente est animé de sentiments hostiles à votre égard. C'est là une fausseté. Nous n'avons que des sentiments d'amitié pour vous et nous désirons nouer des relations entre notre pays et le vôtre, le plus loin possible, autant que le comporte notre dignité. Pourquoi agirions-nous autrement? La différence qu'il y a entre eux et nous, est que le parti auquel j'appartiens croit à la destinée du Canada, tandis que le leur n'y croit pas. Nous pensons que notre pays a une mission providentielle; le parti libéral pense qu'il n'y a de Providence que pour les étrangers. J'estime que le Canada et les Etats-Unis peuvent marcher dans la même direction en restant amis, chaque pays développant ses ressources, et en ne se distinguant l'un de l'autre que par les traits propres à chaque famille, mais portant l'un et l'autre l'empreinte de la liberté civile et politique des races dont ils descendent.

Le Canada et les Etats-Unis, placés par la nature, côte à côte, doivent être amis ou ennemis. Les deux peuples sont trop proches voisins, ils ont trop les mêmes intérêts, trop d'ambitions de la même espèce, pour rester indifférents l'un à l'autre. Je suis d'avis qu'ils doivent devenir amis, ayant été presque hostiles l'un à l'autre pendant trop longtemps. Des temps de l'hostilité, n'en parlons plus. C'est l'histoire sanglante d'un passé oublié, Dieu merci! C'est l'histoire de la rivalité commerciale dont nous demandons à effacer le souvenir. Je n'exagère rien en disant que nulle nation sous le soleil ne jouit de plus de prestige

que les Américains aux yeux des Canadiens. Nous partageons l'admiration du monde pour votre grandeur, votre progrès, vos institutions, que nous pourrions envier, si nous ne jouissions pas des mêmes libertés dont vous êtes si fiers. Comme les Etats-Unis, le Canada, politiquement, est une démocratie organisée sur les bases les plus larges, où les avenues qui conduisent au pouvoir, à la richesse et aux honneurs, sont ouvertes à tous; où les hommes qui président aujourd'hui aux destinées du pays viennent presque tous des rangs les plus humbles de la société.

Laissez-moi Messieurs, jeter un coup d'oeil sur l'histoire pour vous faire comprendre la vraie lutte au Canada, et la véritable position de notre pays. Laissez-moi vous faire connaître le terrain sur lequel s'est livrée la bataille qui a maintenu au pouvoir les gouvernants actuels de notre pays, pour dissiper les idées fausses répandues par nos ennemis pour masquer leurs projets et leurs défaites. Je vous dirai d'abord un mot sur l'origine d'une partie des colons établis au Canada. Il y a un peu plus de cent ans, mettait à la voile du port de New-York une flotte de vaisseaux anglais ayant à son bord une foule d'hommes les plus malheureux, mais des hommes pleins de courage et d'espérance. C'étaient les *United Empire Loyalists* qui quittaient les Etats-Unis après la guerre de l'indépendance pour chercher dans les forêts du Canada une nouvelle patrie et des institutions politiques selon leurs goûts. Ils vinrent s'établir sur des terres après avoir fait disparaître la forêt, pour contribuer à l'établissement de la puissance du Canada.

A côté de cet élément, qui a eu une grande part dans l'histoire du Canada, se trouve un peuple de noble et ancienne origine, auquel je suis heureux d'appartenir, un peuple séparé de ses parents, abandonné par eux et qui a trouvé, sous la Couronne anglaise, à laquelle il était étranger par sa race, son langage et sa religion, un ami et un

protecteur, et qui lui a donné cette liberté religieuse rêvée par Roger Williams. Est-il surprenanat que la reconnaissance des colons français ait fait naître chez eux la loyauté et un profond attachement pour la Couronne britannique,la gardienne éprouvée de leur langage et de leurs institutions? Avec un peuple composé d'hommes à l'âme trempée, ne regardant ni aux travaux de la terre, ni à ceux de la mer, le Canada était prêt à toute éventualité et contre toute agression du dehors, et contre toute espèce d'empiètements. Et Dieu sait que nous en avons vus de toute espèce! Mais en dépit de tout cela, les hommes prudents et de réflexion qui ont gouverné notre pays pendant ces temps difficiles ont réussi à conserver la confiance à l'intérieur et la paix au dehors. Nous avons vu ce fait extraordinaire d'un premier ministre qui a régné plus d'un quart de siècle presque sans interruption sur une démocratie. Je dois admettre cependant que l'opposition canadienne avait de bonnes raisons de compter sur le succès aux élections qui devaient avoir lieu l'automne dernier, car la Chambre des Communes achevait sa dernière année.

L'influence des gouvernements provinciaux lui était acquise; l'opposition avait quitté le pouvoir en 1878, et elle devait compter sur le pouvoir, car un gouvernement qui a régné aussi longtemps doit nécessairement s'être créé des ennemis actifs et avoir vu le zèle de bien des amis se refroidir. C'est la loi générale.

Il y avait du malaise dans la classe agricole, qui semblait disposée à changer de gouvernement, lorsque l'opposition commit la faute irréparable de s'identifier à une politique de réciprocité illimitée avec les Etats-Unis, voulant ainsi remonter le courant des traditions du Canada. Sir John Macdonald guettait le moment opportun, et lorsqu'il vit l'opposition bien compromise, il résolut de dissoudre la chambre et de faire un appel au sentiment national. La bataille eut lieu selon toutes les apparences sur le ter-

rain de la protection et du libre-échange; mais au fond, elle se livrait sur la question de l'existence nationale. Il va sans dire que l'opposition prétendait lui enlever sa signification. Sir Richard Cartwright, un de ses chefs, descend de loyalistes. Sans doute, M. Laurier repousserait une union qui diminuerait l'importance de sa nationalité et de sa religion; mais quels que soient les voiles, la signification de la bataille était bien celle que je lui ai donnée, comme le peuple sut bien le comprendre. Il vit que dans une affaire de ce genre l'indépendance nationale était plus en sûreté entre les mains des ministres actuels que dans celles de leurs adversaires.

Que la proposition de permettre aux Etats-Unis de régler ce qui regarde notre commerce et notre tarif ait été appuyée comme elle l'a été, est une chose qui doit donner à penser à nos ministres actuels. Ce n'était pas une petite affaire de remettre à Washington le privilège que nous avions arraché à la mère-patrie après tant de luttes. C'est un privilège que nous prisons au plus haut degré, et cependant aux dernières élections une minorité importante, d'après les apparences, était disposée à le céder aux Etats-Unis. Pendant la bataille, peu importe le projectile que l'on lance à la tête de son adversaire, pourvu qu'on lui fasse du mal, mais après la victoire l'opposition a ressenti sa responsabilité. Permettre au Congrès de fermer nos ports à la Grande-Bretagne au moyen d'un tarif McKinley quelconque qui pourrait être adopté, ce ne serait pas une déclaration d'indépendance, mais une véritable renonciation à l'indépendance, mais une déclaration abjecte d'assujettissement qui répugnerait à la dignité de la plus petite république de l'Amérique Centrale.

Une telle politique diminuerait rapidement nos importations d'Angleterre et de France et détruirait complètement notre industrie; puis, au bout de dix ou douze ans, nous reverrions ce qui s'est passé au Détroit, on nous dirait

de ne plus compter sur les avantages du libre-échange avec les Etats-Unis à moins d'être disposés de partager le fardeau des citoyens de ce pays. Avec nos manufactures ruinées et notre dignité disparue, nous serions forcés de nous glisser dans l'union américaine par une porte basse, au lieu d'y entrer la tête haute par le vote d'hommes libres. Mais disent les chefs du parti libéral, pourquoi vouloir se dérober à l'inévitable, l'annexion doit venir tôt ou tard, et ils nous montrent la richesse des Etats-Unis, et ses millionnaires. La réponse est facile, des hommes très riches ne sont pas une force mais une faiblesse pour un Etat. D'énormes différences dans les fortunes ont toujours été des signes de changements imminents; la stabilité d'un Etat repose plutôt sur l'absence d'une classe très pauvre que sur la présence d'hommes très riches. La "Revue des revues" nous disait l'autre jour en publiant un portrait de M. Wiman, "que le "Canada est la frange d'un grand pays industriel dont il "devrait former partie intégrante."

Le Canada n'a pas les ressources matérielles des Etats-Unis, mais il a vécu indépendant de ce pays depuis son établissement; d'abord, comme colonie française, ensuite comme patrie d'exilés, puis comme patrie d'un peuple uni; et il semble qu'il n'y ait aucune raison de mettre un terme à son indépendance. De plus, en admettant que l'annexion soit sa destinée, ce n'est pas une raison pour qu'il s'y précipite: Un homme ne se flambe pas la cervelle parce qu'il doit mourir un jour ou l'autre.

Il a été souvent question dans notre histoire de l'invasion du Canada par les Etats-Unis; les événements de ces derniers temps pourraient, non sans quelque raison, soulever la question de l'invasion des Etats-Unis par le Canada. Contrairement à la coutume de guerre, toutefois, les envahisseurs venus du Canada reçoivent en ce pays le plus bienveillant accueil. Plusieurs d'entre eux deviennent citoyens des Etats-Unis; d'autres viennent pour négo-

cier des traités, pas toujours avec succès; d'autres encore, comme moi-même, y viennent sur une invitation des plus cordiales, pour y adresser la parole sur des questions publiques. Et tous trouvent l'occasion de répéter, à l'expiration de leur visite, ce que Artemus Ward, disait, lors d'une visite faite dans une ville de l'ouest: "Messieurs, je n'ai jamais connu de place où j'ai été si bien et je pourrais dire, si souvent traité."

Cette cordialité n'est pas d'aujourd'hui. Dès 1854, Lord Elgin recevait aux Etats-Unis un accueil enthousiaste. En 1850 la population de Buffalo lui fit une ovation à l'occasion d'une visite officielle au canal Welland. Voici à ce sujet une histoire amusante qu'on attribue au maire de Buffalo. Un des convives, enthousiasmé par le discours de Lord Elgin, fit observer que c'était un brave homme et que s'il voulait se fixer en cette ville on le porterait à la mairie. Lord Elgin continua son discours et le convive, de plus en plus enthousiasmé, s'écria: "Par saint George, nous en ferons le gouverneur de l'Etat." Et finalement quand l'orateur eut emporté l'auditoire, le même convive abattant sa main sur l'épaule du maire s'écria: "Par le ciel, nous en ferons le président des Etats-Unis, rien moins que le président."

En 1865, l'un des plus grands orateurs que le Canada ait jamais produits, l'honorable Joseph Howe, assistait à la grande convention de Détroit et prononça un discours qui est resté comme l'un des plus beaux morceaux d'éloquence inspirés par les affaires publiques sur ce continent. Si j'invoque le souvenir de cette harangue, c'est pour en citer un paragraphe qui a autant d'actualité aujourd'hui qu'à l'époque où il a soulevé les applaudissements de la convention de Détroit: " A la vue d'un pareil auditoire, je puis éprouver quelque trouble. Mais la grande question qui nous réunit ici est en tout point digne de l'auditoire et mérite toute sa considération. Quelle est cette question ?

Il s'agit, messieurs, de trouver quel est le meilleur moyen pour arriver à resserrer par les liens de la paix, de l'amitié et de la prospérité commerciale, les trois grandes branches de la famille anglaise ? En face de ce grand problème tous les petits intérêts s'effacent; il ne s'agit plus ici d'une ville, d'une province ou d'un Etat, mais de l'avenir de notre race pour toute la postérité."

En 1874 lord Dufferin, dont le nom est, par le monde entier, synonyme d'habileté et de talent brillant, recevait de la Chambre de Commerce de Chicago le plus cordial accueil. Voici les paroles tombées de ses lèvres en cette occasion: "La politique que le gouvernement canadien cherche à promouvoir n'est pas dictée par aucun autre motif que le désir d'en arriver à une entente avec le gouvernement des Etats-Unis. Nous n'avons jamais pensé un seul instant, dans nos négociations, qu'il fut possible ni même désirable de faire une convention toute en faveur d'une des parties contractantes. Ce que nous désirons c'est quelque chose d'équitable pour l'une et pour l'autre et je crois, messieurs, que vous êtes tous animés de sentiments aussi honorables."

Si j'ai évoqué ces souvenirs, c'est pour rappeler à ceux qui pourraient l'avoir oublié, ou qui ne seraient pas assez âgés pour en avoir eu connaissance, que la tradition établie entre les deux pays en est une de relations cordiales entre leurs hommes publics et leurs corporations publiques, traditions que pas un homme sensé ne voudrait voir jamais méconnue, que pas un homme partisan de la paix et de la prospérité qui l'accompagne ne voudrait voir jamais interrompue. C'est à cette tradition et à cette amitié que M. Laurier, le chef de l'opposition au Canada doit le banquet qui lui a été donné à Boston le 17 novembre, banquet qui comptait parmi ses convives le gouverneur de l'un des Etats-Unis d'Amérique. C'est cette tradition et cette amitié qui m'ont valu de votre part, messieurs, l'honneur

d'être ici ce soir pour vous adresser la parole.

Ce n'est pas sans raison, je crois, messieurs, que vous avez accueilli par des applaudissements le nom de sir John Macdonald, car il était votre ami autant que le mien et sa mort a été une perte sensible pour vos intérêts autant que pour les nôtres. Si je n'ai pas dit une perte irréparable, c'est qu'en ce monde il n'y a pas d'homme absolument indispensable et qu'à l'heure voulue les pertes comme les vacances sont comblées. Mais sir John Macdonald a établi dans le cours de sa vie et a laissé à ses anciens collègues une tradition que nous sommes consentants, que dis-je, que nous sommes désireux de continuer; une tradition de relations commerciales amicales avec les Etats-Unis et qui soient conséquentes avec la sauvegarde des intérêts canadiens au moyen de la protection donnée à son industrie naissante.

Pour vous montrer comme cette tradition est bien établie, permettez-moi de vous énumérer, au point de vue des affaires, les démarches faites par le gouvernement dont sir John Macdonald et plusieurs de ses collègues d'autrefois et d'aujourd'hui faisaient partie, pour établir des relations réciproques entre les deux pays. L'histoire des négociations d'un traité de réciprocité, des avances, des lois et des rapports auxquels elles ont donné lieu, démontre que le Canada a toujours été favorable à l'établissement de rapports amicaux avec les Etats-Unis. En 1847, une adresse fut présentée à l'assemblée législative du Canada demandant que des négociations fussent entamées avec le gouvernement des Etats-Unis, dans le but d'obtenir l'accès de leur marché aux produits canadiens, pour la consommation, et cela aux mêmes conditions que les produits américains seraient admis au Canada, afin d'en arriver à une réciprocité parfaite entre les deux pays.

En cette même année l'ancien Canada adoptait une loi reduisant les droits d'importation sur les produits

américains de 12½ à 7½ pour cent et élevant les droits sur les produits anglais de 5 à 7½ pour cent. Cette mesure fut adoptée, avec la confiance que les Etats-Unis se montreraient disposés à conclure avec nous un traité de réciprocité équitable. C'était un avantage immense donné aux exportateurs des Etats-Unis, mais nos voisins ne jugèrent pas à propos de répondre à ces avances et la réciprocité ne fut pas accordée.

En 1849 il fut adopté une loi statuant "que si en aucun temps, en vertu d'une loi quelconque des Etats-Unis d'Amérique, les articles énumérés dans la cédule annexée à cet acte, étant la production naturelle de nos provinces, sont admis en franchise dans les dits Etats-Unis d'Amérique, les articles similaires, étant la production naturelle des dits Etats-Unis, seront admis en cette province en franchise, s'ils sont importés directement des Etats-Unis."

Une loi semblable fut recommandée par le Comité du commerce et adoptée par la chambre des représentants, mais ne fut prise en considération par le sénat ni en 1848 ni en 1849.

En 1850 sir Francis Hincks fit une visite à Washington dans l'intérêt des provinces canadiennes et adressa une lettre des mieux pensée au président du comité de commerce en faveur de l'adoption d'une mesure de réciprocité sur la même base que l'acte canadien de 1849. Ses efforts ne furent pas couronnés de succès et les Etats-Unis refusèrent d'agir.

En 1854, après une longue correspondance, on réussit à la fin à conclure un traité de réciprocité. Je n'ai pas besoin d'énumérer la liste des articles qu'il contenait; ce traité est connu de tout le monde. Il n'avait pas été plutôt mis en opération qu'une agitation commença aux Etats-Unis pour en obtenir la modification ou l'abrogation. Par une disposition expresse du traité, les articles manufacturés étaient exclus de l'opération du traité; la législature

de l'Etat de New-York se mit à la tête de l'agitation et réussit à faire adopter au congrès une résolution qui produisit bientôt son effet.

En 1865, avis de l'abrogation du traité fut donné par les Etats-Unis, mais ni l'Angleterre ni le Canada n'abandonnèrent l'attitude amicale qu'ils avaient toujours gardée.

Lors de l'avis donné le 17 mars 1865 à Lord John Russell, à Londres, par M. C. F. Adams, de l'abrogation du traité de 1854, le ministre anglais était disposé à croire que le gouvernement des Etats-Unis n'était pas sérieux, tant l'opinion du monde commercial en ce pays semblait favorable à la continuation du traité. Mais les politiciens se montrèrent plus actifs que les marchands et le consul Wilkins, dans un rapport du 7 septembre 1865, déclara qu'à la convention de Détroit, les délégués de New-York, " avaient été bien instruits à l'école de l'opposition."

En 1865, sir Alexander Galt et l'honorable H. P. Howland, du Canada, l'honorable W. A. Henry, de la Nouvelle-Ecosse et l'honorable A. J. Smith, du Nouveau-Brunswick, furent envoyés par leurs gouvernements respectifs à Washington pour co-opérer avec sir F. Bruce et tenter avec lui de négocier un renouvellement du traité de 1854. Ces messieurs se convainquirent " qu'il n'y avait à attendre de la part des autorités américaines ni extension ni renouvellement du traité existant, mais que tout ce qu'il y avait à faire était de recourir à la législation. " Les négociations échouèrent à cause des dispositions hostiles du congrès, résultat que Lord Clarendon, dans une dépêche à sir F. Bruce, déplora sincèrement.

Par l'acte des douanes de 1868, section 6, il fut permis "d'importer en franchise, des Etats-Unis au Canada, certains articles spécifiés, produits naturels des Etats-Unis, ou de les importer à un taux moindre que celui auquel il était pourvu dans la cédule, sur la proclamation du gouverneur en conseil, pourvu que les Etats-Unis auto-

risassent l'importation chez eux d'articles similaires, en franchise ou à un taux moindre que celui qui était à cette époque imposé sur les importations de mêmes articles du Canada aux Etats-Unis." C'était la branche d'olivier tendue par le Canada aux Etats-Unis en face de l'expérience décourageante des années précédentes.

En 1869, sir John Rose fut envoyé par le gouvernement canadien à Washington et de concert avec sir Edward Thornton, proposa de nouvelles négociations, du consentement et avec l'approbation du gouvernement anglais de l'époque, en vue d'un traité de réciprocité basé sur le traité de 1854, les propositions devant augmenter de plusieurs articles manufacturés la liste des produits importés en franchise, assurer le cabotage libre de part et d'autre, la protection des brevets d'invention et des droits d'auteur ainsi que la conclusion d'un traité d'extradition. Il fut impossible de faire accepter aucune de ces propositions au gouvernement américain et les négociations échouèrent.

En 1871 pendant que siégeait la commission conjointe qui élabora le traité de Washington, sir John A. Macdonald, commissaire du Canada, et ses collègues, les commissaires anglais, proposèrent: "qu'on en revint, en principe, au traité de réciprocité de 1854." Les commissaires américains répondirent: "Que le traité avait été reconnu désavantageux au peuple des Etats-Unis et avait été en conséquence abrogé par un avis à cette fin donné par leur gouvernement, conformément à ses dispositions; que son renouvellement ne serait pas dans leur intérêt non plus qu'en accord avec les vues du peuple des Etats-Unis."

En 1874, Georges Brown, à la demande du gouvernement MacKenzie qui, par un procès verbal des délibérations du conseil avait déclaré sa conviction, "que le temps semblait meilleur pour la reprise des négociations tendant à un traité de réciprocité," fut envoyé comme commissaire

à Washington, et de concert avec sir Edward Thornton, après de longues discussions, négocia un projet de traité de réciprocité. Mais le président n'y fit pas même allusion dans son message, et le Sénat des Etats-Unis agissant dans la limite de sa juridiction ne voulut ni le ratifier ni même le discuter.

L'échec de George Brown en 1874 produisit un tel effet sur le gouvernement de M. Mackenzie, que pendant le reste de son terme il ne tenta plus rien dans ce sens. En 1875, lorsque M. Wallace demanda au gouvernement s'il avait l'intention de reprendre les négociations, M. Mackenzie répondit: " Nous serons toujours prêts à négocier un traité de réciprocité avec n'importe quelle nation. "

En inaugurant en 1879 la politique nationale, qui était devenue une partie essentielle de la politique canadienne, s'il est vrai que nous dussions avoir jamais de grandes industries nationales,. le gouvernement de Sir John Macdonald n'oublia pas son bon vouloir traditionnel à l'égard des Etats-Unis et des relations réciproques équitables. C'est pourquoi l'acte des douanes de 1879, chapitre 15, section 6, contenait une disposition particulière favorisant encore la réciprocité dans une mesure libérale; aucune réponse ne fut faite à cet avance.

En 1887, quand Sir Charles Tupper se rendit à Washington, il proposa formellement une fois de plus au gouvernement des Etats-Unis un arrangement mutuel pourvoyant à une plus grande liberté de rapports commerciaux entre les Etats-Unis, le Canada et Terreneuve. La réponse de M. Bayard fut un refus catégorique.

On voit ainsi que la position prise par le Canada a été dès le début parfaitement conséquente et toujours favorable à l'adoption et au maintien d'une mesure juste et raisonnable de réciprocité avec les Etats-Unis. Ceci est démontré:

1. Par l'adresse de 1847;

2. Par l'adresse adoptée en 1849; par les dispositions de l'acte des douanes concernant les offenses statutaires en 1868, 1879 et 1888, et par la prompte ratification faite par notre parlement des traités de 1854, 1871 et 1888.

3. Par les efforts répétés que le Canada a faits pour continuer l'ancien traité de 1854 et, après son abrogation, pour le renouvellement des relations commerciales sur une base juste et équitable.

D'un autre côté, depuis l'abrogation du traité de 1854 jusqu'à ce jour, il n'est pas arrivé une seule fois au gouvernement des Etats-Unis de répondre aux avances faites par le Canada ni de faire lui-même des avances du même genre.

Cet exposé établit donc que, au Canada, nous sommes tous d'accord sur la nécessité d'établir des relations commerciales plus faciles entre les deux pays. Le désaccord ne se produit que quant aux moyens à prendre pour atteindre cet objet désirable. Le seul qui n'ait pas manifesté le désir de faire quelque chose, mais dont le consentement est très important dans l'affaire, est le frère Jonathan, qui doit bien rire dans sa barbe à la vue de nos luttes, si réellement il a pris la détermination de ne pas faire le commerce avec les Canadiens.

Le plus puissant argument en faveur de la réciprocité illimitée, c'est qu'elle ouvrirait au Canada un marché de soixante millions d'habitants; on oublie de dire que sur ce marché de 60 millions le Canada trouverait des concurrents pour tout ce que nous pouvons vendre aux Américains. On oublie que les Etats-Unis sont les plus grands producteurs de l'univers et qu'il n'y a pas un seul article de ferme qu'ils ne produisent eux-mêmes. On oublie que notre jeune pays serait écrasé dans sa lutte au Canada avec l'ancienne et puissante industrie américaine.

Naturellement il n'y a pas à nier que votre tarif est très rigoureux pour le Canada. Il nous gêne en plusieurs endroits, mais nous n'allons pas pour cela rester debout

sur place en levant les mains au ciel. Dans cette impasse nous faisons ce que des Américains habiles et énergiques feraient s'ils étaient à notre place. Nous avons jeté les yeux tout alentour et cherché de nouveaux marchés pour le surplus de notre production. Nous avons réussi pour un grand nombre d'articles et sommes surs de disposer de la balance avant longtemps, ce qui ne nous empêche pas de vous dire que si vous êtes prêts à commercer avec nous, nous le sommes aussi; c'est le temps, mais notez bien que nous ne sommes pas des mendiants et que nous pouvons nous tirer d'affaires sans vous, sinon sans quelques efforts fatigants.

Le bill McKinley est une mesure dont l'adoption ne doit pas nous indisposer à l'égard des Etats-Unis, puisqu'il nous a fait du bien. Il nous a fourni l'occasion de constater que nous pouvons nous soutenir par nos propres forces, alors que dans le passé nous essayions à nous appuyer un peu sur les Etats-Unis. Ici et là, certains articles que nous avons à vendre se sont ressentis quelque peu du tarif McKinley, mais, somme toute, il ne nous a pas fait de tort dans ses résultats. La meilleure preuve en est la circulation de nos billets de banque.

Vous savez, messieurs, que nous avons au Canada le meilleur système de banque qui soit au monde, sans excepter le système écossais sur lequel nous avons modelé le nôtre. Il y a quelques années le *Hunts Merchants Magazine,* de New-York, vantait le papier-monnaie du Canada à cause de sa tendance en tout temps et particulièrement dans la morte saison, à retourner aux banques d'émission. C'est à dire que les billets ne restent pas dehors à moins qu'ils ne soient en service actif, car ils ne peuvent trouver de place de repos en dehors de la voûte de l'institution qui les a émis, et cela les fait circuler en quantités exactement conformes aux besoins du commerce.

Il y a quelques semaines, M. Cornwall, caissier de la banque de Buffalo, a donné lecture d'un mémoire à l'assem

blée de l'association des banquiers américains, à la Nouvelle-Orléans, mémoire dans lequel il disait: " Le Canada possède depuis plusieurs années un système de banque qui lui a donné un moyen de circulation remplissant toutes les exigences de chaque saison, tant sous le rapport de l'élasticité que de la sûreté, et aujourd'hui il a le cours monétaire le plus parfait de n'importe quelle nation dans le monde, excepté l'Ecosse."

La circulation, avec ce système de banque, est le meilleur baromêtre de l'état du pays: avec la prospérité la circulation s'élargit; elle diminue dans la morte saison. Or, voici un tableau qui indique l'état des choses avant et après la mise en vigueur du bill McKinley.

L'expansion de la circulation de juillet à octobre de chaque année a été:

1.	en 1885	$4,968,000
2.	1886	6,439,000
3.	1887	6,167,000
4.	1888	6,005,000
5.	1889	4,890,000
6.	1890	5,313,000
7.	1891	6,602,000

Vous pouvez voir que l'augmentation dans la circulation requise pour les affaires du pays en octobre, comparativement à juillet 1891, a été la plus considérable de toutes les années données; ç'a été, à l'exception de trois seulement, la plus forte qui se soit jamais produite en dix ans. Or, au Canada, l'expansion de la circulation de juillet à octobre de chaque année est due en premier lieu aux récoltes; c'est le cultivateur et le transport de ses produits qui font monter la circulation. Vous voyez conséquemment, que la circulation est le meilleur baromètre de la condition du cultivateur. Si donc le tarif McKinley avait frappé le cultivateur canadien, la circulation n'aurait eu qu'un caractère normal ou au-dessous de la moyenne. Mais la circulation

en octobre dernier a été d'un million et un quart au-dessus de la moyenne des six années précédentes, soit une augmentation de 24 pour cent. Il est évident que le tarif McKinley n'a pas causé de tort aux cultivateurs canadiens. Pourquoi ? Simplement parce que nous avons cherché d'autres marchés et que nous en avons trouvés de très profitables, moins exposés aux fluctuations et plus progressifs de leur nature.

C'est principalement pour nos produits alimentaires que nous avons cherché des marchés; quant à nos bois et autres produits de la forêt, le monde en a besoin; ils sont toujours en demande. Pendant les dix ans qui se sont écoulés de 1880 à 1890 l'exportation de nos produits forestiers a représenté en moyenne par année $22,386,000, soit $3,800,000 au-dessus de la moyenne. Ces chiffres sont-ils assez éloquents.

Il en a été ainsi des produits miniers. Notre amiante est le meilleur qui soit au monde; nos phosphates sont de la meilleure qualité. Notre nickel entrera bientôt dans les blindages des gros navires cuirassés; de récentes expériences aux Etats-Unis démontrent en effet la valeur du nickel dans la composition de ces blindages.

Au surplus, nos produits de ferme s'écoulent en Europe, principalement en Angleterre. Ce dont se préoccupaient surtout nos cultivateurs quand le tarif McKinley devint en vigueur, c'était l'écoulement de l'orge, des agneaux, des chevaux et des œufs. La caractéristique de nos exportations agricoles pendant les 25 dernières années a été l'augmentation de nos exportations en Europe et la diminution proportionnelle de nos exportations aux Etats-Unis. C'est tout naturel et indépendant des tarifs.

En 1868 nous avons expédié 60.36 pour cent de nos produits de ferme aux Etats-Unis et 34.61 pour cent en Angleterre. En 1890 nous en avons expédié 60.08 pour cent en Angleterre et 36.50 pour cent aux Etats-Unis—soit un

renversement à peu près complet des positions occupées par ces deux pays comme consommateurs de nos produits de ferme. Le tarif McKinley n'a fait que stimuler le mouvement qui s'est opéré depuis près d'un quart de siècle.

Quant à l'orge, nous nous sommes mis à l'œuvre et avons cultivé de l'espèce à deux rangs comme celle que l'on cultive en Californie, et voilà que nous faisons maintenant concurrence à cet Etat sur le marché anglais au lieu d'approvisionner comme nous le faisions naguère les Etats du centre et de l'Est. En 1890, nous avons expédié en Angleterre cinq fois autant d'orge qu'en 1889 et beaucoup plus en 1891 qu'en 1890; les rapports sont tout ce qu'il y a de plus favorable et démontrent que notre orge a la même préférence en Angleterre.

Quant aux œufs, nous avions l'habitude d'expédier aux Etats-Unis tout ce que nous pouvions économiser, cela faisait notre affaire: cela convenait au développement de nos moyens de transport. Mais le tarif McKinley vint en force, juste au moment où nous réussissions à résoudre le problème du transport d'articles aussi fragiles et maintenant nous sommes en état d'expédier ce produit en Angleterre, sans solution de continuité dans les transports. Cet été nous avons expédié en Angleterre 3½ millions de douzaine d'œufs, tandis qu'en 1889 nous n'en avions expédié que 3,000 douzaines. Nous avons substitué des millions aux mille.

Le marché aux œufs de Grande-Bretagne est immense; et nous constatons pratiquement que nous pouvons exporter nos œufs à meilleur marché que la France. Notre voie du Nord plus froide nous permet de les transporter dans les meilleures conditions.

Le marché aux chevaux augmente. En 1891 nous avons expédié en Angleterre près de dix fois autant de chevaux qu'en 1890. Les prix sont meilleurs en Angleterre, et lorsque nous élèverons les races de chevaux qui convien-

nent à l'Angleterre, nous obtiendrons encore de meilleurs prix.

Nous faisions un grand commerce de moutons avec les Etats-Unis. Les cultivateurs pensèrent que ce commerce serait fort affecté par le tarif McKinley. Le commerce des moutons n'a pas cessé de prospérer et dans le comté de Perth, où vient d'avoir lieu une grande démonstration conservatrice, et où l'élevage des moutons est très considérable, les cultivateurs disent qu'ils n'ont jamais mieux vendu que cette année.

Nous trouvons dans la Grande-Bretagne, un marché pour tout le fromage que nous pouvons produire, et probablement on sera surpris de constater que nous avons exporté en 1890 au delà de $9,300,000 contre $8,600,000 exporté par les Etats-Unis.

Nous venons de constater que l'Angleterre est un marché pour toutes les volailles que nous pouvons élever et notre but a été couronné d'un tel succès qu'à Noël, en Angleterre, nous verrons une plus grande quantité que jamais de ce produit distribué dans les îles britanniques.

Notre porc se vend un centin de plus par livre que le porc des Etats-Unis. Cela a encouragé la production et malgré l'augmentation de nos exportations cette année, nous avons dans la seule province d'Ontario près de 400,000 cochons de plus qu'en 1889.

Quant aux manufactures, le dernier recensement démontre que la somme de capital a augmenté d'au delà de cent pour cent, relativement à il y a dix années; que l'artisan produit plus en moyenne et est mieux payé qu'il y a dix ans.

Maintenant, messieurs, permettez-moi de vous rappeler un point très important au sujet des offres qui vous sont faites par les libéraux et les conservateurs du Canada.

Il y a une grande différence dans la position d'hommes qui sont au pouvoir et d'hommes qui sont dans l'oppo-

sition, entre ceux sur qui pèsent les graves responsabilités du pouvoir et ceux qui n'ont qu'à rendre compte de leur conduite individuellement et ne sont liés par aucune des promesses qu'ils font dans l'opposition.

Ne perdant pas de vue cette vérité, je puis vous assurer que si les libéraux venaient au pouvoir, ils ne donneraient pas plus aux Américains que nous, pour la raison qu'ils ne pourraient gouverner faute d'argent.

Le Canada a dépensé 50 millions pour améliorer ses voies d'eau, 100 millions pour ses chemins de fer et plusieurs millions pour d'autres travaux publics. Ces dépenses forment la dette publique qu'il faut payer et le tarif est destiné à y pourvoir. L'adoption du programme libéral signifierait la plus grande crise que le Canada eut jamais ressentie. Les libéraux sont trop vigilants pour ne pas voir les récifs en avant de leur politique et ils les éviteront, mais en même temps, s'ils peuvent se servir des américains pour les hisser au pouvoir, ils ne voient pas pourquoi ils ne s'en serviraient pas. Le projet de la réciprocité illimitée tombera à plat le jour même de l'arrivée des libéraux au pouvoir.

Mais je vais plus loin et je dis que la réciprocité illimitée est morte. Plus on la discute, plus elle s'éloigne.

Dans une lettre remarquable, l'honorable Edward Blake a vidé la question et on ne peut continuer à en faire le programme de l'opposition. Plutôt que de suivre, dans sa voix dangereuse le parti dont il a été si longtemps le chef éminent, M. Blake a préféré renoncer à la vie publique. Lorsque la loyauté envers son pays est plus forte que la loyauté des liens de parti, on peut avec raison avoir une plus grande confiance dans les destinées du Canada.

La discussion de cette importante question des relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis, a donné l'éveil à d'autres questions touchant directement à l'existence nationale de notre pays.

D'abord la question de l'indépendance nationale.

Il y en a qui disent, et ils ne sont pas loin de la vérité, que tout citoyen né sur le sol du Canada est canadien à jamais et que tous les jours la proportion des Canadiens nés au Canada augmente comparativement aux sujets britanniques nés en Angleterre qui forment le Dominion.

Il est vrai de dire et je l'admets, que tout canadien aspire à avoir à sa maturité, un pays à lui pour lequel il pourra vivre, combattre et s'il le faut mourir.

Personne n'est assez sourd aux enseignements de l'histoire, pour ne pas voir le fait naturel que les colonies, commes des tiges qui poussent sur l'arbre principal, tendent graduellement, mais sûrement à la vie indépendante. La seule question est une question de temps. L'âge de majorité pour les enfants a été fixé par la sage législation de grands hommes, à différents âges, pour différents pays ou différents objets, et il dépend beaucoup des circonstances dans lesquelles un jeune homme est placé vis-à-vis de son père. C'est là la véritable position des Canadiens.

Quoique dépendant de la mère-patrie, pour notre protection contre les grandes nations de l'univers, nous jouissons cependant d'une somme de liberté qui équivaut à l'indépendance. Sous ce rapport je partage entièrement l'opinion de M. Laurier qui disait à Boston l'autre jour que " l'Angleterre a accordé au Canada et à toutes ses colonies tous les droits, principes et privilèges qu'elle leur avait un jour refusés. Elle est réalisée maintenant la vérité proclamée par Charles James Fox, au dernier siècle, que le seul moyen de conserver une colonie à l'Angleterre, c'est de lui donner le pouvoir de se gouverner elle-même. Ainsi, aujourd'hui, le gouvernement anglais n'essaie pas de nous imposer des taxes ni de nous forcer de recevoir les marchandises anglaises dans nos ports. Nous jouissons maintenant de la liberté et nous avons le droit de taxer les marchandises britanniques. Je le dis avec orgueil

le Canada, quoique colonie encore, est libre. Le seul lien du Canada à la mère-patrie est la propre volonté du Canada."

Après avoir admis qu'il n'y a actuellement au Canada, aucun désir d'indépendance, le chef libéral dit qu'il croit que " le temps est venu de voir que le pouvoir de nous gouverner nous-mêmes ne correspond plus au développement de notre pays; que nous devrions avoir un autre pouvoir, le pouvoir de faire nos traités de commerce. "

Sur ce point je m'accorde avec M. Laurier et je ne puis faire mieux que de citer un extrait d'un écrit fort intéressant de votre distingué compatriote, M. Andrew Carnegie, dans l'un des derniers numéros du "Nineteenth Century".

Parlant contre le projet de la fédération impériale, qui a été, les dernières années, le sujet de beaucoup d'attention, M. Carnegie dit:

"L'attention des membres de la ligue de la Fédération impériale a dû être attirée sur le fait que Sir John Macdonald lui-même, un sujet britannique de naissance, a été contraint de dire que le Canada ne devait pas dépendre mais devait être l'allié de la Grande-Bretagne.

"A l'avenir, dit Sir John, l'Angleterre sera le centre, entourée et soutenue par une alliance, non seulement avec le Canada, mais aussi avec l'Australie et toutes ses autres possessions, et une immense confédération d'hommes libres serait ainsi formée, et ce serait la plus grande confédération d'hommes civilisés et intelligents qui ait jamais existé sur la surface du globe."

"Des alliances, ajoute M. Carnegie, sont faites entre les nations indépendantes. Sir John doit aussi avoir embrassé la république, car cela est nécessaire pour former la plus grande confédération d'hommes libres et civilisés. Sir John a affirmé l'indépendance du Canada, à son plus haut degré, lorsqu'il a ordonné à Lord Salisbury de déchi-

rer un traité conclu par Sir Julian Paunceforte et le secrétaire Blaine avec l'approbation cordiale de Lord Salisbury et que le gouvernement anglais prétendait faire sans consulter le Canada."

J'ai foi dans cet acheminement mystérieux et naturel des nations vers l'indépendance, qui seule peut donner le développement complet de leur force et de leurs ressources. Ce sentiment tout patriotique qu'il soit, n'exclut pas l'exercice complet de l'allégeance et de la loyauté. Je ne suis pas préparé à dire avec M. Laurier que de simples questions de politique fiscale ou de traités commerciaux peuvent faire cesser les relations entre le Canada et la Grande Bretagne, comme la chose est arrivée dans votre pays en 1775. Je préfère encore l'opinion de M. Carnegie qui écrit que: " ce n'est pas une question de taxes qui a amené l'indépendance des Etats-Unis; ça n'a été que l'incident qui a précipité ce qui devait tôt ou tard arriver, indépendamment de toute politique nationale possible. Franklin et Adams n'avaient aucune idée de se séparer de la mère patrie lorsqu'ils ont dirigé le mouvement opposé à la taxe de Westminster; mais ils se sont vus forcés par un sentiment public, jusqu'alors à l'état latent, de marcher vers l'indépendance.

Monsieur, je suis né sujet britannique et descendant de parents français, je suis fier du grand pays auquel j'appartiens politiquement parlant, et j'y suis loyal; je suis fier du sang qui coule dans mes veines, ce sang normand, l'orgueil des plus nobles rejetons d'Angleterre. J'aime et je respecte les deux nations et elles méritent votre respect et votre amour.

A l'une vous devez votre naissance, de même que je lui dois ma liberté comme citoyen; l'autre vous a aidé dans votre lutte pour l'indépendance tout en me donnant ma naissance comme homme. Les deux ont de nobles traditions, les bannières des deux renferment assez de gloire pour couvrir le monde.

Avec une telle lignée, avec de telles traditions de courage, d'intelligence, de gloire, doit-on refuser aux Canadiens la noble ambition, la destinée certaine d'être un peuple par eux-mêmes, une nation indépendante ! Je ne doute pas plus de cette destinée que de ma sincère allégeance à la constitution de mon pays et à ma Souveraine.

Mais je ne doute pas non plus qu'il n'existe pas de puissance au monde qui puisse me forcer à me soumettre contre mon gré ou contre ma conscience. Si j'agissais contre mon gré je serais esclave et non sujet. Et l'heure est passée dans la vie des nations et elle n'est jamais venue sur ce continent libre d'Amérique où les hommes libres puissent être forcés à prêter allégeance aux autres nations.

Je sais qu'on a dit et écrit, dans ce pays et dans le nôtre, que le tarif McKinley va mettre une telle entrave au commerce et aux finances du Canada, que nous serons forcés de recourir aux Etats-Unis. Eh bien, messieurs, je connais les sentiments du peuple canadien avec lequel j'ai vécu en communauté constante d'idées durant les trente années de ma vie politique, et je n'hésite pas un moment à dire qu'aucune considération ni de finances ni de commerce ne peut avoir de l'influence sur la loyauté des races dont je vous ai parlé au commencement de mon discours, ou avoir la moindre tendance à aliéner leur amour pour leur patrie, leurs institutions, leur gouvernement et leur Reine.

Si quelqu'un dans cette assemblée croit qu'en refusant les rapports commerciaux avec le Canada, il ébranlerait les sentiments loyaux de notre peuple, il agit sous une fausse illusion et se montre injuste envers un peuple dont le sentiment de loyauté est aussi indélébile que le vôtre, et je ne puis faire mieux que d'affirmer, comme l'a fait M. Laurier à Boston, mais avec plus d'énergie s'il est possible " que si la dignité de ma nation doit être le moindrement

possible sacrifiée pour obtenir la liberté du commerce, je n'en veux pas. "

Nourrissons plutôt l'idée, messieurs, qu'il ne faudra pas recourir à ces professions solennelles et fières de dignité, mais que les hommes publics des deux pays réflétant les sentiments des deux nations, trouveront une heureuse solution à ces importants problèmes. Quant à moi, j'envisage l'avenir avec espoir et sécurité et comme le dit Andrew Carnegie: " Je mettrais joyeusement de côté le projet de la fédération impériale, la théorie de la ligue impériale du commerce pour voir se réaliser la grande idée d'une alliance des races de tous les pays jouissant des nobles et libres institutions politiques que la Grande-Bretagne a conçues pour le bien de l'humanité, une alliance qui hâtera l'aurore du jour où un seul pouvoir pourra dire à n'importe quelle nation qui menacerait de commencer le meurtre des êtres humains sous le nom de guerre, et sous n'importe quel prétexte:

Hold ! I command you both, the one that stirs makes me his foe.
Unfold to me the cause of quarrel and I will judge betwixt you.

" Arbitrage si puissant qu'il ne serait pas nécessaire pour lui d'exercer jamais sa force."

Voilà de nobles paroles qui sortent d'un noble cœur et je les endosse avec le même enthousiasme que j'endosse la conclusion de votre grand compatriote: "Le sort a donné à la Grande-Bretagne une nombreuse progéniture et un grand passé. Son avenir promet d'être ni moins grand ni moins prolifique; mais quelque nombreux que soient les enfants, il ne peut jamais y avoir plus qu'une mère, et cette mère, grande, honorée et bien aimée de tous ses enfants, comme je le désire, cette île couronnée, mon pays natal, Dieu la bénisse. "

Monsieur le président, il ne faut pas perdre espoir, il ne faut pas craindre que les citoyens d'un pays sont disposés à aborder et à discuter les questions brûlantes qui s'élèvent entre deux pays dans un esprit aussi élevé, dans des

dispositions aussi larges et aussi amicales. Je n'ai aucun doute que c'est le même sentiment de noble confraternité qui vous anime, qui anime la grande nation américaine. Je sais que c'est le sentiment qui anime notre peuple au Canada. Je ne suis pas ici comme représentant du gouvernement canadien. Je n'ai pas et n'aurais pu demander une telle mission lorsque j'ai accepté votre cordiale invitation, mais je ne dois pas oublier et vous ne devez pas ignorer que je suis membre de la chambre des Communes du Canada et que j'ai le droit de vous communiquer l'expression du bon vouloir, de la chaude sympathie et l'offre de la réciprocité la plus large possible, de l'amitié et des bons souhaits de mes compatriotes canadiens. Oui! Au Canada nous nous réjouissons de votre prospérité, de votre développement magnifique, de votre amour patriotique pour votre drapeau, de votre succès dans la solution des grands problèmes qui ont troublé votre existence nationale et de votre espoir assuré de les résoudre tous. Mais nous aussi, nous sommes fiers de notre pays et de notre drapeau, de la splendeur et de la force de nos ressources et des possibilités presqu'illimitées de notre grandeur future. Autant que vous, nous aimons les institutions libres; nous avons ces institutions, et ce sont celles qui nous conviennent le mieux et qui conviennent le mieux au génie de notre population. Si vous avez une république, nous avons un véritable *commonwealth,*—une république couronnée, comme on l'a heureusement qualifiée.

Vous nous surpassez de beaucoup en nombre, mais nous savons que notre peuple vit dans la paix et l'abondance, autant que le vôtre. Et c'est notre espoir que le Canada et les Etats-Unis, rivalisant amicalement dans les arts de la paix, dans tous les débouchés du commerce, puissent traverser les âges à venir—le bonheur et la prospérité de chacun des deux pays servant à stimuler les généreux efforts de l'autre, chacun s'élançant vers ces destinées sous

les plus brillants auspices, et les deux tellement unis par les liens de l'amitié et de l'affectueuse bienveillance, que l'on puisse dire, selon Milton, " qu'ils parcourent à jamais les grands cycles tourbillonnants des siècles, la main dans la main, dans une joie ineffable, débordante et sans mélange. "

DISCOURS

DE

L'HONORABLE R. LEMIEUX

SOLLICITEUR-GÉNÉRAL DU CANADA

A l'Université Columbia, à New-York, le 15 Juin 1906,

(Traduction)

MONSIEUR LE PRESIDENT, MESSIEURS.

Ce n'est pas tous les jours que l'on est invité à porter la parole en présence d'un auditoire comparable à celui que l'on rencontre d'ordinaire à l'Université Columbia. Aussi bien, puis-je vous assurer que j'apprécie hautement l'honneur de me faire entendre ce soir en cette institution qui partage avec les autres universités américaines la gloire de façonner les cerveaux dont dépend l'avenir de cette grande république. Certaines gens sont portés à ne considérer que le succès matériel d'une nation sans se préoccuper de la source principale dont il découle. Il importe de rappeler à ceux-là de temps à autre, que ce sont les hommes de pensée qui sont les auteurs de ce succès, et que la pensée gouverne le monde.

Je n'aimerais pas à me poser à vos yeux en austère moraliste ; mais comme homme public, quoique jeune dans la carrière, on me permettra peut-être d'offrir un conseil aux gradués de l'Université Columbia. Cherchez-vous le succès dans la vie ? Assurément, car pour manquer de cette ambition il faudrait que vous ne fussiez pas Américains. Eh bien ! comment réussirez-vous dans la vie ? Vous suffira-t-il pour arriver au premier rang, d'une réputation bien établie de culture intellectuelle, d'une sérieuse érudition et d'une connaissance approfondie des lettres ?

Non, d'autres qualités, d'autres vertus, sont essentielles au succès. Une absolue intégrité, un courage intré-

pide, un idéal élevé sont à la base même du succès. Telles sont les conditions requises pour inspirer le respect, et même si votre talent ne passait pas le niveau moyen, pour réussir dans la vie.

La culture morale que vous avez eu l'avantage de recevoir à Columbia sera l'étoile qui vous guidera dans la vie. Elle est de l'essence même de la personnalité, et n'oubliez jamais que le but suprême de la vie est de trouver une expression de la personnalité. Le sens moral des principes élevés d'honneur et de respect de soi-même, voilà ce sur quoi s'appuient les décisions de ce tribunal sans appel qui est la conscience. Mais ces principes sont aussi ceux du bon citoyen, car la société n'est après tout qu'un mécanisme régi par les mêmes lois que celles qui régissent l'individu.

Je me suis laissé dire que mon ami, Monsieur le président Butler, a élaboré un intéressant projet d'éducation pour les jeunes gens qui se destinent à la carrière consulaire. Le projet en question préconise l'enseignement de sujets tels que le coût de production, pour le fabricant, de ses produits d'exportation et des marchés les plus favorables au placement de ces produits.

A un congrès d'expansion coloniale tenu l'an dernier, à Bruxelles, l'on a discuté le problème des réformes d'instruction. A peu près tous les pays du monde civilisé étaient représentés à cette imposante assemblée, et, après de longs débats, les congressistes votèrent à l'unanimité une résolution déclarant que l'instruction actuelle ne répond pas aux exigences contemporaines. Et ils firent cette constatation, que les méthodes européennes ont pour résultat d'encombrer le jeune homme d'une multitude de livres, au lieu de le préparer, en en faisant un individu physiquement et intellectuellement vigoureux, à conquérir ce qu'il reste à prendre de l'univers. Il m'est venu à l'esprit que ces éducateurs européens, pour voir la réalisation de leur idéal, n'avaient qu'à visiter l'Université Columbia. Car,

Messieurs, je crois sincèrement qu'on ne peut imaginer une instruction plus complète et à la fois plus pratique, plus intelligente et mieux adaptée aux besoins de la société moderne. Mais, revenant au projet de Monsieur le président Butler, puis-je faire remarquer qu'au chapitre des marchés étrangers, les aspirants au service consulaire ne trouveront rien de plus intéressant que l'étude des richesses commerciales et économiques du Dominion du Canada, votre plus proche voisin et l'un de vos meilleurs clients ? Car remarquez, Messieurs ,que si vastes que soient les ressources de la République Américaine, si merveilleux qu'ait été jusqu'ici son développement, l'on peut aujourd'hui fixer des bornes aux unes et à l'autre. Pour le Canada au contraire, nul ne saurait assigner de frontière à la grandeur qu'il possédera demain.

Vous me permettrez de vous rappeler très brièvement quelques faits à ce sujet. Comme superficie, le Canada est égal aux Etats-Unis. Avant plusieurs décades, sa population aura atteint celle de l'Angleterre. Il aura à la fin du 20e siècle 80 millions d'habitants.

Baigné par deux océans, ayant pour le trafic, des multitudes de locomotives et de vapeurs dont la course se dirige de l'est à l'ouest plutôt que du nord au sud, le Canada offre les communications les plus rapides avec le Japon,—la terre du Soleil Levant,—et occupe le milieu entre les immenses groupements de population et les centres prodigieux d'activité de l'Europe et ceux de l'Asie. Aussi possèdera-t-il, en définitive, les plus grands circuits de trafic de l'univers.

A deux pas de nos ports du Pacifique et de l'Atlantique, on trouve en énorme quantité le charbon nécessaire à l'approvisionnement de nos vaisseaux et de nos chemins de fer.

Nous avons l'ambition de devenir le grenier du monde. Notre sol vierge est peuplé des descendants des meilleures races qu'ait produit le continent américain,—et vous n'i-

gnorez pas qu'il attire déjà par milliers les meilleurs cultivateurs des Etats-Unis. L'importance du Canada comme pays manufacturier grandira en même temps que sa richesse agricole. Avec les nouveaux transcontinentaux, qui vont traverser d'un océan à l'autre son immense territoire il peut aspirer à devenir l'une des premières puissances économiques du monde, en même temps que le pilier central du vaste empire britannique.

Mais par dessus tout, croyez en l'idéal. Mettez en lui votre foi; c'est la grande force de la vie et c'est le privilège de la jeunesse de le posséder et de l'entretenir dans son cœur avec amour,—c'est sa vertu.

La vieille génération croit en son expérience; vous, vous devez croire en l'avenir, vous devez avoir la foi. La Foi vous protégera à travers le périlleux voyage de la vie. Colomb découvrit le nouveau monde parce qu'il croyait,—et si, vraiment, l'Amérique n'avait pas existé, Dieu l'eut créée, Messieurs, nous n'en avons aucun doute, pour récompenser Colomb de son espérance, pour le récompenser de sa foi.

L'homme éminent qui préside aux destinées de votre pays, le président Roosevelt, Messieurs, a défini l'idéal américain avec une éloquence de pensée qui a eu son écho par tout l'univers. Il m'est inutile de parler davantage ici de son opinion sur l'idéal américain, et je sais que, généreux comme le sont tous les étudiants, vos aspirations s'élèvent plus haut que le succès purement matériel de cette grande république et que vous vous proposez de faire rayonner sur l'esprit public les influences qui font l'ornement de la vie et qui donnent à la richesse un charme qu'elle ne possède pas en elle-même.

Il faut aussi que les étudiants d'aujourd'hui, demain les chefs de la société, aient l'ambition d'apporter dans le règlement des problèmes brûlants surgis entre le capital et le travail aussi bien que dans les luttes de la politique, un

peu plus d'esprit de fraternité, afin de développer dans le monde le sentiment de la justice internationale, comme garantie de paix universelle. A cela, nous, Canadiens, nous sommes particulièrement intéressés.

Pendant près de trois siècles, la Nouvelle-France,—puis le Canada,—et la Nouvelle-Angleterre,—puis les Etats-Unis,—ont vécu côte à côte, soumises l'une et l'autre, au cours de leur carrière, à des vicissitudes diverses. Pendant plus d'un siècle, les deux pays ont été ennemis ardents. Cette lutte gigantesque vint aboutir à la conquête du Canada, grâce pour beaucoup aux efforts de vos ancêtres. Nous avons vécu ensuite sous le même drapeau, jusqu'au jour où, abandonnant la mère-patrie, vous avez conquis votre liberté, avec l'aide de la France. Si l'on veut bien oublier le malentendu de 1812, nous avons été depuis bons amis et nos différends se sont toujours réglés paisiblement. En matière de commerce, nous avons été l'un de vos meilleurs clients, et si je ne puis vous retourner le compliment, ce n'est pas notre faute, car nous sommes prêts en tout temps à vous vendre ce que nous pouvons.

Quand, en 1791, le parlement britannique se mit en frais d'élaborer une constitution pour le Canada, Fox, le grand homme d'Etat libéral, conseilla à ses collègues de ne pas se montrer avares des libertés réclamées par les colonies. « Traitons-les, disait-il, de telle sorte que s'ils comparent leur lot avec celui de leur voisin, ils n'aient rien à envier à ceux-ci. » On ne se rendit pas tout de suite à l'avis exprimé par Fox, mais je suis heureux et fier de déclarer qu'aujourd'hui, dans le domaine des libertés civiles, religieuses et politiques, nous n'avons plus rien à vous envier.

Borné au nord par le Pôle, le Canada n'a pas d'autre voisin que vous, et les Canadiens, ont toutes les raisons du monde de cultiver votre amitié, et de ne rien faire pour troubler la paix d'un côté ou de l'autre de la frontière.

La plus chère ambition du Canada est d'être votre rival; mais seulement dans les arts de la paix, dans la course à la prospérité. Avec leurs champs ouverts à l'ambition et possédant des ressources illimitées, les citoyens des Etats-Unis et ceux du Canada vivent maintenant dans la paix et c'est à juste titre qu'on peut les considérer comme habitant les deux pays les plus prospères et les plus heureux du monde.

Quel bienfait plus précieux la Providence pouvait-elle nous accorder ?

DISCOURS

DE

L'HONORABLE R. LEMIEUX

MINISTRE DES POSTES ET DU TRAVAIL

Au banquet de la Chambre de Commerce de la ville d'Erié, le 5 Octobre 1906. *

(Traduction)

....

....

Je parle d'autant plus librement de votre origine anglo-saxonne, Monsieur le Président, que moi, Canadien, je suis de descendance française. Oui, j'appartiens à cette race hardie d'hommes qui, il n'y a déjà pas tant de siècles, parcoururent ce continent, les premiers, du nord au sud et de l'est à l'ouest. Pas une rivière, pas un lac, pas une vallée, pas une montagne de l'Amérique septentrionale qui n'ait été la scène des exploits aventureux et héroïques de cette race.

Après la bataille des Plaines d'Abraham, mes ancêtres entrèrent graduellement en contact avec les institutions britanniques, et quand ils constatèrent qu'ils jouissaient sous l'Union Jack d'une liberté entière, ils n'hésitèrent pas à accepter la fortune de la guerre.

Aujourd'hui Canadiens d'origine anglaise et Canadiens d'origine française n'ont qu'une ambition et qu'un idéal: l'agrandissement, le développement et le progrès de leur pays dans la paix et l'harmonie.

Ils voient sans envie, mais plutôt dans un esprit d'ému-

* NOTE : Nous regrettons de ne pouvoir publier que la dernière partie de ce discours ; mais le départ subit de l'Honorable M. Lemieux pour le Japon où il remplit actuellement l'importante mission que le gouvernement du Canada lui a confiée, nous a empêché d'en obtenir le texte complet, s'il eut été possible. Cependant, nos lecteurs aimeront, nous en sommes persuadé, à lire ces paroles pleines de fierté et de patriotisme que cette dernière partie renferme.

lation, les œuvres colossales que vous avez accomplies au cours du dernier siècle. Nous croyons avoir un grand avenir devant nous, et après tout Sir Wilfrid Laurier ne faisait qu'exprimer un sentiment national, lorsqu'en 1904 il déclarait que de même que le XIXe siècle avait été le siècle des Etats-Unis, ainsi le XXe siècle serait celui du Canada.

Au cours de notre histoire, nous avons traversé une période longue et mouvementée, où nos jeunes gens traversaient la frontière pour venir s'établir les uns dans les Etats de la frontière, les autres dans les prairies de l'Ouest. On faisait alors cette prédiction: qu'un jour le Dominion pourrait être absorbé par la République. On donnait aussi à entendre qu'une politique tenace et énergique, ayant pour objet d'interdire à nos produits l'accès de vos marchés, nous amènerait tôt ou tard à composition; mais laissez-moi vous dire, bien amicalement, que nous avons franchi l'obstacle en toute sécurité.

Vous m'accorderez qu'un pays,dont le territoire égale le tiers de la superficie de l'empire britannique; dont les côtes sur la mer s'étendent sur un espace équivalent à la moitié de la circonférence du globe; plus grand en superficie que les Etats-Unis et aussi grand que trente royaumes unis,—vous m'accorderez que ce pays est en état de prendre soin de lui-même.

N'oubliez pas que le Canada, à l'ouverture du XXe siècle, avait la même population que les Etats-Unis, à l'aube du XIXe siècle; que notre population s'accroît considérablement chaque année; que notre immigration de 1904 a été double de celle de 1902 et triple de celle de 1899. Non-seulement nos enfants perdus nous reviennent, mais une vaste et paisible armée d'immigrants américains envahit notre grand Ouest à l'heure présente. Rappelez-vous encore que le volume total du commerce canadien est, en chiffres ronds, de 550 millions, et qu'il

a plus que doublé en dix ans.

Jetez un coup d'œil en arrière pour voir ce que nous avons accompli durant le dernier siècle en vue du développement de notre pays; souvenez-vous qu'il nous fallait des canaux pour faire de nos grands cours d'eau des voies de transport efficaces, que nous avions à construire des ponts sur d'immenses fleuves, à percer les montagnes ou à les gravir et à relier par le rail de vastes étendues, semées d'obtacles de tous genres,—et quand vous aurez songé à tout cela vous reconnaîtrez que le peuple canadien n'a jamais hésité devant les tâches gigantesques qui appelaient ses efforts; qu'il a marché fermement vers son but jusqu'au jour où resplendit sur la colline une lueur que les nations pouvaient apercevoir du lointain de l'horizon.

Que les relations commerciales existantes entre les Etats-Unis et le Canada puissent devenir meilleures qu'elles ne le sont, c'est une chose que tout le monde, je crois, admettra aisément.

Le traité de réciprocité connu dans l'histoire sous le nom de traité Elgin-Marey et qui dura de 1850 à 1866 nous offre la meilleure preuve qu'une convention de ce genre serait également profitable aux deux pays, pourvu qu'elle ne comporte pas de conséquences capables de porter atteinte à leur sens de l'honneur et du devoir.

On nous dit souvent que son abrogation a été le résultat de l'attitude hostile du Canada envers le gouvernement américain à l'époque de la guerre civile.

Me sera-t-il permis de rappeler, à ce propos, à mes amis américains que 40,000 vaillants canadiens se sont battus dans le Nord aux côtés des braves soldats de leur nation ?

Depuis 1866, nous avons eu, au Canada, nos vicissitudes commerciales, mais, en 1879, nous avons mis en pratique une des pages de votre législation fiscale. Le mur élevé à la frontière par votre politique douanière, était si

élevé qu'il nous fallut chercher d'autres débouchés pour l'expansion de notre commerce.

Depuis 1897, nous avons eu une période de prospérité sans précédent. Mais la prospérité n'est pas, en elle-même, la seule condition du progrès national.

On a dit que la voie la plus sûre vers la civilisation était le commerce, le progrès commercial étant suivi d'une activité plus grande dans l'échange des idées. Deux nations aussi intimement liées que les nôtres au point de vue commercial, deux nations également inspirées par ces idéals qui constituent le fond de l'âme anglo-saxonne devraient poursuivre, sans trêve, l'effort vers une civilisation plus haute et plus noble, vers une civilisation dont tous les désirs de conquête, toutes les ambitions de victoire, se borneraient aux arts de la paix.

Pour conclure, messieurs, laissez-moi vous dire que les liens d'amitié, qui existent entre le Canada et les Etats-Unis devraient être de nature à ennoblir cette démocratie à qui nous appartenons tous, nous, gens du nouveau monde, cette démocratie dont le vrai berceau fut la crèche de Bethléem.

Chercher à définir l'avenir de l'Amérique du Nord est une tâche formidable devant laquelle recule l'imagination.

S'il y a eu par le passé,des conflits entre nos deux pays, qu'ils soient désormais oubliés. Ce continent est vaste pour suffire au développement de deux grandes confédérations: la république américaine et la Puissance du Canada. A l'ombre du drapeau national, chacun, dans sa sphère, chacun dans son pays, espérons que le Maître des Nations qui nous a dirigés jusqu'ici, nous donnera tous les bienfaits de la paix, ne nous imposera, dans l'avenir, aucun problème trop ardu pour que nous ne puissions le résoudre, aucune entreprise trop gigantesque pour que nous ne puissions la réaliser.

Résolus que nous sommes à accomplir les devoirs que

nous impose dans l'avenir le pays qui est le nôtre, acceptons, dans nos relations mutuelles, comme l'étoile qui montre le chemin, la maxime que le grand américain Abraham Lincoln a si heureusement exprimé dans un de ses mémorables discours:

" Sans malveillance pour personne, charitables pour tous, fermes dans notre droit, comme Dieu nous accorde de concevoir ce droit. "

DISCOURS

DE

MONSIEUR CHARLES MARCIL

DÉPUTÉ ET VICE-PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

Au banquet donné par le " Club Canadien de Boston, le 24 Mai 1906, pour célébrer la " Fête de l'Empire ".

(Traduction)

MONSIEUR LE PRESIDENT, MESSIEURS,

Ce fut une très agréable surprise que me causa votre secrétaire, M. Asa R. Minard, quand, en février dernier, il me fit part de votre bienveillante invitation à assister à ce banquet par lequel vous célébrez la Fête de l'Empire. C'est la première fois que je vois la classique cité de Boston, mais je n'aurais jamais pu désirer y venir sous de meilleurs auspices qu'en qualité d'hôte de ceux de mes compatriotes qui ont établi leurs pénates dans l'Athénes de l'Union Américaine. En retour de ce grand honneur que vous me faites, souffrez que je vous offre, du fond de l'âme d'un frère, les remerciments les plus sincères et les plus cordiaux. Soyez certains, Messieurs, que de cet évènement et de mes compatriotes de la capitale du Massachusetts, je vais emporter au pays et dans ma famille un tendre et cher souvenir qui ne s'effacera jamais. Il y a longtemps que je connais l'importante position que des citoyens d'origine canadienne occupent dans cette ville, dans cet Etat et dans l'Union, et c'est en connaissance de cause que je puis vous féliciter de ce que, si des circonstances vous ont poussés à quitter le sol de la patrie, vous avez fait honneur à la terre natale dans votre pays d'adoption. La position enviable que vous et vos anciens concitoyens occupez dans la Nouvelle-Angleterre, particulièrement dans ce grand Etat du Massachusetts, est un sujet de grande satisfaction

pour les compatriotes que vous avez laissés derrière vous, mais qui vous suivent de l'œil dans vos progrès, et se réjouissent des succès que vous remportez dans tous les sentiers de la vie. L'éminente position que d'anciens Canadiens de langue anglaise et de langue française, occupent ici dans la vie publique comme dans la vie sociale, est le sujet de la plus grande satisfaction pour tout le Canada. La présence de votre important contingent dans la Législature et dans d'autres corps publics de l'Etat ne peut que produire le plus grand bien pour vous-mêmes, votre pays d'adoption, et, incidemment, votre pays natal, dont vous restez les fidèles amis et les sûrs alliés dans tout ce qui peut favoriser et étendre d'harmonieuses relations entre les deux pays. Vous avez une mission à remplir, et j'ai la certitude que vos efforts passés sont une garantie que le rôle à vous confié est entre bonnes mains pour l'avenir.

Nous sommes réunis aujourd'hui en ce que je pourrais appeler une assemblée de famille, une assemblée de quelques-uns des membres de la même famille du grand empire britannique, cette union de nations éparses par tout le monde, mais cependant unies dans les mêmes espérances et les mêmes aspirations, l'amélioration, le progrès, la fraternité de l'homme et le règne permanent de la vraie liberté et de la civilisation éclairée. De semblables réunions se tiennent aujourd'hui dans tout l'univers, car l'empire est une puissance mondiale qui se compose de toutes les races, avec sa population de 400 millions d'âmes; dont le pavillon flotte, au gré de tous les vents de la terre, et dont le large et puissant esprit de liberté, signifie vie, force et protection pour tous dans les limites de ses frontières. Au Canada nous avons consacré ce jour—le "Victoria day" —à la mémoire de la grande et noble femme qui pendant plus de soixante ans, a présidé aux destinées de ce grand empire dans lequel le Canada a atteint l'incomparable position qu'il occupe aujourd'hui, comme la plus éminente des

adolescentes nations des temps modernes.

Lord Grey, notre populaire gouverneur général, a récemment prononcé les paroles suivantes, dans son discours au banquet des pélerins, à New York.

"Les peuples du Royaume-Uni, les nations autonomes de l'empire britannique et des Etats-Unis ont mission commune de protéger et répandre cette civilisation anglo-saxonne qui porte dans son développement l'espoir de la paix future et la réalisation des plus hauts idéals qui puissent être atteints sur la terre. Tous les ans notre responsabilité commune envers l'humanité et les siècles futurs, quant à la manière dont nous remplissons ce mandat sacré, augmente en gravité et en importance."

Il est donc tout naturel que le citoyen américain, d'extraction britannique, héritier des neuf siècles de grandeur de la Grande-Bretagne, honore l'empire qui est le plus dévoué et puissant allié de sa propre grande confédération d'Etats. Il n'y a pas deux nations au monde qui soient aujourd'hui plus rapprochées par les affinités de race et les institutions politiques, que le sont la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Tant que cet heureux état de choses existera, la paix, au moins du nouveau monde, sera assurée, et une redoutable influence pèsera dans la balance en faveur de celle de l'ancien monde. Dans les relations entre les Etats-Unis et l'empire, le Canada jouera toujours un rôle très important. De même que le Massachusetts et la Nouvelle-Angleterre ont toujours figuré et figureront toujours éminemment dans cette grande Union Américaine, ainsi le Canada prendra une position des plus éminentes dans les affaires britanniques, surtout en ce qui concerne le nouveau monde. Le Canada est maintenant la plus belle des nombreuses nations-sœurs dont se compose la communauté des peuples de l'empire, et sur une scène vaste comme le monde, l'empire nous présente la contrepartie de ce qu'est l'Union Américaine sur ce continent et de ce

que sont nos provinces dans notre propre Dominion.

Les progrès qu'ont faits les Etats-Unis en un peu plus d'un siècle dans leur incomparable marche en avant,marche jusque-là sans précédent dans l'histoire de la race humaine, sont, croyons-nous, en train de se répéter, au cours du présent siècle, dans la moitié septentrionale de ce continent. Le Canada est maintenant lancé à toute vitesse sur la route du progrès qui a été ouverte en ce pays il y a cent ans. Le Canada et les Etats-Unis seront amis mais en même temps rivaux en progrès matériel et intellectuel. Le Canada attire aujourd'hui l'attention du monde, de la manière que l'ont fait les Etats-Unis, à l'aurore du dix-neuvième siècle.

Je présume que dans une réunion comme celle-ci, il me sera permis de dire quelque chose du Canada d'aujourd'hui. Celui qui parle de son pays natal, le fait toujours avec plaisir.

Un simple coup-d'œil sur la situation montrera les pas de géant que nous avons faits.

A l'époque de la confédération des provinces, il n'y a pas quarante ans, l'Amérique britannique du nord comprenait un certain nombre de colonies séparées par de très grandes distances, le manque de communications et une diversité d'aspirations. La confédération de 1867 donna l'existence à la nouvelle nation disséminée dans quatre provinces. Notre population excédait alors à peine trois millions d'âmes, et à l'ouest des grands lacs c'était le désert jusqu'aux montagnes Rocheuses. Mais les édificateurs édifièrent bien. Solides furent les fondements qu'ils jetèrent sur le roc des principes de la constitution anglaise garantissant à chacun ses droits et la jouissance du bien le plus précieux et le plus cher au cœur de l'homme: la liberté du sujet. Pas à pas avança l'œuvre d'édification de la nation. Le travail parfois fut lent et laborieux, mais les Canadiens de toutes classes et de toutes croyances, issus des premières nations du monde, imbus d'idéals dignes de fondateurs de

nations, rivalisèrent de zèle en poursuivant l'entreprise de leurs devanciers. Les provinces maritimes de l'Atlantique, d'où viennent beaucoup d'entre vous, furent d'abord, au moyen d'un chemin de fer, reliées au réseau de voies ferrées dans les deux anciennes provinces du Bas et du Haut-Canada. On prolongea le réseau de canaux de manière à faciliter le transport des produits depuis le fond du lac Supérieur jusqu'à la mer, soit la distance de 2,384 milles, s'assurant ainsi le réseau de voies navigables le plus complet qu'il y ait au monde. De nouvelles provinces et de nouveaux territoires furent admis dans l'Union Canadienne jusqu'à ce qu'enfin notre pays s'étendit de l'atlantique au Pacifique et jusqu'à l'Océan Arctique, soit sur l'espace de trois mille cinq cent milles de largeur et quatorze cents milles de profondeur, avec une superficie de 3,729,-665 milles carrés de terre et d'eau formant, en étendue, un tiers de tout l'empire britannique, et virtuellement aussi grande que toute l'Europe, puisqu'elle embrasse vingt degrés de latitude—la distance de la capitale de l'Italie au pôle nord !

Au prix d'une formidable somme pour une jeune nation, fut jeté à travers le continent, le seul chemin de fer transcontinental qui soit sous une seule et même direction en Amérique, chemin de fer, qui relie Halifax à Vancouver, c'est-à-dire l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, et forme une nouvelle route impériale entre la mère patrie et l'Extrême-Orient.

Il n'y a pas vingt ans que le premier convoi de ce chemin de fer a traversé le Canada, et déjà les Canadiens sont à construire deux autres voies ferrées transcontinentales. Dans un avenir très rapproché, le Canada aura trois grandes lignes-mères traversant le continent, et en correspondance avec des steamers à destination de l'Extrême-Orient et de l'Europe. Une compagnie canadienne peut aujourd'hui prendre un voyageur et le transporter sur

ses propres steamers et ses propres trains depuis Liverpool jusqu'au Japon et à la Chine. Une de ces lignes transcontinentales passe à des centaines de milles au nord de la frontière américaine, donnant plus de largeur au Canada, qui va cesser d'être décrit comme une simple lisière de territoire longeant la frontière des Etats-Unis. Ainsi que cela a été abondamment prouvé pour la république américaine, les chemins de fer sont les plus puissants agents du progrès moderne. Nous en construisons aussi vite que possible dans toutes les directions : est, ouest, nord et sud. Le parlement fédéral distribue les chartes à pleines mains. Aujourd'hui nous avons plus de 20,000 milles de chemins de fer, coûtant un billion de dollars; c'est plus, par tête de la population, que n'en a quelque autre pays que ce soit au monde. Sous ce rapport, le Canada occupe la huitième place dans la liste des différents pays, et, nous avançons tous les ans. Nous avons autant de milles de chemin de fer que la Grande-Bretagne. Le Canada se prépare à manutentionner les produits de son grand Nord-Ouest, et se sent serré de près dans ce service par des concurrents américains tout le long de la frontière. La concurrence, c'est la vie du commerce.

En outre de nos chemins de fer, nous avons soixante-douze milles de canaux donnant une voie navigable ininterrompue depuis le fond du lac Supérieur jusqu'à l'océan, et pour ces ouvrages, notre jeune pays a dépensé cent millions de dollars. Le Canada est au septième rang dans la liste des nations maritimes, et des steamers de 14,500 tonnes, développant 18,500 chevaux-vapeur, remontent maintenant le Saint-Laurent. En outre, le Canada songe à établir, au moyen du canal de la Baie Georgienne, depuis les grands lacs jusqu'au Saint-Laurent, une voie navigable alternative qui permettra aux navires des lacs de se rendre à Montréal et à Québec par la rivière Ottawa et le fleuve Saint-Laurent.

—Et avant longtemps cela sera fait. Une route nouvelle de Winnipeg, viâ la baie d'Hudson, sera aussi ouverte jusqu'en Europe, formant un débouché, du centre du continent à l'océan. Alors on verra que les richesses de notre Canada sont immenses et qu'un pays comme le nôtre, borné par trois océans, plus étendu que les Etats-Unis, grand trente fois comme le Royaume-Uni, 18 fois l'Allemagne, deux fois les Indes anglaises, plus grand que l'Australie, 18 fois la France, 20 fois l'Espagne et 35 fois l'Italie n'est pas un atôme perdu parmi les mondes. Quatre de nos territoires non organisés sont plus étendus que la France et l'Allemagne. Quant à quelques-unes de nos provinces, permettez-moi de vous rappeler que Ontario est quatre fois grand comme l'Angleterre, Québec trois fois grand comme le Royaume, le Manitoba aussi grand que l'Angleterre et l'Ecosse réunies, la Colombie Britannique vingt quatre fois aussi vaste que la Suisse, et le Yukon aussi étendu que la France.

Vous jugerez de la superficie et des distances quand vous saurez que de Halifax à Vancouver, la distance est plus considérable que celle de Londres à Halifax.

Les trois districts du nord savoir Mackenzie, Ugava et Keewatin sont plus étendus que la Chine proprement dite. Dans l'ouest, le fleuve Mackenzie avec ses tribulaires a 2,500 milles de long, distance équivalente à celle de Liverpool à Halifax, et du fleuve Saint-Laurent auMackenzie, la distance est de 6,000 milles d'eau, entrecoupée par 150 milles seulement de terre.

Récemment deux nouvelles provinces, l'Alberta et la Saskatchewan ont été organisées formant, chacune, 275,-000 milles carrés de superficie. Dans tout cet immense Canada,vit une population d'environ 6,000,000 d'habitants, ce qui, pour chaque deux personnes, donne un mille carré, tandis que dans les mêmes proportions il est occupé par 558 personnes en Angleterre et 21 aux Etats-Unis. Cette

population est plus de la moitié de la population de race blanche qui habite toutes les possessions britanniques en dehors de la Grande-Bretagne. Parmi cette population, quarante pays et nationalités y sont représentés.

En 1800, la population de ce qu'est le Canada aujourd'hui n'excédait pas 400,000. Quand le Canada fut cédé à l'Angleterre, en 1763, notre population était de 70,000. En moins d'un siècle et demi elle a atteint plus de six millions d'habitants, en dépit du fait que près de trois millions de Canadiens d'origine canadienne et autres ont émigré aux Etats-Unis. Pendant plusieurs années, le flot de l'immigration fut du nord au sud, mais il a changé et se porte en ce moment du sud au nord.

De toute notre population 87 pour 100 sont des Canadiens et 8 pour cent des Anglais soit un total de 95 pour cent citoyens de l'empire britannique.

Des vieilles provinces du Canada, vous connaissez très bien: la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard, avec leurs produits de l'agriculture, des mines, leurs pêcheries et leurs bois: Québec et Ontario,avec les produits de leur agriculture, entre autres, leur beurre et leur fromage, leurs bois, leurs richesses minéralogiques et leurs immenses pouvoirs hydrauliques.

La nature elle-même exige que toutes ces provinces aient avec vos états de la Nouvelle-Angleterre, les relations les plus amicales,et si tel n'a pas été le cas jusqu'ici, seuls les deux peuples sont à blâmer, car quels qu'aient été nos efforts pour développer et étendre nos rapports commerciaux, bien souvent cela a été vain. Mais nous le verrons plus tard. L'union et la concorde règnent entre les vieilles provinces du Canada et les nouvelles.

Dans l'est nous profitons du capital américain et dans l'ouest nous avons en sus du capital, des citoyens américains en bon nombre. On évalue que plus de $100,000,000 du capital des Etats-Unis sont en ce moment placés au Ca-

nada. Nous constatons de tous côtés chez nos voisins l'esprit d'initiative et de progrès.

Mais c'est tout spécialement vers l'ouest du Canada que les Américains se sont établis sur notre sol. Le courant de l'invasion américaine s'est répandu au nord et au nord-ouest.

Pendant les derniers dix ans, 250,000 colons américains sont venus au Canada; ils y sont venus et y viennent encore chaque année dans la proportion de 40 à 50,000 et ils achètent des terres dans le nord-ouest pour s'y établir d'une manière stable. Tous viennent de l'Union américaine.

Pour vous donner une idée de l'étendue du territoire occupé au Canada par ces nouveaux colons, permettez-moi de vous montrer ici la liste officielle des homesteads retenus par les Américains pendant le dernier exercice et venant des divers Etats suivants:

Alaska 1; Alabama 2; Arizona 2; Arkansas 18; Californie 83; Caroline 8 ; Colorado 67 ; Connecticut 11; Dakota 2,579; Delaware 1; Floride 1; Georgie 1;Idaho 219; Illinois 285; Indiana 73; Territoire Indien 44; Iowa 464; Kansas 148; Kentucky 7; Louisiane 1; Maine 15; Massachusetts 31; Michigan 399; Minnesota 1,999; Missouri 121; Montana 316; Nébraska 219; Névada 10; New-Hampshire 11; New-Jersey 12;New-York 85; Ohio 168; Oklahoma 93; Orégon 150; Pennsylvanie 56; Rhode-Island 10; Tennessee 6; Texas 20; Utah 128; Vermont 20; Virginie 20; Washington 633; Wisconsin 422; Wyoming 58; Nouveau-Mexique 5; Maryland 1; District de Colombie 1;—Total 9,015.

Je puis ajouter que depuis sept années les américains au nombre de 167,000, ont apporté au Canada, tant en argent qu'en effets de colons,pour une valeur de 58 millions de dollars, soit $350 par tête. Les immigrants venus des Etats-Unis sont sous tous rapports très recommandables. Cette invasion ne fait que commencer.

Par cette affluence de Canadiens vivant aux Etats-

Unis et d'Américains vivant au Canada, l'amitié entre les deux pays ne peut que s'accroître de jour en jour. Notre immigration totale varie de 150,000 à 200,000 chaque année, repartie presque en proportion égale entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le continent européen.

Nous jetons avec raison les yeux sur notre Nord-Ouest canadien comme la partie destinée à devenir le grenier de L'Empire. Là, en effet, nous y possédons le plus grand champ de blé du monde entier, 300 milles par 900 milles, avec une étendue de 171 millions d'acres pouvant produire du blé. Moins de cinq pour cent de cette superficie est maintenant cultivé et a produit néanmoins 150,000,000 de boisseaux de blé et de grain de toutes sortes. En 1915, nous pouvons espérer que 10 millions d'acres produiront 200 millions de boisseaux de blé. Notre production actuelle est le double de celle du Royaume-Uni. Nous y possédons là le sol le plus riche du monde et le Canada y occupe le dixième rang parmi les pays cultivés en blé. Dans les dix dernières années, le Manitoba a produit 21 boisseaux par acre. Cette production du blé peut s'étendre jusqu'à Fort Simpson, 818 milles au nord de Winnipeg, et nous espérons voir bientôt le Canada occuper le premier rang parmi les nations pour la production du blé. A l'exposition de Saint-Louis, le Canada a obtenu le premier rang avec ses 150 échantillons de blé et de grain récoltés à 2,000 milles au nord de cette ville. Le blé dur No. 1 du Manitoba obtient partout aujourd'hui le plus haut prix du marché.

Si le Canada est un pays riche en blé, il n'en est pas moins riche en bois, mines, pêcheries et produits naturels de toutes sortes. Sur le continent nous avons la plus grande étendue de terre propre à la culture du pin blanc, et les produits de nos forêts sont au délà de 80 millions chaque année; en 1904, nous avons exporté 33 millions de produits forestiers. Nous possédons un million de milles carrés de bois sur pied; la Colombie-Britannique seule ex-

porte chaque année 120 millions de pieds de bois. Nous avons la plus grande étendue de bois de pulpe du monde et l'exportation de toutes ces richesses ne fait que commencer.

La terre canadienne renferme dans son sein des minéraux précieux de tous genres. En 1904 nos mines ont produit 60,000,000, et leur production totale depuis 20 ans a été de $600,000,000. Le Canada occupe le quatrième rang parmi les pays aurifères du monde entier. Les placers du Yukon ont produit plus d'or que les placers de toute autre région minière. Notre production a augmenté de 600 p. c. depuis 1886. Nous avons les plus grands gisements de nickel, et l'amiante le plus riche et le meilleur de l'univers. Notre territoire renferme 100,000 carrés de terrain carbonifère, et les gisements de houille du Nid-du-Corbeau fourniraient à eux seuls, dit-on, assez de houille pour 5,000 ans d'exploitation à raison de 4 millions de tonnes par année. D'immenses aciéries ont été établies dans l'est, à Sydney, et dans l'ouest, au Sault-Ste-Marie. En ce qui concerne le cuivre, le plomb, le cobalt, l'argent et le plomb, nous en sommes encore, pour ainsi dire, à nos débuts, et nous sommes au premier rang. Nos pêcheries sont classées parmi les plus importantes, et produisent $25,000,000 par année. Depuis la Colombie Anglaise, avec ses grandes pêcheries de saumon, jusqu'aux provinces maritimes, à l'est, le Canada occupe une position enviable sous ce rapport.

Il y a, en Canada, 100,000,000 d'acres de terres à paturage pour animaux. Il y a 25 ans, le commerce des animaux dans l'ouest donnait un total de 25,000 têtes de bétail. Les paturages contiennent maintenant 800,000 bêtes à cornes exactement le double du nombre constaté il y a trois ans. En 1905, 522,000 têtes de bétail ont été expédiées dans la Grande-Bretagne, soit une augmentation de 103,000 comparativement à l'année précédente. Cette industrie augmente dans des proportions énormes.

Nous avons dans l'Alberta 500 milles de canaux d'irri-

gation; on est à construire entre Calgary et Medecine Hat un canal d'irrigation de 400 milles destiné à fertiliser des millions d'acres de terre. Au Canada, la valeur annuelle des produits de la ferme est de $303,000,000, et la valeur totale des propriétés agricoles, tant mobilières qu'immobilières est d'un billion et demi. Les neuf-dixièmes de nos exportations de produits naturels vont en Angleterre, savoir: beurre, 93 p. c.; fromage, 90 p. c.; produits de la bassecour, 79 p. c.; lard fumé, 99 p. c. Le Canada gouverne le marché anglais en ce qui concerne le fromage.

Qu'il me soit permis de dire un mot de nos relations avec les Etats-Unis. Elles sont loin d'être ce qu'elles devraient être. Et cependant, le Canada tient le troisième rang parmi les pays qui importent le plus d'articles américains. En 1902, les exportations des Etats-Unis au Canada ont dépassé de $50,000,000 vos exportations totales au Mexique, aux Etats de l'Amérique Centrale et à tous les pays de l'Amérique du Sud depuis Panama jusqu'au Cap Horn. Depuis l'abrogation du traité de Réciprocité en 1866, lequel durant ses 12 années d'existence, a donné d'après nos propres relevés , une balance de commerce aux Etats-Unis de $75,000,000 et leur a donné, d'après les relevés américains, une balance de commerce de $34,569,000, tous nos efforts pour établir des relations commerciales plus intimes ont malheureusement échoué. Un projet de traité, négocié en 1874, a été rejeté par le Sénat des Etats-Unis. En 1898, les négociations de la Haute Commission conjointe, en tant qu'il s'agissait d'établir des relations commerciales plus intimes, sont tombées à plat. On semble avoir systèmatiquement suivi à notre égard une politique d'exclusivisme en dépit des nombreux mouvements inaugurés et mis en œuvre par un grand nombre de vos concitoyens et des nôtres pour aplanir les obstacles. Il en est résulté que le Canada, n'ayant pu réussir à s'assurer le commerce de son voisin le plus rapproché, a tourné ses

regards vers la Grande-Bretagne et vers d'autres marchés. Ses nouveaux efforts ont été couronnés d'un succès complet, et la situation du Canada devient chaque jour de plus en plus enviable. La préférence de 33 1|3 pour cent accordée aux marchandises importées de la Grande-Bretagne et de ses colonies a augmenté énormement le chiffre de nos exportations et de nos importations. Le total de notre commerce avec l'étranger qui, en 1896, il y a dix ans, était de $231,-000,000 s'élève maintenant à peu près à $500,000,000. Nos exportations en Angleterre se sont élevées de $66,000,000, en 1896, à plus de cent millions, et nos importations pour la consommation de 32 millions, en 1896, à $60 millions, en 1905. Le total "per capita" de notre commerce avec l'étranger est aussi considérable que celui de toute autre nation au monde.

Le Canada occupe une position éminente à titre de première colonie de l'Empire. A la demande de Sir Wilfrid Laurier, pour la première fois dans son histoire, la mère patrie, pour complaire à une colonie, a dénoncé ses traités de commerce avec d'autres pays. Les déclarations de notre premier ministre en ce qui concerne les affaires de commerce font autorité dans la mère-patrie à l'égal de celles d'hommes d'Etat les plus distingués de l'Empire. L'obstination de quelques-uns des hommes d'Etat américains a déterminé une nouvelle phase en ce qui concerne la situation du Canada sur les marchés de l'Empire et du monde entier. En théorie, le Canada est encore une colonie, mais en pratique, le Canada est devenu une nation absolument libre; la présence du gouverneur-général à Ottawa étant le seul signe visible et extérieur de nos relations avec la mère-patrie. Nous demanderons bientôt et nous obtiendrons le pouvoir de conclure nos propres traités, nos concitoyens agissant comme plénipotentiaires dans chaque cas. En dépit de la politique d'exclusion suivie par les Etats-Unis, le mouvement de notre commerce a constamment augmenté.

En 1896, nos exportations aux Etats-Unis étaient de 44 millions; en 1905, elles atteignaient 77 millions. Nos importations en 1896 étaient de 58 millions; en 1905, elles étaient de 162 millions. Elles augmentent d'année en année.

On dit que la Haute Commission conjointe doit sous peu se réunir de nouveau. Dans l'intérêt des deux pays, elle ne saurait se réunir trop tôt. Nous avons tant d'intérêts qui sont communs aux deux pays, qu'il importe d'établir entre nous, le plus tôt possible, une entente cordiale. Nous avons une haute commission conjointe des communications fluviales qui est actuellement à l'œuvre. Nous avons eu des commissions conjointes des pêcheries et de la délimitation des frontières. Pourquoi n'en arriverions-nous pas à une entente finale en ce qui concerne les intérêts généraux du commerce entre les deux pays, d'autant plus que le Canada est sur un pied d'égalité relative avec les Etats-Unis ?

Vous vous attendez sans doute à ce que je vous dise un mot en terminant, de la position actuelle du Canada au point de vue politique. Je n'hésiterai pas à dire que l'adhésion du Canada au lien colonial est aussi forte aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été. Nous nous élançons résolument vers l'avenir en qualité d'associé principal de l'Empire. Nos droits politiques sont souverains, en réalité, sinon en théorie. Les institutions politiques que la Grande Bretagne nous a octroyées, ne sauraient être surpassées. La liberté du citoyen canadien est complète. Nous avons le gouvernement démocratique sous sa forme la plus parfaite: le gouvernement du peuple pour le peuple. Notre population, recrutée parmi les premières nations du globe, travaille à l'unisson pour établir dans la partie nord de ce continent, une nation qui fera honneur à la civilisation moderne. Nos traditions nous rattachent au passé, et notre situation voisine de ce grand pays nous permet d'occuper

en quelque sorte une position intermédiaire entre le républicanisme de l'Amérique et le monarchisme de l'Europe, et de tirer de ces deux systèmes ce qu'ils peuvent offrir de plus avantageux. Il y a plus d'un siècle, les citoyens de Boston et des treize colonies ont entrepris la solution de problèmes que nous, Canadiens, avons depuis résolu d'une façon plus pacifique, grâce en grande partie aux idées plus larges qui ont prévalu parmi les hommes d'Etat anglais, et aux leçons qu'on leur a données. Votre séparation de la mère-patrie a resserré les liens qui existaient entre elle et le reste de sa famille américaine. Le Canada est d'abord et surtout la création des Français et des Union Empire Loyalists qui se sont réfugiés à l'abri du drapeau britannique. En ce qui nous concerne, l'évolution gouvernementale s'est effectuée d'une façon très satisfaisante. Les Français ont conservé leur langue, leurs lois et leur autonomie, et l'on ne saurait trouver ailleurs des sujets de la Couronne plus fidèles à l'empire. Il s'est produit récemment dans notre pays certains évènements qui ont une profonde signification. Le dernier soldat britannique a quitté l'Amérique,et les forteresses de Halifax et d'Esquimalt ont été confiées à la garde du Canada. Nous entretenons un effectif de milice pour prêter main-forte au pouvoir civil et pour défendre le territoire. Le départ du soldat anglais ne signifie pas le moins du monde que nous nous détachons de l'Empire. Cela veut dire tout simplement que notre développement a atteint une nouvelle phase.

En 1899, le Canada a envoyé quelques contingents au Sud Africain, prenant ainsi une part directe aux guerres de l'empire pour la première fois, et les canadiens se sont couverts de gloire. Cette mesure a fait plus pour attirer l'attention de l'Empire sur le Canada, que toute autre chose, si ce n'est la préférence donnée sur nos marchés aux produits de la Grande-Bretagne et de l'Empire, et notre réduction à deux sous du port des lettres entre le Canada

et tout le reste de l'Empire.

En ma qualité de citoyen du Canada, de sujet britannique, de sujet du souverain qui est, avec le président de ce grand pays, l'un des pacificateurs de l'univers,—en ma qualité de Canadien dans les veines duquel coule le sang de la France et de l'Irlande, deux pays qui n'ont pas toujours été en relations d'amitié avec la Grande-Bretagne, qu'il me soit permis de déclarer qu'en tant qu'il s'agit du Canada, la domination anglaise a été une bénédiction pour nous, et que la grande nation qui a fait plus que toutes les autres pour le progrès de la liberté humaine, sous toutes ses formes, a remporté, dans la partie nord de ce continent, une part de succès qu'il ne lui avait pas été donné de voir lui sourire dans d'autres temps et dans des circonstances adverses, alors qu'il s'agissait de ses propres enfants.

A mon avis, Boston et Québec, Québec et Boston, constituent les deux grands tournants historiques du rôle de l'Angleterre comme fondatrice de peuples en Amérique. C'est ici que l'Angleterre a été d'abord attaquée, et la Providence a eu recours à d'autres moyens pour donner le jour à votre nation; c'est à Québec que votre nation a été re-baptisée en quelque sorte dans le sang des héros de nos deux mères-patries. En contemplant aujourd'hui votre monument de Bunker Hill, érigé à la mémoire des héros d'un autre âge, ma pensée s'est tournée instinctivement vers le monument de Wolfe et de Montcalm, les deux héros du dernier combat livré sur le rocher de Québec, et vers la falaise où votre brave Montgomery est tombé lors d'une infructueuse tentative ayant pour but de modifier les décrets de la Providence. Dans l'un et l'autre endroit, le peuple de ce continent devrait apprendre une leçon propre à assurer à jamais le règne de la paix, de la concorde et de l'harmonie par tout ce continent américain, et dans cette noble lutte on retrouvera toujours les Canadiens au premier rang.

DISCOURS

DE

MONSIEUR CHARLES MARCIL

Député et Vice-Président de la Chambre des Communes du Canada

En réponse au toast : " Au Canada " au banquet de l'Association Nationale des Commerçants de bois, en gros, à l'Hôtel Willard, à Washington, en mars 1907.

M. LE PRESIDENT, MESDAMES ET MESSIEURS,

Tout d'abord je sollicite votre protection pour deux motifs ; en premier lieu, je viens d'un pays situé au-delà des limites des Etats-Unis, puis je suis ému au-delà de toute expression par le spectacle qu'il m'est donné de voir ici ce soir. J'ai franchi mille milles pour assister à cette réunion de commerçants de bois, mais cette réunion est composée d'hommes si différents de ceux que je suis habitué de rencontrer au Canada, au-delà de la ligne 45ème, la différence est tellement grande entre ceux-là et les convives que je vois réunis ici qu'il m'est difficile de m'orienter. Nous avons vu, nous Canadiens, le commerçant de bois tel que l'industrie naissante nous l'a présenté, nous le voyons parcourir les forêts du Canada, mais jamais, M. le Président, ai-je rêvé que cette industrie pouvait offrir un spectacle aussi superbe que celui qu'elle nous présente ce soir. (Bravos.)

Je vous ai été présenté, Mesdames et Messieurs, comme étant le Vice-Président de la Chambre des Communes du Canada. Depuis que je suis à Washington, il m'a été donné d'entendre beaucoup de choses sur le compte des orateurs en général, et on m'affirme que le Speaker qui, -malheureusement pour lui, mais heureusement pour moi, —n'est pas ici ce soir, exerce dans cette grande République

une autorité que le Speaker du Canada n'oserait jamais rêver de s'attribuer.

Je désire de suite mériter votre indulgence et surtout solliciter humblement celle des dames avec espoir de succès, et pour cela je m'empresse de leur dire que si mes cheveux sont devenus prématurément presque blancs, cela n'a pas été parce que j'ai fait beaucoup de discours, mais bien parce que j'en ai entendu un grand nombre.L'expérience m'a donc enseigné ce que c'est que d'entendre des discours. Aussi n'ai-je nullement l'intention de franchir la limite voulue, me souvenant fort bien des paroles qu'il m'a été donné d'entendre, il y a à peine deux semaines, à un banquet de journalistes donné à New-York, auquel j'ai eu le plaisir d'assister, et où le Président insinua délicatement aux orateurs, que "s'ils voulaient être immortels avec eux, ils devaient se garder d'être éternels maintenant." (Bravos.)

Je suis venu ici avec la mission d'être l'interprête de la section canadienne de votre grande association. Vous, vous l'appelez " Nationale ", mais le temps n'est pas lointain, je l'espère, où il vous faudra lui donner le nom d'Internationale. (Bravos). J'en suis à ma première visite à Washington, et j'y viens, non pas comme marchand de bois, mais à titre d'ami, de voisin sympathique, et de sujet anglais. (Bravos.)

De grandes choses ont été accomplies dans le midi de ce vaste continent par une partie de la grande famille anglo-saxonne. Mes dernières quarante-huit heures ont été absorbées comme auraient pu l'être ces mêmes heures vécues par un pélerin visitant La Mecque. J'ai vu ici une démocratie triomphante poussant jusqu'aux dernières limites l'application des principes d'un gouvernement créé par le peuple et fonctionnant exclusivement pour le bénéfice du peuple. (Bravos.)

Hier, au moment où je gravissais la colonne unique qui a été érigée à la mémoire du Père de sa Patrie, et que

je lisais sur les pierres qui composent cette colonne les inscriptions des différents Etats et des pays étrangers unis dans un tribut de respect à l'adresse de l'un des plus grands hommes que l'univers ait jamais connu, j'étais fier de songer que ces choses avaient été faites par des hommes qui appartiennent à la même race que les Canadiens; et, ce matin, lorsque j'eus le plaisir de visiter la Maison Blanche pour offrir mes hommages à l'homme qui est aujourd'hui le représentant autorisé de la nation, je me suis senti profondément ému à la vue des deux témoins silencieux qui trônent en face de la Maison Blanche, des deux statues de granit qui m'ont rappelé tout un monde de l'histoire du passé.

En vous disant que mes ancêtres étaient Français, vous comprendrez de suite, quelle émotion fit tressaillir mon cœur lorsque j'aperçus les statues de LaFayette et de Rochambeau ! Mes ancêtres sont devenus sujets anglais, non par la naissance, mais par les hasards de la guerre; et si le vieux drapeau blanc de France cessa de flotter sur les remparts de Québec sept ans avant la Déclaration de l'Indépendance, nos historiens canadiens croient y voir un fait destiné à préparer les voies à l'absolue liberté que vous avez conquise plus tard pour votre propre pays. Nous, de la province mère, considérons la France comme nous ayant donné l'existence, et nous croyons aussi que cette même France a, dans une large mesure, assuré au peuple américain, la liberté dont il jouit aujourd'hui.

Il est fort heureux, Mesdames et Messieurs, que les relations qui existent entre le Canada et les Etats-Unis soient à l'heure qu'il est, des plus amicales. J'aurais été heureux que vous eussiez été les témoins de la réception enthousiaste et cordiale qui fut faite, il y a quelques semaines, par le Gouverneur Général et les citoyens d'Ottawa, à votre distingué Secrétaire d'Etat, lorsqu'il est venu faire une visite de courtoisie à notre Capitale. Tous les ans, des

réceptions publiques sont faites dans nos villes de Montréal, Toronto, Québec et Ottawa, à vos sociétés qui viennent nous visiter, apportant avec elle le vieux drapeau que vous respectez et aimez tant.

Le monde marche et les idées avec lui. Dans son discours fait au Canada, M. Root appela l'attention sur le fait—lequel a-t-il dit, est unique dans l'histoire du monde entier—que nos deux peuples, demeurant l'un à côté de l'autre, sur une frontière ayant plus de trois mille milles de longueur, sont toujours restés en bonne amitié et ont toujours échangé des relations de bon voisinage pendant quatre-vingt-douze ans, et cela par un simple échange d'influence, sans avoir pour commander le respect de l'un ou de l'autre,autre chose sur les Grands Lacs qui les séparent, qu'un simple vaisseau de cent tonneaux armé d'un seul canon de dix-huit livres. Nous avons, évidemment, donné au monde, un grand exemple de paix et de bonne entente. Le peuple canadien croît qu'il est de son intérêt de demeurer aussi longtemps que la Providence le voudra, partie intégrante de l'Empire britannique. Nous avons cette conviction,parce que nous avons trouvé dans les replis du drapeau anglais, le magnifique système de gouvernement qui est admiré et désiré par toutes les nations de l'univers. Nous faisons partie de l'Empire britannique, mais personne mieux qu'un Américain sait que si jamais les Etats-Unis ont besoin d'un ami, ils le trouveront parmi ceux qui vivent à l'ombre du vieux drapeau anglais. (Bravos.)

Nous, Canadiens, constituons ce qui reste des vieux pionniers du continent de l'Amérique Septentrionale. Vous nous avez précédés, vous avez les premiers abandonné le toit familial, et vous avez pris votre essor librement, et vous étonnez le monde par vos actes grandioses. Vous avez fondé une république dont les hauts faits jettent dans l'ombre les Républiques des César et toutes les autres qui furent créées auparavant. Vous avez marché de l'avant.

Le jour viendra, sera-ce dans dix ans, dans vingt ans, ou dans cinquante ans ?—lorsque, dans le cours naturel des événements, le Canada prendra à son tour la position à laquelle il a droit parmi les peuples les plus avancés de l'univers. Rien ne nous presse. Pour le moment nous sommes citoyens de ce grand Empire, ami des Etats-Unis, et partisan de la cause de la civilisation à travers le monde. Sous ce drapeau nous avons trouvé ce que vous avez dans cette République, un Gouvernement sorti du sein du peuple, administrant les affaires publiques avec le concours du peuple et dans les intérêts de ce même peuple. Sans que nous soyons obligés de contribuer un seul dollar pour le maintien de l'armée et de la marine de guerre de l'Angleterre, nous y avons trouvé ce respect que tout sujet anglais ou tout citoyen américain jouit dans n'importe quel pays de l'univers. Le dernier soldat britannique—et c'est là un fait historique—le dernier soldat britannique a laissé le continent de l'Amérique Septentrionale, il y a douze mois, lorsque le Gouvernement Canadien prit charge de la garnison du vieux fort de Halifax. Le soldat anglais s'en alla, apportant le meilleur des souvenirs, et ramenant à la vieille mère-patrie un drapeau qui a tant fait pour le bien de l'humanité. Nous savons ce que les Etats-Unis possèdent, nous connaissons votre race, et nous apprécions l'élévation de sentiments de vos citoyens; nous n'ignorons pas les exemples que vous avez donnés au monde, mais la partie septentrionale de ce continent est aussi vaste en étendue que la vôtre et elle est encore un livre fermé pour ainsi dire. Nous ne commençons qu'à feuilleter quelques-unes des pages de ce volume, et notre pays, avec ses six millions à peine de population, soit moins que la population de votre Etat-Empire de New York, a réussi au cours des vingt dernières années, à construire deux voies ferrées transcontinentales, et nous sommes aujourd'hui à en construire une troisième, et, rivalisant avec vous, pen-

dant que vous percez le canal de l'Isthme qui relie les deux Amériques, nous sommes à créer ce nouveau chemin de fer transcontinental, qui suivra la route la plus courte entre l'Europe Septentrionale et l'Orient. Nous donnons à notre patrie un nouvel acte de naissance qui lui avait manqué par le passé, car pendant des années nous étions des unités isolées, nous étions sans cohésion. Un jour trois ou quatre Ecossais vinrent au Canada—il y a ici des Ecossais, je le sais maintenant—et ces Ecossais prédirent que ce qui avait été fait aux Etats-Unis pourrait être répété dans la Confédération Canadienne. C'étaient Lord Strathcona, Lord Mount Stephen—ci-devant George Stephen—et autres gens de ce calibre. L'un construisit le chemin de fer Canadien du Pacifique, l'autre créa la navigation océanique, entre Liverpool et Montréal. Dès ce moment le Canada entra hardiment dans la voie du progrès.

Qu'est-ce que l'avenir nous réserve maintenant ? Personne ne peut dire d'une manière formelle, ce que l'avenir réserve aux Etats-Unis et au Canada, et quel sera le développement industriel de ces deux grands pays. Mais s'il m'est permis de parler au nom de la Chambre des Communes du Canada, au nom du peuple canadien, abstraction faite de toute idée de races ou de croyance, je puis vous dire, Mesdames et Messieurs, que vous avez dans le Canada, un voisin sympathique, un voisin qui suit avec admiration vos progrès incessants. (Bravos).

La grande industrie dont vous vous occupez aujourd'hui, fut pendant longtemps, la plus importante au Canada. Les vieux coureurs des bois, ces hardis aventuriers, ces découvreurs français, qui, partis de Québec, dans leurs canots d'écorce, remontèrent le grand fleuve, traversèrent les grands lacs, et descendirent le Mississipi jusqu'à la Nouvelle-Orléans, jetant en route, les bases de grandes villes sur le Mississipi et d'autres cités sur les bords des grands lacs, ceux-là, Messieurs furent les pionniers de

l'industrie forestière. Les descendants de ces fondateurs de villes sur ce continent sont, dans ma Province, les canadiens-français d'aujourd'hui et je puis affirmer, sans crainte, que comme travailleurs dans la forêt, ils n'ont pas leurs égaux nulle part. L'exploitation forestière qui fut, pendant longtemps, la principale industrie au Canada, est tombée aujourd'hui au troisième rang.

A l'origine le colon, en s'emparant de la terre, n'avait qu'un objet en vue: défricher le sol afin d'y trouver sa subsistance et celle de sa famille. La forêt était l'ennemi. Mais au cours des deux dernières décades—grâce à la prévoyance et aux efforts d'hommes distingués tels que le directeur du Service des forêts aux Etats-Unis,à l'intelligente initiative de Sir H. Joly de Lotbinière, au vif intérêt manifesté par Sir Wilfrid Laurier et quelques autres,—les canadiens se rendent compte que le temps est arrivé de protéger même nos forêts. C'est ce que vous faites vous-mêmes aux Etats-Unis.

Il y a quelques années, la Province de Québec adopta une loi—je dois dire en passant que la race française de la Province de Québec est bénie de nombreuses familles—par laquelle le père ou la mère de 12 enfants vivants avait droit gratuitement à cent acres de terre du domaine public. (Bravos).

Quelque grande que soit la Province de Québec,—trois fois la superficie de l'Allemagne et quatre fois celle de la France.—il y avait à peine six ans que cette loi était en vigueur qu'on dut la rappeler, de crainte de voir passer tout le domaine aux mains de ces pères de familles. (Bravos frénétiques et rires).

Mesdames et Messieurs, parlant du vif intérêt que nous prenons à vos progrès en général, laissez-moi vous dire que depuis mon arrivée ici hier au matin, j'ai eu le plaisir de rencontrer un certain nombre de personnes dont les pères étaient canadiens; d'autres dont l'enfance s'est

écoulée dans les magnifiques provinces canadiennes baignées par l'Atlantique; d'autres encore venant des rives superbes de nos grands lacs, et qui sont devenus citoyens américains. Laisssez-moi vous dire, Mesdames et Messieurs, du plus profond de mon cœur, que lorsqu'un canadien devient citoyen américain, vous ne sauriez avoir un meilleur citoyen (Bravos). Jamais vous ne pourrez voir un homme plus loyal à votre drapeau.

Mais les circonstances changent. La Providence a béni vos efforts durant un siècle. Pendant cent ans, vous avez captivé l'attention du monde. Les Etats-Unis ont attiré chez eux la jeunesse et la virilité de toutes les nations; le monde entier a appuyé vos efforts pour faire de ce pays ce qu'il est aujourd'hui. Il semble maintenant que les desseins de la Providence se portent vers la partie nord de ce continent, et qu'une nation se lève sur cet hémisphère occidental,—rivale amie des Etats-Unis.

Nos débuts sont modestes; cependant, l'année dernière, cinquante mille colons américains ont traversé la frontière, se dirigeant vers le Manitoba et l'Ouest Canadien, pour y prendre des terres et se fixer au Canada. Il en est venu de tous les Etats de l'Union Américaine mais principalement du Minnesota, du Wisconsin, du Michigan, du Montana, de l'Etat de Washington. Ils sont les bienvenus. Avec notre population restreinte, nous ne pourrions entreprendre au Canada, de nous assimiler toutes les races qui nous viennent de l'Europe, mais nous sommes toujours heureux de tendre une main cordiale à l'américain dont l'âme s'est toujours nourrie de ces deux grands principes de gouvernement: l'égalité du citoyen devant la loi et des droits égaux pour tous. Nous nous mettons à l'œuvre aujourd'hui. Nous entendons donner au continent américain, sa deuxième grande nation. Le président de ce banquet a dit, aimablement, que je n'étais pas prophète dans son pays, bien que je puisse l'être dans le mien; ce que je n'admets

pas, car un homme n'est jamais prophète dans son propre pays. On vous a parlé de l'annexion du Canada aux Etats-Unis. Personne ne sait ce que l'avenir nous réserve, mais je puis dire ceci, en toute sincérité, Mesdames et Messieurs, que, quoiqu'il arrive, nous, habitants de la partie septentrionale de ce continent, nous nous efforcerons toujours de maintenir intacts les grands principes de notre mère-patrie. (Bravos). Nous sommes les fils de la Grande-Bretagne, et dans cette Grande-Bretagne, se rencontrent des Anglais, des Ecossais, des Français et des Irlandais. Dans tous ces éléments, il se trouvera des hommes capables d'édifier d'autres nations.

Il y a ici présents des Canadiens qui exercent la même industrie que la vôtre. L'honorable M. Edwards, membre du Sénat canadien, est une autorité en matière de tarif. Il vous dira que l'on a conseillé au peuple canadien de traverser l'océan, pour y trouver des débouchés qui nous étaient refusés aux Etats-Unis. Il a été grandement question de tarif, et je n'entends pas en parler davantage. Mais je puis dire que le Canada, tout petit qu'il soit, est encore l'un de vos principaux clients, venant le troisième par ordre d'importance. Le premier est la Grande-Bretagne,l'Allemagne vient en second, et le Canada ensuite. Nous achetons des Etats-Unis pour deux cents millions par année, ce qui est plus que tous les achats combinés de l'Amérique méridionale. Notre exportation aux Etats-Unis n'atteint pas cent millions, pendant que nous vendons trois fois ce montant à la mère-patrie où nous avons un marché libre échangiste qui nous a été refusé ici. Au lieu d'aller du nord au sud, nous avons dû renverser l'économie géographique,et étendre notre commerce de l'Est à l'Ouest. Aujourd'hui notre commerce suit deux grands courants, d'un côté par l'Atlantique, de l'autre par le Pacifique. Soyez certains cependant qu'en tout temps, pour des causes justes, nous serons toujours prêts à vous tendre une main cordiale.

(Bravos.)

Mon dernier mot, Mesdames et Messieurs, sera sous forme d'excuse aux dames de les avoir retenues si longtemps; mais elles me pardonneront facilement quand elles sauront que je suis canadien,—d'origine française et irlandaise,—et qu'il est d'usage au Canada, dans nos fêtes patriotiques d'exalter par dessus tout, les vertus de la femme. Et s'il m'était permis de parler au nom des Canadiennes, je ferais part à cette superbe réunion, qu'elles nourrissent envers leurs sœurs Américaines les sentiments que j'avais mission d'offrir aux convives de ce banquet. (Applaudissements prolongés.)

NOTE : Les deux discours qui précèdent ne sont pas les seuls que M. Marcil a fait aux Etats-Unis. Il en a prononcé deux autres: l'un, devant la Société Historique de Pittsburg, en Octobre 1906; l'autre, au banquet de l'Association des Editeurs de journaux américains, à New-York, à l'Hôtel Waldorf-Astoria, le 21 février 1907.

De fait, M. Marcil est l'un de nos orateurs les plus connus et les plus estimés aux Etats-Unis, et son prestige y égale, pour ainsi dire, celui dont il jouit dans les centres canadiens, anglais ou français.

DISCOURS

DE

L'HONORABLE S. N. PARENT

PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Au banquet ds l'Association de chasse et de pêche, à New-York, le 15 mars 1899.

(Traduction)

MONSIEUR LE PRESIDENT, MESSIEURS,

Jamais je n'ai compris plus qu'en ce moment, en présence de personnages aussi distingués, et qui ont accordé, à mes amis et à moi, un accueil si sympathique, une hospitalité si large et si cordiale, jamais je n'ai compris, dis-je, la position difficile dans laquelle me place mon peu de connaissance de la belle langue anglaise.

Rien ne me serait en effet aussi agréable que de pouvoir trouver les expressions justes pour vous dire, messieurs, avec quel intérêt, nous, de l'autre côté de la frontière, nous suivons les progrès et l'avancement de ce merveilleux pays, en face du monde étonné. Et, dois-je l'avouer nous avons pas seulement la prétention de vous admirer, de loin, mais nous sommes même animés du désir de copier en miniature, les grandes choses que vous accomplissez avec tant de succès.

Ces sentiments ne sont-ils pas provoqués par vos actes mêmes ? Je dis oui ; et c'est avec fierté et orgueil que nous constatons que notre province de Québec attire de plus en plus vos regards. En effet, chaque année, une affluence toujours grandissante de touristes américains, viennent chercher une diversion aux tracas des affaires, le repos et les jouissances qu'offrent aux sportsmen nos territoires de chasse et de pêche. Aussi avons-nous tenu à honneur de prendre part à cette grande exposition, où l'on voit réuni

tout ce qui peut exciter la convoitise des amateurs.

Nous nous sommes efforcés de mettre sous vos yeux, en aussi grand nombre que possible, des specimens des habitants de nos immenses forêts qui sollicitent, messieurs, l'honneur de mourir sous votre coup de feu, de même que des poissons de nos lacs et de nos rivières qui n'attendent que votre présence pour mordre à vos riches appâts et tomber victimes de votre merveilleuse habileté.

Permettez-moi d'exprimer l'espoir, au risque de passer pour égoiste, que l'avenir nous réserve encore en plus grand nombre la présence, chez nous, de vos compatriotes.

N'allez pas vous gêner, vous n'avez chez nous que l'embarras du choix. Le gibier, gros et petit, abonde. Le poisson—le véritable poisson du sportsman—tel que la gentille et capricieuse truite, le saumon, le roi des habitants de nos rivières, la ouananiche et autres de moindre importance sont légion dans toute la province de Québec, et particulièrement dans le nord, et dans tout le pays jusqu'au Labrador.

Je pourrais vous citer de nombreuses rivières qui regorgent de saumons et qui n'attendent plus qu'un locataire qui aurait eu la bonne fortune de diriger son attention vers elles. La rivière St-Paul, sur la Côte nord, est de ce nombre, et sa situation géographique permet de l'atteindre directement de New York, et par une voie plus courte, en passant par Québec, ce qui serait d'un immense avantage pour l'heureux mortel qui en deviendrait le possesseur.

Nous avons nos lacs, au nord de Québec et au nord de Montréal, de même que dans la région de Témiscouata, qui peuvent offrir à des centaines et des centaines de sportsmen les plus belles jouissances et des pêches miraculeuses.

Et tous ces lacs et ces rivières foisonnent de points de vue magnifiques, de panoramas superbes, d'endroits enchanteurs et où l'on peut trouver en même temps le repos de l'esprit et du corps.

Je ne vous apprends rien en disant que la province de Québec est véritablement le royaume de l'orignal, le roi de la forêt américaine. Mais on le trouve surtout dans la région de Gaspé, de la Matépédia et de Témiscouata, à l'est, et dans la région de Pontiac, à l'ouest, où il se trouve en grande abondance. Le caribou, l'élan, sans oublier les carnassiers, et les animaux à fourrure se rencontrent aussi partout.

Mais cette nomenclature, si je voulais la poursuivre, m'entrainerait dans des détails qu'il serait, je crois, oiseux de donner en présence d'amateurs pour qui la chasse et la pêche n'ont pas de secret. Et avec votre permission je n'irai pas plus loin.

Je désire constater ici, que nous avons déjà chez nous, plusieurs clubs américains, soit de chasse, soit de pêche, et que nous sommes les plus heureux de leur donner chaque année, l'hospitalité.

Nous n'avons qu'à nous flatter des rapports que nous avons eus avec ces personnages distingués par leur haute position et leur fortune, et nous n'avons rien tant à cœur que de leur faire trouver de plus en plus agréable le séjour de la province de Québec.

Parmi ces hauts personnages, il en est un qui attire les sympathies d'une façon spéciale, parceque durant les récents événements qui ont intéressé votre pays, il a fixé sur lui l'attention du monde entier par son esprit d'entreprise et son grand amour de sa patrie; je veux parler de M. Roosevelt, que vous venez d'élever à la position si enviable de gouverneur d'un des états les plus importants de l'Union Américaine. M. Roosevelt a été et sera encore longtemps, j'espère, l'hôte d'une de nos principales stations balnéaires, la Malbaie, un des sites les plus enchanteurs que nous ayons, et situé à quelques heures à peine de Québec.

La présence dans les murs de Québec, il y a quelques

semaines à peine, des représentants les plus autorisés de l'Union qui sont venus y discuter avec les représentants de l'Angleterre et ceux du Canada, les grandes questions qui intéressent les trois pays, ne peut manquer d'être de nature à rendre encore plus intimes nos relations avec les Etats-Unis.

Il est, je crois, permis d'en augurer les meilleurs résultats pour les deux pays.

Le proverbe "Mêler l'utile à l'agréable" est bien facile à appliquer pour ceux qui, tout en venant faire du sport dans nos parages, désireraient aussi y asseoir des entreprises payantes. Nos innombrables pouvoirs d'eau et nos inépuisables forêts de bois de pulpe n'offrent-ils pas aux capitaux étrangers de vastes ressources ? Nous avons dans notre province du bois de pulpe en quantité telle qu'il ne paraît pas possible de l'épuiser jamais, grâce surtout au fait que l'épinette noire se renouvelle en forêt tous les vingt ans.

Les capitalistes anglais jettent depuis quelque temps surtout, des regards d'envie sur les forces motrices dont nous pouvons disposer et sur les immenses profits qu'ils pourraient retirer de notre bois de pulpe. Je ne crois pas trop présumer, cependant, en disant que le nombre des industries de ce genre fondées chez nous par vos compatriotes dépassera toujours celui des autres pays; ce à quoi, messieurs, vous êtes invités le plus cordialement du monde.

Il me reste maintenant à vous féliciter sur l'immense succès de votre grande exposition et à vous remercier pour votre bienveillant accueil et l'attention spéciale que vous avez bien voulu donner à la vieille province de Québec que j'aime et que vous aimez, comme moi, à voir grandir et prospérer.



DISCOURS

DE

L'HONORABLE HONORE MERCIER

PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

A une séance solennelle du Congrès des Catholiques des Etats-Unis tenu à Baltimore, en novembre 1889, à l'occasion du Centenaire de l'Eglise Catholique Américaine.

M. LE PRESIDENT,

REVERENDISSIMES PRELATS,

REVERENDS MESSIEURS,

MESSIEURS,

Je me considère extrêmement honoré d'être appelé à porter la parole dans une circonstance qui a réuni autant d'hommes illustres. Nous voyons ici, dans cette historique cité, assemblés pour rendre hommage à un éminent prélat, des hommes qui se sont distingués dans toutes les carrières de l'existence, portant des noms honorés dans toutes les parties du monde civilisé, des illustrations de l'Eglise, des hommes d'Etat qui ont fait preuve d'une sagesse sans égale dans le gouvernement d'une puissante nation, de grands capitaines dont le nom passera à la postérité, des orateurs et des écrivains dont les œuvres sont répandues et recueillies bien au-delà des frontières de leur pays: tous égale-

ment éminents dans leur sphère respective, et en bon nombre venus de pays lointains, mais rapprochés par la communion du génie et par une commune admiration pour une cause et un grand nom.

L'honneur qui m'est fait d'être appelé à dire quelques mots dans un tel concours, je le rapporte, non à ma personne, mais au pays voisin d'où je viens, et plus particulièrement à la province de Québec que je représente.

Je ne vous étonnerai donc pas si, parlant ici au nom d'une grande province du Dominion du Canada, d'une province immense par l'étendue de sa zône fertile et destinée à nourrir une population plus considérable que celle de plus d'un royaume de l'Europe, j'envisage la carrière de l'archevêque Carroll au point de vue de ses relations avec l'Etat plus particulièrement que dans ses relations avec l'Eglise.

Ce fut certes une grande figure dans l'Eglise que l'archevêque Carroll; mais ce fut aussi un grand homme d'Etat.

On nous a dit dans un langage magnifique ses travaux pour l'Eglise qu'il aimait,et les fruits qu'ils ont portés.L'Eglise qu'il a élevée sur ce sol d'Amérique est aujourd'hui l'une des plus grandes Eglises du monde; c'est par millions qu'elle compte ses membres; elle aspire dans toute sa plénitude l'air de la liberté; elle enseigne, par le précepte et l'exemple, que nulle part l'œuvre divine n'est mieux accomplie, et le bonheur de l'homme mieux assuré, que là où la Liberté, la grande et universelle Liberté, jouit d'un plus grand respect.

La liberté et l'autorité; la loi et l'ordre; les devoirs du citoyen, aussi bien que ses droits; la certitude que la liberté peut exister dans sa plénitude, sans la licence, que la liberté engendre l'ordre et non le désordre, que le devoir du gouvernement est d'encourager la liberté et non de la restreindre, que la liberté bien ordonnée est le plus solide pilier de l'au-

torité; telles furent les leçons que vos pères, les révolutionnaires du siècle passé, vous ont léguées après les avoir scellées de leur sang.

Ils n'eurent pas de plus puissant auxiliaire, d'ami plus dévoué que le grand archevêque Carroll, pour les soutenir dans l'œuvre magnifique qu'ils avaient conçue pour arriver au *self-government*.

Quels temps périlleux que ceux-là! Le sort de la liberté, le sort de l'humanité étaient dans la balance. Si Washington, Franklin, Carroll et leurs illustres compagnons avaient failli à la tâche que Dieu leur avait confiée, quelle épouvantable calamité c'eut été pour l'Amérique, pour l'humanité elle-même!

En Europe, l'absolutisme triomphant; des guerres partout, guerres de religion, guerres de dynastie, guerres de conquête et d'ambition, qui avaient refoulé les aspirations et les droits populaires;—l'Italie partagée entre quelques maisons princières;—les souverains de l'Allemagne fournissant leurs sujets, comme l'antiquité fournissait ses gladiateurs, comme chair à canon dans les querelles des Etats voisins;—la Russie encore sommeillante dans la barbarie; le nord de l'Europe gouverné par des mains de fer;—partout, dans tous les Etats, la puissance royale suprême, au-dessus des lois, indépendante de l'opinion.—En dehors de la France, le peuple osait à peine murmurer; en France même, il ne paraissait y avoir que certaines classes qui réfléchissaient sur les droits de l'autorité et les droits du sujet,et par malheur,ces penseurs étaient des visionnaires épris d'utopie et de théorie, trop souvent même hélas! ils avaient pour guide l'irréligion, des idées et des principes non fondés sur les réalités et l'expérience de la vie, prenant l'homme non tel que l'a fait la nature, mais en faisant un être créé à l'image de leurs propres conceptions, doué de facultés et de qualités imaginaires, et bâtissant là-dessus ces théories gouvernementales qui devaient abou-

tir à l'effroyable cataclysme de la Révolution Française.

En Angleterre aussi, un travail se faisait, lutte fondée sur une plus juste conception des choses, mais lutte faible, plutôt une dispute dans les hautes classes pour ou contre les prérogatives royales, que l'aspiration des masses aux droits populaires. La Chambre des Communes, formée, régie par les classes privilégiées, la noblesse héréditaire et terrienne, n'était pas un corps représentatif du peuple; les lois pénales existaient encore en ce temps-là, le droit de réunion était refusé au peuple, le droit d'association, considéré comme un crime, était sévèrement interdit aux corps de métiers, le suffrage était réservé à une faible minorité de la nation, et il devait s'écouler encore un demi siècle et davantage,avant que la chambre des Communes pût devenir l'assemblée du peuple, avant qu'à l'exemple de l'Amérique on eut constitué le gouvernement des masses et non celui des Castes.

Les hommes d'Etat mêmes qui revendiquaient quelques droits populaires dans la Chambre des Communes ne le faisaient guère que dans la mesure de leur intérêt personnel; ils auraient imposé à l'Amérique des lois et des fardeaux dont ils n'auraient point voulu pour eux-mêmes. Georges III n'avait qu'à vouloir gouverner l'Amérique par des édits autocratiques, il avait dans le ministère et dans les Communes d'Angleterre une majorité puissante pour approuver des mesures et des procédés tyranniques.

Quelle période de crise pour l'Amérique et le monde! Si les idées qui inspiraient alors les rois et les princes, les hommes d'Etat et les législateurs du Vieux-Monde avaient prévalu sur le Nouveau Continent; si vos ancêtres avaient mal interprêté leurs devoirs; s'ils avaient failli à les remplir, la tyrannie se serait déroulée comme un suaire sur le monde entier, et l'on verrait aujourd'hui, non seulement l'Amérique,mais l'Europe et le monde civilisé,se débattre, au bruit de leurs chaines,pour sortir de l'abime et se vivi-

fier à la chaleur de cet astre de la Liberté qui aujourd'hui grâce à l'héroïsme de vos pères, illumine votre continent et répand sa lumière au loin, au-delà des océans que votre pays a pour frontières (applaudissements prolongés).

L'archevêque Carroll a eu sa large part dans cette œuvre grandiose et glorieuse. Ce génie large, émancipé de ce qu'il y a de suranné dans les croyances et les traditions, comprit que l'intelligence et la volonté humaines, ayant la liberté de conception et d'aspiration, devaient aussi avoir la liberté d'expression et d'action, et que l'unique restriction qui pût leur être imposée était celle que la loi de Dieu prescrit et que les conditions de la société demandent aux hommes, appelés à cohabiter avec leurs semblables, pour marcher librement à la recherche du bonheur, sans autre frein que les droits d'autrui.

Ce furent là les idées soutenues par Carroll et les illustres fondateurs de votre constitution. Votre Déclaration d'Indépendance a été une révélation pour l'humanité. Ayant pour point de départ que les droits qu'elle proclamait venaient de Dieu, source de tout gouvernement et de toute autorité, elle formulait en termes non équivoques les principes dont l'application doit assurer la plus grande somme de liberté au peuple, en même temps que les meilleures garanties d'ordre, de paix et de sécurité pour les personnes et la propriété

Il n'y a peut-être personne, parmi les hommes de cette époque, qui ait plus fait que Franklin pour la cause américaine, et Franklin était l'ami intime de Carroll. En Amérique, en Angleterre, en France, Franklin fut, par sa parole, par ses écrits, l'un des plus nobles champions des droits de votre pays; il se révéla assez fin diplomate pour tenir tête et imposer ses vues aux hommes d'Etat les plus consommés de l'Europe, et son vaste esprit eut la perception nette et juste des vrais principes du gouvernement. Jusqu'à quel point l'archevêque Carroll a contribué, par

sa saine érudition, par la sûreté de son jugement, par son esprit de justice, à passionner Franklin et ses contemporains pour ces grands et admirables principes, nul ne saurait le dire: mais nous savons, sur les meilleures preuves, que les fondateurs de votre pays voyaient en lui un sage conseiller, et que si son frère Charles a risqué son immense fortune par dévouement pour son pays en signant la Déclaration d'Indépendance, le grand archevêque n'a pas été moins généreux en vouant son immense talent, sa haute influence, son travail incessant à la cause de ses compatriotes.

C'est une véritable faveur de la Providence pour les disciples de l'Eglise catholique romaine que l'archevêque Carroll ait rendu d'aussi éminents services à son pays, et que son influence ait été à la hauteur de ses services; je pourrais aller plus loin et dire qu'il est également providentiel pour toutes les religions et croyances d'Amérique que sa voix ait été entendue.

On était encore à l'époque des persécutions religieuses; les haines soulevées en Europe par de longues années de dissensions et de guerres de religion n'étaient pas encore assouvies; dans les statuts de tous les pays on trouvait des lois attentatoires à la liberté de conscience; des hommes qui récusaient l'infaillibilité de l'Eglise catholique romaine s'arrogeaient un contrôle absolu sur les croyances des autres, et le monde offrait l'étrange spectacle de gouvernements fondés pour des fins temporelles, et faisant cependant des lois pour les besoins spirituels du peuple; n'osant réclamer pour eux-mêmes l'inspiration d'en haut mais tout de même promulguant des doctrines et des croyances, et niant aux autres le privilège de faire ce qu'ils faisaient pour eux-mêmes en se créant une religion pour leur propre usage.

L'Amérique elle-même n'était pas encore dégagée de ces préjugés, et longtemps avant que le pays eût subi le

bienfaisant ascendant du génie de Carroll, longtemps avant que ce grand esprit eût comuniqué sa libéralité aux hommes publics de son temps, on voyait le Congrès de Philadelphie protester contre l'Acte de Québec passé en 1774 par la Chambre des Communes d'Angleterre, loi qui garantissait la liberté religieuse aux catholiques romains du Canada.

Cette imprudente protestation ne fut pas sans quelque influence sur les luttes de l'Indépendance Américaine. L'archevêque Carroll put s'en apercevoir lui-même; lorsqu'il fut délégué au Canada avec Franklin, Chase et Charles Carroll pour solliciter les sympathies du peuple canadien en faveur des colonies insurgées, partout ils constatèrent que la protestation du Congrès de Philadelphie avait indisposé les populations: les Canadiens-français demeurèrent neutres pendant la guerre,—l'armée de Burgoyne en compta à peine 150; contre toute attente, ils se tinrent à l'écart d'une guerre qui devait pourtant être si fatale à leur ennemi héréditaire.

Mais cette erreur fût noblement réparée; lorsqu'arriva le moment d'appliquer les vrais principes du gouvernement, de jeter les bases de votre constitution, la liberté fut proclamée dans toute sa plénitude, dans toute sa beauté, et aujourd'hui votre République offre le majestueux spectacle de l'union franche et loyale de tous les citoyens fraternisant, malgré leurs différences de croyances et de pratiques religieuses, dans un commun amour pour leur pays, dans un commun dévouement aux principes de la liberté civile et religieuse. (Applaud.)

Il est une cause pour laquelle l'archevêque Carroll se prodigua davantage: celle de l'éducation. Hélas! le savoir en lui-même ne dégage pas l'humanité des fragilités et des passions qui sont son lot; mais au moins il tend à faire de l'homme un être plus raffiné, plus éclairé, plus apte à connaître ses devoirs et ses droits, de même que les devoirs et

les droits de ses semblables.

La vertu et la religion jointes au savoir donnent l'homme parfait, l'homme dont toutes les facultés, morales et intellectuelles, ont reçu leur pleine culture. C'est là qu'on trouvera le bon citoyen, le soldat intrépide, l'homme d'Etat intègre. Il n'y a pas de forme de gouvernement sous laquelle la vertu et l'intelligence soient plus nécessaires que la République; dans chaque citoyen il y a un homme d'Etat, car c'est de son jugement que dépend en dernier ressort la décision de toutes les questions politiques; par son suffrage il participe à la législation, c'est lui et ses concitoyens qui font les gouvernements, et ceux-ci seront ce que le citoyen les fera suivant la manière dont il aura compris et accompli ses devoirs.

Aussi n'est-il pas de plus grand service à rendre à votre pays que celui que l'Eglise catholique rend aux Etats-Unis, en cette mémorable circonstance, en jetant les bases larges et profondes d'une grande université catholique; il ne pouvait non plus être élevé un plus beau monument à la mémoire de l'archevêque Carroll, on ne pouvait imaginer plus belle manière de célébrer son centenaire.

C'est dans la cité qui porte comme une auréole le nom de Washington, dans la capitale de la plus libre nation du monde, à l'endroit même où sont traités par les plus fortes têtes du pays les intérêts de soixante millions d'hommes, que dis-je ? de centaines de millions; c'est là qu'en cette année de grâce l'Eglise catholique romaine fait à votre pays le magnifique cadeau d'une grande université, qui sera le foyer des arts et des sciences, de la religion et de la morale et où vos enfants trouveront l'enseignement de cette grande vérité: que la loyauté envers Dieu implique loyauté à l'Etat.

De même qu'aux vieilles époques catholiques, l'Eglise avait doté l'Angleterre et la France, l'Allemagne et l'Italie d'universités dont on comptait les élèves par milliers et

où les sciences du temps étaient enseignées par les plus habiles professeurs que produisait le siècle; de même voyons-nous au dix-neuvième siècle, dans la libre Amérique, l'Eglise poursuivre son œuvre antique, toujours la même, consistant à donner aux plus nobles facultés de l'homme leur complet développement, ouvrir à la jeunesse studieuse de l'Amérique un foyer de science où l'œuvre des collèges puisse être complétée, où l'on préparera pour l'avenir les hommes, qui, dans les diverses carrières professionnelles, dans la vie publique ou dans la vie privée, dans la chaire ou dans le parlement, seront appelés, de concert avec leurs concitoyens honorables d'autres croyances, à former l'opinion publique, à instruire leurs compatriotes des beaux et nobles principes de liberté, d'égalité et de justice.

Pour notre part, nous qui venons de la province de Québec, nous sommes déterminés à n'avoir d'autre guide dans nos affaires publiques que la justice; nous croyons à la justice dans toute sa pureté immaculée, nous croyons à la justice en tout et en dépit de tout, nous croyons à la justice quelles qu'en soient les responsabilités et les conséquences; justice, non seulement pour le présent et l'avenir, mais—justice pour le passé, et lorsque nous constatons que ses préceptes ont été méconnus ou négligés, nous croyons alors qu'il faut retourner en arrière pour redresser les torts et payer les dettes. L'idée que nous avons de la justice est celle qu'en avait saint Thomas: *Virtus moralis disponens voluntatem ad perpetus unicuique reddendum jus suum secundum equitatem;* une vertu morale qui dispose la volonté à toujours rendre à chacun ce qui lui est dû suivant l'équité."

Aussi, lorsque la minorité protestante du Bas-Canada réclama, d'ordre naturel et de droit, le privilège de faire instruire leurs enfants dans leurs propres écoles, d'après leurs méthodes et leurs notions religieuses, mes compatriotes Canadiens-Français et catholiques,je suis fier de le dire,

n'hésitèrent pas un instant; de leur plein mouvement ils accordèrent à la minorité protestante des écoles distinctes et le droit absolu de les administrer de la manière qu'elle jugerait la meilleure pour assurer le bien moral et religieux de la population protestante du pays.

Toujours dans le même esprit, sans aucune intention d'indu favoritisme, sans vouloir en rien empiéter sur les droits des autres, mais au nom de la justice, et de la justice seulement,*uniquique reddendum jus suum secundum aequitatem,* nous avons remis à l'église catholique, par l'entremise de l'ordre des Jésuites, la propriété dont il avait été spolié par le même George III qui aurait voulu spolier vos pères de leurs libertés et de leurs droits.

Les biens des Jésuites avaient été enlevés à l'ordre, sans compensation en retour. Aussi, avons-nous cru que nous n'avions aucun droit véritable, aucun droit moral à la détention de ces biens. La loi était là, il est vrai, nous avions la légalité pour nous, pas un tribunal ne pouvait nous forcer à une restitution; mais il est une autre loi, une loi plus puissante, dérivant de la nature, de Dieu même, et cette loi nous interdisait tout droit moral à la possession de ces biens; devant les tribunaux nos titres pouvaient être valides, mais l'eussent-ils été devant le tribunal suprême de l'Equité ? Nous ne l'avons pas cru; nous avons dédaigné d'invoquer l'excuse des " faits accomplis, " nous ne nous sommes trouvés libérés par aucune restriction statuaire ni aucune prescription. Ne nous connaissant aucun droit devant Dieu, nous n'avons pas voulu nous prévaloir de nos droits devant les hommes, et de notre propre et libre mouvement nous avons fait un acte de restitution dont nous sommes fiers et dont, je l'espère, l'histoire ne nous blamera pas (applaud.).

On fait beaucoup au Canada pour l'éducation; nous sommes fiers de nos collèges et de nos universités; lorsque dans le passé vous n'aviez pas encore les facilités dont vous

jouissez aujourd'hui, combien de vos jeunes hommes sont venus chercher au Canada les bienfaits d'une éducation chrétienne! Combien de prêtres et de laïques nous avez-vous envoyés au séminaire de Saint-Sulpice, combien sont sortis de l'enceinte du collège de Sainte-Marie à Montréal pour aller répandre parmi vos populations les connaissances qu'ils avaient cueillies dans mon Canada, dans mon *Alma Mater* dont le nom reste associé dans mon cœur à tant de chères souvenances ! Ah ! si nous ne pouvons espérer fonder dans nos rigoureux climats une université comme celle que vous ouvrez maintenant, nous pouvons toujours nous enorgueillir d'avoir vu, il y a déjà nombre d'années—je puis remonter jusqu'en 1852 —nos évêques et nos hommes politiques bâtir dans la chère vieille cité de Québec, l'université Laval, qui a entrepris et qui poursuit encore une œuvre bienfaisante pour tous et dont tous sont fiers.

Comme nos collèges ont autrefois été heureux de donner aux vôtres une éducation bienfaisante, permettez-moi d'espérer qu'à votre tour vous serez généreux, et que les Canadiens ne seront pas des étrangers dans les annales de l'Université de Washington; qu'au contraire, ils y seront les bienvenus, soit comme élèves ou professeurs, de manière à créer un nouveau lien plus étroit entre deux peuples déjà unis par tant de sentiments et désormais heureux de voir leurs enfants étudier ensemble les mêmes sciences dans les mêmes écoles, sous les mêmes maîtres, dans un commun sentiment d'amour pour Dieu et leur patrie. (Applaud.)

Parmi les beaux poëmes dont s'est enrichi votre littérature nationale, il en est un de votre grand poète Longfellow, qui me paraît admirablement approprié à la présente circonstance. Le poète adresse son invocation au vaisseau de l'Etat, je voudrais en étendre le sens et l'appliquer à votre université. Et vraiment, la prospérité de

votre université me parait si intimement liée à la prospérité de votre glorieuse Union, la Patrie et la Religion si étroitement mêlées dans vos sentiments, qu'en répétant la prière du poête pour l'une, je la formulerai nécessairement pour l'autre.

Je dirai donc, parlant pour votre pays en même temps que pour votre université et pour leur union:

(1) "Sail on, O Union, strong and great!
Humanity, with all its fears,
With all its hopes of future years,
Is hanging breathless on thy fate !
We know what master laid thy keel,
What workmen wrought thy ribs of steel,
Who made each mast, and sail, and rope,
What anvils rang, what hammers beat,
In what a forge and what a heat
Were shaped the anchors of thy hope ?
Fear not each sudden sound and shock,
" Tis of the wave and not the rock;
" Tis but the flapping of the sail,
And not a rent made by the gale!
In spite of rock and tempest's roar,
In spite of false lights on the shore,
Sail on, nor fear to breast the sea !
Our hearts, our hopes, are all with thee,
Our hearts, our hopes, our prayers, our tears,
Our faith triumphant o'er our fears,
Are all with thee,—are all with thee!"

(Applaudissements prolongés).

(Traduction)

(1) " Déploie tes voiles, O grande et forte Union!
L'humanité, avec toutes ses terreurs,
Avec toutes ses espérances d'avenir,
Retient son souffle, attendant ton destin!

Nous savons quel est le charpentier qui a fait ta quille,
Quels forgerons ont battu ta membrure d'acier,
Qui a fait chaque mât, chaque voile, chaque cordage,
Sur quelles enclumes les marteaux ont frappé,
Dans quelle forge et par quelle chaleur
Ont été façonnées les ancres de l'espérance!
Ne crains ni commotion ni choc,
C'est la vague et non le récif;
Ce n'est que le ballonnement de la voile
Et non pas un coup de vent qui l'a fendue!
Au milieu des récifs et de l'ouragan,
En dépit des feux trompeurs du rivage,
Marche, sans craindre la mer!
Nos cœurs, nos espérances sont avec toi,
Nos cœurs, nos espérances, nos prières, nos larmes,
Notre foi triomphant sur nos craintes,
Sont avec toi!—avec toi!"

NOTE: Plusieurs de nos lecteurs se rappellent encore les éloges enthousiastes que la presse Américaine prodigua alors à l'Honorable M. Mercier, de regrettée mémoire, à l'occasion de ce magistral discours.

Ces appréciations lui font tant d'honneur et honorent en même temps si hautement sa race et sa province, que nous nous faisons un devoir d'en reproduire quelques-unes, suffisantes cependant pour montrer tout le succès qu'il remporta alors comme orateur au milieu de cette assemblée d'élite, composée de Cardinaux, d'Archevêques, d'Evêques, de prêtres, et de laïques appartenant aux plus hautes classes de la société.

L'Honorable H. Mercier, à Baltimore

Opinion de la presse américaine sur le discours qu'il a prononcé devant le Congrès Catholique.

(*Boston Globe*)

" La dernière séance du grand Congrès des Catholiques a eu lieu aujourd'hui, 12 novembre, au milieu d'un enthousiasme aussi ardent, et d'une foule aussi considérable qu'à la séance d'inauguration. L'Honorable Honoré Mercier, premier ministre de Québec, a prononcé devant le Congrès un discours qui, sous bien des rapports, est le plus remarquable que les délégués aient entendu depuis le commencement de la semaine."

(*New-York Times*)

" Impossible de se figurer l'enthousiasme qui régnait à l'ouverture de la seconde séance du Congrès ; la foule était plus grande encore qu'au premier jour. Le discours qui a produit la plus vive impression est sans contredit, celui de l'Honorable Honoré Mercier, premier ministre de Québec. Il a empoigné son auditoire et a produit une impression durable."

(*New-York Herald*)

" M. Mercier, le lion de la journée "

" C'est M. Mercier, premier ministre de Québec, qui a fait les principaux frais de la seconde séance. Il a, de fait, été le lion de la journée. Il s'est réjoui de la restitution des biens des Jésuites par le parlement provincial, grâce à son influence, et a déclaré que cet acte de justice serait un honneur pour la province. Il a fait quelques allusions délicates à l'annexion en citant le beau peëme de Longfellow : " The ship of State ". Il a provoqué beaucoup d'enthousiasme, et s'est acquis les sympathies de tous."

(*Albany Argus*)

" Parmi les catholiques les plus remarquables maintenant réunis à Baltimore, nous devons aussi mentionner M. Honoré Mercier, premier ministre de Québec.

" Il a prononcé un magistral discours au Congrès hier. Quoique français de naissance et d'éducation, M. Mercier s'exprime si facilement en anglais, qu'il a soulevé autant d'enthousiasme que Dougherty, qui passe pour l'homme le plus éloquent des Etats-Unis."

DISCOURS

DE

M. H. C. SAINT PIERRE, C. R.*

Le jour du "MEMORIAL DAY" le 30 mai 1900, à Richford, Vermont, devant les Vétérans de la Grande Armée de la République Américaine.

(Traduction)

COMMANDANT ET CAMARADES,

Nous sommes aux plus beaux jours du printemps. La nature revêt sa robe de verdure émaillée de fleurs aux couleurs les plus brillantes; les zéphirs murmurent dans les bois leurs chants d'amour ; les oiseaux remplissent partout l'air de leur gaieté bruyante; et pourtant, au milieu de toute cette joie, au sein de cette effusion de bonheur et d'allégresse, il est un jour qui revient chaque printemps que vous avez voué au deuil et à la tristesse, parce que vous l'avez consacré à la religion du souvenir. Ce jour c'est le 30 de mai.

Trente-quatre années se sont écoulées depuis le jour où cette pieuse pensée a pris naissance; et, cependant, tous les ans, sans y manquer jamais, en ce jour, on vous a vu diriger vos pas vers le champ silencieux des morts où dorment de leur dernier sommeil nos anciens compagnons d'armes, anxieux d'aller déposer sur leurs tombes les premières fleurs de la saison, et d'offrir à leurs mânes l'expression de votre affection et de vos regrets.

Cette année, vous m'avez invité à me joindre à vous, dans l'exécution de ce religieux devoir; vous m'avez demandé de réveiller vos souvenirs et de vous parler de ces événements déjà si loin de nous, auxquels nous avons par-

* Maintenant Juge de la Cour Supérieure dans le District de Montréal.

ticipé avec eux. Je vous en remercie du fond de mon cœur. Il vous aurait été facile de trouver ailleurs un orateur mieux qualifié et plus éloquent que je ne pourrais l'être pour faire revivre le passé devant vous, et pour donner aux sentiments qui débordent de vos cœurs une expression plus vivace et plus fidèle; mais vous auriez cherché en vain un camarade plus loyal aux choses d'autrefois, un ami plus sincère et plus sympathique pour tous ceux qui, vivants ou morts, furent ses compagnons d'arme.

Laissez-moi donc vous dire que si ma présence, au milieu de vous aujourd'hui, a une signification quelconque, elle veut dire tout simplement que vous avez un frère de plus qu'il faut ajouter à votre nombre.

Camarades, nous nous sommes réunis pour causer ensemble de nos compagnons qui ne sont plus, et, si je puis m'exprimer ainsi, pour nous mettre en communion avec eux. Ah ! je le sais, leurs bouches sont maintenant closes, et leurs voix ne peuvent plus se faire entendre; mais je sens que leurs mânes qui pleurent audessus de leurs tombeaux nous ont acompagné jusque dans cette salle, et qu'ils sont, en ce moment, ici au milieu de nous. Je sens qu'au récit des faits d'armes glorieux qu'ils ont accomplis et au souvenir de la grande cause qu'ils ont défendue, ils vont, comme aux jours où nous combattions à leur côté, ranimer nos esprits et réveiller notre courage.

Sous l'action encourageante de leurs secrètes inspirations, je suis convaincu qu'en sortant de cette salle, nous nous sentirons plus forts et plus que jamais résolus d'accomplir ce devoir qui nous incombe à tous, les soldats vétérans, à savoir, celui de faire revivre sous les yeux de nos enfants et de la jeune génération qui grandit les nobles exemples qu'ils ont donnés au monde, afin que ces enfants apprennent de nous jusqu'à quel degré d'héroisme un soldat peut se porter, lorsqu'il est animé par l'amour de sa patrie.

Camarades, pendant la période de quatre années, le monde a été témoin d'un des plus terribles conflits dont l'histoire fasse mention, et ce conflit avait lieu sur le sol d'Amérique. Qui donc avait provoqué cette lutte gigantesque ? Pourquoi cette immense agglomération d'hommes armés accourus à la défense du drapeau de Washington et de Franklin ? La civilisation était-elle de nouveau appelée à recommençer la lutte contre la barbarie;s'agissait-il de refouler vers les déserts et les plaines de l'ouest les hordes sauvages et indisciplinées des enfants de la forêt ? L'étranger venait-il envahir et polluer le sol sacré de la patrie ? Les flottes formidables de l'Angleterre, de la France ou de l'Allemagne étaient-elles apparues sur les côtes de l'Atlantique, menaçant la République, cette république désignée par l'un de ses présidents comme étant le refuge sacré du peuple Américain.

Non, camarades; la lutte se faisait entre frères. Les Pères de la nation avaient posé comme base fondamentale de la Constitution que "tous les hommes naissent égaux et libres," et la question à décider était de savoir si une république établie sur une telle base doit vivre, ou si elle doit périr.

Je ne puis mieux définir la question qui a été la cause du conflit dont je parle qu'en citant les paroles à la fois si expressives et si éloquentes de celui qui fut tout à la fois le héros et le martyr de cette guerre. J'ai nommé le bon et noble Abraham Lincoln.

Voici comment il s'exprimait lors de l'inauguration du cimetière consacré à ceux de nos camarades qui ont perdu la vie sur le champ de bataille de Gettysburg, champ de bataille où tant des nôtres sont tombés.

"Il y a maintenant quatre-vingt-sept ans, dit-il, nos pères ont fondé sur ce continent une nation nouvelle, conçue dans la liberté, et ayant pour principe fondamental, la proposition que tous les hommes naissent égaux. Nous

sommes, en ce moment, engagés dans une grande guerre civile qui devra décider la question de savoir si une nation ainsi fondée et qui s'appuie sur un tel principe peut longtemps se maintenir. Nous nous sommes donné rendez-vous sur l'un des grands champs de bataille de cette guerre. Nous nous sommes réunis dans le but de consacrer une partie de ce champ de bataille et d'en faire un champ de repos pour ceux qui, dans le but d'assurer la vie de la nation, ont ici sacrifié la leur......, mais je sens que c'est à nous plutôt les vivants qu'il incombe de nous consacrer à la tâche incomplète qu'ils ont si noblement fait avancer, à cette vaste tâche qui nous reste encore à accomplir. C'est en nous inspirant de l'esprit de ces héros tombés que nous trouverons un regain de dévouement pour la cause au maintien de laquelle ils ont donné ici toute la mesure de leur dévouement. Non, leur mort n'aura pas été inutile; et grâce à la ferme résolution qu'ils ont su nous inspirer, la nation, sous le regard de Dieu, va renaître à la liberté, et le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple, ne disparaîtra pas de la face de la terre".

Encore une fois, je me demande: quelle est donc la raison qui a pu induire tant de combattants à prendre part à cette lutte pour le maintien de l'Union !

Oh ! Je n'ignore pas que les Etats insurgés du Sud avaient de nombreux et puissants amis; et les cris de joie et de triomphe qui, à une certaine époque, se sont fait entendre jusque de l'autre côté de l'océan Atlantique, à la pensée que la République Américaine allait enfin être divisée en deux républiques rivales,n'ont été une cause de surprise pour personne. Mais rappelons-nous que ceux qui alors se hâtaient avec tant de joie de prédire la chute de la République Américaine, étaient des aristocrates, et que, par instinct, sans parler de leur éducation, les aristocrates sont les ennemis naturels du peuple.

Mais, s'il est vrai de dire que les aristocrates étaient

les ennemis de l'Union Américaine, il n'en était pas ainsi de l'homme du peuple. Dans cette lutte terrible qui s'engageait, l'homme du peuple ne fut pas lent à comprendre qu'il s'agissait là de sa propre cause, de la cause de la démocratie. Aussi le voyons-nous accourir de tous les coins du globe pour se ranger sous la bannière étoilée, l'emblême des droits populaires, et offrir son concours aux citoyens de la République pour assurer le triomphe de la démocratie.

A cette époque, tout comme aujourd'hui, camarades, il y avait dans notre libre Canada, des hommes au cœur généreux et à la main solide qui n'ont pas craint d'être taxés de déloyauté envers leur pays, en consentant à donner leur appui et même à exposer leur vie et à verser leur sang au service de la cause sacrée de la démocratie américaine. J'ai été du nombre de ceux-là, camarades. Emporté par la fougue et l'enthousiasme de la jeunesse, moi et bien d'autres comme moi,nous n'avons pas craint d'aller combattre dans vos rangs pour la cause du peuple, de la liberté et de l'humanité. La lutte, une fois terminée, nous sommes revenus au pays, fiers de pouvoir dire que nous avions contribué pour notre part au maintien de cette forme de Gouvernement que le Président Lincoln a si bien désigné, en l'appelant: le Gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Camarades, il y a maintenant au delà d'un siècle, treize des Etats qui devaient former le noyau de la puissante république qui s'appelle les Etats-Unis d'Amérique, décidèrent de s'unir ensemble et de mettre en commun leurs forces et leurs ressources pour jeter les fondements d'une nation nouvelle telle que le monde n'avait jamais vue. Ils adoptèrent et proclamèrent comme le premier article de leur constitution, que les hommes naissent égaux et libres, et que, devant la loi et la constitution, ce principe devait être maintenu. Aucune classe privilégiée n'était

reconnue, aucune distinction aristocratique admise. Le citoyen Américain apprit à se considérer comme l'égal de n'importe quel autre homme; et de même que dans les temps de l'ancienne Rome, un citoyen romain pouvait faire plier l'orgueil d'une tête couronnée et faire trembler les plus puissants en déclinant son titre de citoyen, de même l'habitant des Etats-Unis peut, de nos jours, compter sur le respect de tous, en invoquant son titre de citoyen américain. " Civis romanus sum " s'écriait avec orgueil l'ancien habitant de Rome au temps de la République. Aujourd'hui, l'habitant des Etats-Unis d'Amérique peut répéter avec non moins de fierté, et assurément avec la certitude non moins grande de commander le respect: "Je suis citoyen Américain."

Je viens de dire que la république américaine avait été une création nouvelle dont le monde n'avait jusqu'alors fourni aucun exemple; c'est l'histoire en mains que je vais prouver mon assertion.

Athènes était une république; mais son territoire restreint permettait au peuple de se gouverner sans avoir recours au système représentatif, et les affaires les plus importantes de l'état y étaient discutées dans les assemblées tumultueuses où la violence et la corruption avaient souvent raison de la justice et de la sagesse, et ce, au grand détriment des intérêts les plus précieux du pays.

Rome a été la plus puissante république de l'antiquité; mais quelle différence entre son organisation et son système de gouvernement et l'organisation et le système de gouvernement de la république des Etats-Unis ! Un tiers de sa population composait la classe privilégiée des Patriciens, qui ne se faisait aucun scrupule de manifester publiquement leur mépris pour leurs compatriotes plébéiens.

Toute l'autorité du gouvernement se concentrait dans un sénat composé d'aristocrates dont les décisions étaient suprêmes. La seule protection laissée au peuple contre

les abus de pouvoir de ce corps puissant était le droit de "Veto" dont les tribuns élus par le peuple avaient le droit de se prévaloir. Mais l'histoire nous enseigne que ce n'était là qu'une bien faible barrière pour arrêter le flot toujours croissant des envahissements du sénat sur les droits du peuple.

Pas d'égalité possible dans un pareil système. Les Patriciens étaient les maîtres et les Plébéiens, les esclaves.

Il ne sera peut être pas sans intérêt de vous faire connaître l'existence de certaines conditions sociales telles qu'on les trouve à l'époque où la cité avait atteint sa plus grande splendeur sous la domination des premiers Empereurs. Rome avait alors une population de près de six millions d'habitants dont plus de quatre millions étaient des esclaves, en grande partie des blancs. Tous les serviteurs appartenaient à cette classe. Les domestiques (ainsi nommés du mot "Domus" qui veut dire la maison) faisaient partie de l'ameublement du logis et s'achetaient et se vendaient avec lui. Les acteurs au théatre, les musiciens, les peintres, les artistes, en tous genres, et même les notaires publics, qu'on désignait sous le nom de "Tabelliones" constituaient une partie de l'héritage de quelques riches patriciens qui pouvaient en disposer suivant leur bon plaisir.

Ce n'est pas sans éprouver une certaine satisfaction, cependant, que, au cours de mes recherches, j'ai constaté que les avocats et les médecins constituaient une exception à la règle. Pour plaider dans le *forum* et pour exercer la profession de médecin, il fallait être un homme libre. De là la désignation de "Professions libérales" par laquelle on distingue plus particulièrement de nos jours ces deux professions.

Il serait oiseux pour moi de vous donner plus de détails et d'insister davantage. Je passe à une autre répu-

blique.

Vénise, au moyen âge, était, elle aussi, une république, et pendant une période de temps assez considérable, elle a porté le titre de "Reine de l'Adriatique"; mais son gouvernement n'était qu'une oligarchie composée d'hommes choisis dans la classe de la noblesse. Le peuple n'avait ni voix, ni influence dans l'administration des affaires publiques

A l'Amérique seule revient l'honneur d'avoir fondé le premier gouvernement essentiellement démocratique dont le monde a été témoin. C'est elle, c'est l'Amérique qui a été le berceau de la démocratie. Tout citoyen né à l'ombre de son drapeau, fut-il issu des classes les plus humbles de la société, a le même droit que le plus riche d'aspirer aux positions les plus élévées et les plus recherchées dans l'état. Ici, ni le scélérat dont le nom est accolé à un titre, ni l'idiot portant un nom aristocratique, ne peuvent s'attendre à exerçer aucune influence ni même à inspirer le respect par la simple autorité de leur naissance ou de leur association; mais Grant "le tanneur" a pu devenir le commandant-en-chef d'une armée comptant au delà d'un million d'hommes, et Abraham Lincoln sorti des rangs des travailleurs du sol, le "rail splitter," ainsi que ses ennemis l'appelaient quelquefois par dérision, devint le chef d'une des nations les plus puissantes de la terre. Le premier se révéla comme l'un des généraux les plus illustres dont l'histoire fasse mention, et le second fut proclamé le plus grand homme de son siècle.

Il faut bien admettre cependant que l'évolution dont la république américaine nous a offert le spectacle à ses débuts, en est une qui s'est opérée sans de grands efforts et presque naturellement, du moment que la nation, laissée à elle-même, s'est vue libre de faire son choix.

Rappelons-nous que les Pères de la nation, avant de traverser l'Océan pour venir en Amérique, avaient eu pour

patrie, la Vieille Angleterre, cette terre classique de liberté, où ils avaient grandi sous l'influence de ce système d'éducation dont le premier article est qu'"un Breton ne doit jamais devenir esclave". Pour eux qui avaient vécu sous un gouvernement basé sur la souveraineté populaire tempérée par l'autorité d'un souverain "qui règne mais ne gouverne pas", et par l'influence d'une chambre composée de Lords du Royaume dont le conservatisme peut bien suspendre pour un temps, mais jamais contrecarrer d'une manière absolue la volonté du peuple; pour ces pères de la nation, dis-je, habitués dès l'enfance à un tel gouvernement, l'évolution de ce système à celui d'un gouvernement purement démocratique sans roi et sans classes privilégiées fut chose facile; et, comme je l'ai dit plus haut, fut opérée sans de grands efforts.

Il n'y avait que peu d'années que subsistait cette nouvelle forme de gouvernement que déjà elle était l'objet dans le monde entier de l'admiration universelle; et de tous côtés sur le vieux continent de l'Europe le peuple demanda des réformes.

Je viens de dire qu'en Amérique, l'évolution du système de la monarchie constitutionnelle à celui d'un gouvernement purement démocratique s'était opérée presque sans efforts, grâce à l'éducation politique d'indépendance et de liberté dont vos ancêtres puritains avaient été imbus dès leur enfance: je dois ajouter qu'il n'en fut pas ainsi lorsque dans la vieille Europe on tenta d'imiter l'exemple que les Américains avaient donné au monde.

Quatorze années s'étaient à peine écoulées depuis la mise en force de la constitution des Etats-Unis lorsque la lutte s'engagea, et que la plus terrible des révolutions dont la mémoire d'homme ait conservé le souvenir se déchaina dans le vieux monde.

Encouragée par l'exemple que venait de lui donner sa sœur d'Amérique, la démocratie du continent européen,

qui, jusqu'alors avait été l'esclave des Rois et des classes privilégiées, résolut d'affirmer ses droits. Comme l'athlète des anciens jours dans les jeux Olympiques, elle se dressa de toute sa hauteur en face de ses ennemis; et mettant à nu ses bras vigoureux et son torse puissant, elle se prépara à engager la lutte contre les têtes couronnées et contre la noblesse, résolue de vaincre ou de mourir dans la revendication de ses droits.

La France devint le champ clos où devait se décider s'il était vrai, ainsi que les pères de la constitution Américaine l'avaient affirmé, que tout homme naît libre et l'égal de tout autre homme, ou s'il n'était pas préférable pour le plus grand bien de l'humanité que les trois quarts des citoyens fussent les esclaves de l'autre quart.

Camarades, permettez-moi d'interrompre un instant, le récit que je suis à vous faire de la marche et du progrès de la démocratie à travers le monde et de mettre sous vos yeux le tableau de la condition dans laquelle se trouvait la France à l'époque de la grande révolution de 1789, qui, dans l'espace de quelques mois, a pu balayer tout l'ordre ancien. Vous pourrez alors juger par vous-même, combien nous avons eu raison de combattre pour le maintien de la République et pour le grand principe de la Souveraineté du peuple qui constitue son principal fondement.

Nous sommes à l'époque où le Roi Louis XVI était sur le trône et gouvernait la France avec une autorité absolue, couronne en tête, sceptre en main, en vertu de ce qu'on appelait alors le droit divin des rois. "Lè territoire du royaume, dit l'historien Chambers, pouvait se diviser en trois parties distinctes; un tiers appartenait à la noblesse et un autre tiers était la propriété du clergé; et ces deux ordres, la noblesse et le clergé, étaient exemptés de payer aucune taxe."

Demandez-vous alors ce que devait être la condition de la masse du peuple, des travailleurs, sur qui seuls tom-

bait le fardeau de la taxe. Les objets de toutes sortes étaient frappés de l'impôt; non pas seulement ceux qui en Amérique sont considérés comme des objets de luxe ou dont le pauvre peut se dispenser, mais c'étaient les objets les plus nécessaires aux besoins essentiels de la vie. Tous les produits servant à la subsistance de l'homme étaient taxés, tous jusqu'au sel. Le paysan était tenu de payer la taxe pour chaque animal qu'il possédait; et s'il lui prenait fantaisie de se livrer au luxe jusqu'au point d'orner son humble hutte d'une fenêtre ornée de carreaux vitrés, il lui fallait payer une taxe pour sa fenêtre. On avait recours à la taxe indirecte tout comme à la taxe directe.

Le mode adopté pour assurer le paiement de ce dernier genre d'impôt était on ne peut plus odieux et oppressif. Dans chaque circonscription, ces taxes se vendaient à l'avance par encan public au plus haut enchérisseur, et ces acheteurs qui prenaient le nom de "fermiers du Roi" venaient ensuite percevoir le paiement de ces taxes pour leur propre compte avec une dureté et une avarice qui ne laissaient place ni à la pitié ni à la commisération.

Les mariages entre la noblesse et le peuple étaient absolument prohibés. L'union d'un jeune noble avec une fille du peuple était considérée comme une tache sur l'écusson des ancêtres de l'époux, et ce dernier, s'il lui arrivait de faire ce qu'on appelât une mésalliance, était impitoyablement banni du sein de sa famille pour y avoir apporté la honte et le déshonneur.

Dans l'armée l'homme qui n'appartenait pas à la noblesse ne pouvait espérer de voir ses aspirations atteindre plus haut que le grade de sergent, quelque preuve qu'il eut donnée de son courage, de son habileté ou même de son génie dans l'art militaire. Dans la marine il devait se contenter de demeurer simple matelot.

Les guerres les plus désastreuses étaient entreprises,

non pour la défense du pays et la protection du sol français, mais pour obtenir des avantages en faveur de certains membres de la famille royale, et quelquefois pour des motifs moins avouables encore.

“ De l’endroit où je parle en ce moment,” s’écriait Mirabeau, le grand tribun de la révolution, dans une de ces explosions d’indignation provoquées par les abus qu’il dénonçait, “De l’endroit où je parle en ce moment, mes yeux peuvent apercevoir le palais d’où une courtisane mit l’Europe en feu, parce qu’un Roi de France avait été trop lent à ramasser le mouchoir qu’elle avait laissé tomber sur le marbre du parquet.”

Les Généraux et les Amiraux étaient souvent choisis pour occuper les positions les plus importantes, non pas tant à raison de leur habileté et de leur compétence, mais pour satisfaire les caprices d’une courtisane favorite du Roi. Souvent on ne prenait même pas la peine de tenir secrètes et de soustraire à la curiosité du public les intrigues et les monœuvres auxquelles on avait recours dans le but de capter les bonnes grâces et les faveurs de cette grande dame. Les commissions des officiers étaient vendues au plus offrant sans tenir compte des qualités ou de l’incompétence de ceux qui les achetaient.

Le fils d’un artisan ne pouvait espérer de se livrer à aucune autre industrie que celle qu’avaient exercée son père et ses ancêtres avant lui; et si le père était cordonnier, le fils devait se contenter d’être cordonnier également.

La justice était honteusement vendue ou influencée plus honteusement encore par les favoris ou les favorites du prince.

Et pour couronner le tout, sur une dénonciation secrète, faite dans presque tous les cas par une personne intéressée, ou qui avait à satisfaire quelque vengeance, on envoyait dans les cachots de la Bastille, au moyen de ce qu’on appelait une “lettre de cachet” signée par le Roi,un citoyen,

souvent un père de famille, que l'on détenait au secret pendant des années entières sans que personne sut jamais ce qui était devenu de lui. Latude, l'une de ces victimes de la tyrannie, a passé plus de trente années de sa vie dans ces horribles cachots. Il a écrit l'histoire de sa vie solitaire, avec son sang sur les murs de sa prison. Il n'a recouvré sa liberté qu'après la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789; mais à cette date, il avait déjà depuis longtemps perdu la raison et son corps amaigri par ce long emprisonnement était devenu un véritable squelette. Physiquement et intellectuellement, il n'était plus qu'une ruine.

N'allez pas vous imaginer, Camarades, que je viens de vous faire le tableau d'un état de choses qui existait aux jours les plus sombres du moyen âge, alors que l'ignorance, la superstition et la barbarie, avaient partout droit de cité dans la Vieille Europe. Non, je vous parle de la condition dans laquelle se trouvait la France au moment où commençait la révolution de 1789, il y à peine cent ans. Je vous ai parlé de la France, mais si j'avais voulu agrandir le cadre du tableau, j'aurais pu y inclure l'Italie, l'Espagne, l'Autriche, l'Allemagne, et, de fait, tous les pays de l'Europe, à l'exception de l'Angleterre et de la Suisse. Dans tous ces pays, excepté en Angleterre et en Suisse, le peuple était l'esclave des Rois et des classes privilégiées. Nulle part, excepté dans ces deux pays, trouverez-vous que le peuple eut le moindre droit d'exprimer sa volonté ou de prendre part aux affaires du Gouvernement.

Un jour, le peuple opprimé sentit qu'il ne lui était pas possible de supporter plus longtemps l'oppression. Poussée jusqu'aux dernières limites du désespoir et de la rage, la France se dressa comme une déesse en furie, et brisant les entraves qui l'avaient si longtemps enchainée, elle arracha des mains de ses oppresseurs les armes dont ils s'étaient servi contre elle pendant une longue succession de siècles. Elle saisit l'épée encore rougie du sang de ses en-

fants, et avec cette épée, elle frappa à droite et à gauche avec le courage qu'inspire la vengeance et la force que donne la frénésie. Sous ses coups répétés, la Bastille, l'affreux donjon, croula et fut réduit en poudre; le Roi, malgré son droit divin, tomba pour ne plus se relever, et la noblesse, cette noblesse entêtée qui même à cette date persistait encore à s'accrocher à tous ses vieux privilèges, inonda de son sang les rues et les gouttières de Paris et de toutes les Villes de France. Les têtes couronnées s'alarmèrent et tremblèrent sur leurs trônes au spectacle du soulèvement et de l'insurrection inspirée par la démocratie en France, et bientôt une immense coalition fut formée pour l'écraser sous les talons de ses soldats; mais la vigoureuse république fut à la hauteur de sa tâche, et dans l'espace de quelques mois, quatorze armées organisées par le Comité du Salut Public s'élancèrent vers la frontière à la défense de la cause du peuple et du sol de la patrie. A la tête de ces armées, on voit des généraux qui comme Grant, Sheridan, Thomas, et des centaines d'autres en Amérique, étaient sortis pour le plus grand nombre des derniers rangs du peuple.

On trouve Berthier, sergent, et Bessière, simple soldat dans les gardes du Roi. On trouve Soult, Suchet, Victor, Lefebvre, Loison, Masséna tous anciens soldats de l'armée du Roi. On trouve Ney, le brave des braves, le fils d'un pauvre commerçant de Saarre-Louis en Lorraine, et Murat, le brillant cavalier qui chargeait à la tête de ses escadrons tenant à la main une simple cravache en guise de sabre, le fils d'un cabaretier.

Vous n'ignorez pas, camarades, que pour un certain temps du moins, la démocratie en France dût céder et s'effaçer; mais pour d'anciens soldats comme nous, il semble qu'il y a une certaine consolation dans la pensée que si elle a cédé, ça été sous le charme séduisant de la gloire militaire et sous l'influence du génie transcendant d'un

grand Général.

Mais tout n'était pas perdu, jetez un regard sur la carte du globe, vous y verrez les principes proclamés par la constitution américaine et par la révolution française triompher partout. Quel est le pays civilisé qui aujourd'hui refuserait de reconnaître le principe de la souveraineté du peuple ! Combien, de nos jours, comptez-vous de nations qui ne soient pas gouvernées par une chambre composée des représentants du peuple de la nation ! Honneur donc et reconnaissance aux hommes qui, en Amérique, ont imaginé et adopté la constitution des Etats-Unis d'Amérique. Honneur également et reconnaissance aux hommes qui ont rédigé et fait adopter " la déclaration des droits de l'homme"; car, c'est grâce à eux que les chaînes qui tenaient les hommes en esclavage ont été brisées, et que le citoyen peut maintenant se dire libre et l'égal de tout autre citoyen aux yeux de la loi.

On m'objectera peut-être en parlant du discours du Président Lincoln que ce grand citoyen poussait peut-être trop loin ses appréhensions, et je sais qu'on a prétendu que la séparation des Etats-du-Sud, si elle eût été couronnée, n'aurait pas nécessairement entrainé la chute de la démocratie en Amérique. Les appréhensions du président Lincoln, a-t-on dit, étaient inspirées bien plus par des craintes patriotiques et par son extrême attachement aux institutions nationales, que par la menace d'aucun danger réel.

Camarades, qui pourrait nous dire ce qui serait advenu plus tard, si de fait, l'union eut été rompue ?

Le lien qui, sous l'autorité du pacte fédéral, retenait sous un même drapeau les divers états de l'Union, une fois rompu, quelle garantie auriez-vous eu que, plus tard, sous un prétexte ou sous un autre, les états de l'extrême ouest ou ceux du centre ne se seraient pas groupés ensemble pour invoquer le droit de se séparer à leur tour et de for-

mer autant de républiques nouvelles !

Céder aux exigences des Etats du Sud et consentir à la sécession, c'eût été sanctionner le principe des "States Rights" si souvent invoqué par l'école politique de Calhoun, de Hays, de Jefferson Davis et des autres politiciens des Etats-du-Sud, et mettre fin au pacte fédéral qui retient les Etats de l'extrême ouest et du centre tout comme durant la guerre de sécession il était sensé retenir les Etats-du-Sud. Et si alors, de nouvelles sécessions avaient eu lieu, que serait devenue la démocratie américaine dans ces diverses républiques qui seraient infailliblement devenues rivales les unes des autres ? "Une maison divisée contre elle-même, nous disent les Saintes Ecritures, ne saurait subsister." Quelle garantie auriez-vous eu que les mêmes principes de gouvernement auraient été maintenus dans chacune de ces républiques ainsi séparées les unes des autres ?

La devise des Etats-Unis est " United we stand, divided we fall ".

Cette devise ainsi inscrite par les Pères de la Constitution sur l'écusson des Etats-Unis était un avertissement pour l'avenir et un moyen de faire présager par les générations futures ce qui adviendrait du pays, si jamais ses citoyens permettaient la rupture du pacte fédéral qui devait tenir unis ensemble tous les Etats composant l'Union Américaine. Qui pourrait nous dire si un jour un conquérant venu d'au delà des mers, ne se serait pas mis en tête de tenter de subjuguer ces diverses républiques divisées entr'elles, dans le but de détruire l'œuvre de vos pères et de mettre fin pour toujours au règne de la démocratie ! Avez-vous pu publier ce qui est arrivé sur le sol de l'Amérique il y a trente-six ans, alors que nous étions au plus fort de la guerre de sécession ? Ne vous rappelez-vous pas qu'un potentat étranger a réussi à envahir la république du Mexique et à renverser ses institutions démocratiques

et républicaines ? Heureusement que le peuple Mexicain un instant endormi a pu se réveiller à temps pour revendiquer ses droits et répondre aux appels patriotiques du Président de la République Mexicaine. Sous la conduite de ce vaillant chef, ces envahisseurs, repoussés de tous côtés, furent forcés d'aller prendre refuge dans leurs vaisseaux et de repasser les mers. Le trône impérial qu'on avait érigé à l'endroit même où se trouvait le fauteuil du Président de la République fut renversé et Maximilien, l'Empereur improvisé, dut payer de sa vie l'audacieuse tentative de se constituer le maître d'un peuple libre.

Que serait-il advenu si la République Mexicaine eut été divisée contre elle-même et morcelée par la sécession en plusieurs petites républiques !

Le président Lincoln avait donc raison lorsqu'il affirmait que, en combattant pour le maintien de l'Union,nous combattions pour la cause du peuple et de la démocratie en Amérique.

Camarades, nous avons combattu pour l'Union et la démocratie afin que le titre de citoyen Américain ne perdit rien de sa dignité et du respect qu'il doit inspirer.

Nous avons combattu pour l'Union et pour la démocratie afin que sur cette terre d'Amérique, il soit reconnu et admis qu'il y a plus de noblesse dans le travail honnête que dans les titres et les clinquants du grand seigneur qui croît se déshonorer en travaillant.

Nous avons combattu pour l'Union et la démocratie afin que jamais en Amérique le citoyen puisse être privé de sa liberté et jeté dans un donjon sans une cause légitime et sans l'observation des lois faites pour la protection de tous. Et j'ajouterai avec le président Lincoln que ceux d'entre nous qui sont tombés sur les champs de bataille ont sacrifié leur vie, et sont morts afin que la nation et la démocratie puissent continuer de vivre.

Voilà pourquoi tant d'hommes courageux et dévoués

sont venus se ranger autour du drapeau de Washington et de Franklin.

Mais en outre de la cause de la démocratie, il y en avait une autre que la nation était appelé à régler par le sort des armes, il y a maintenant trente-cinq ans. Vous avez compris que je veux parler de la libération des esclaves noirs dans les Etats du Sud. Le fait est que ces deux questions étaient tellement liées l'une avec l'autre, qu'elles se confondaient ensemble et qu'en réalité elles n'en formaient qu'une seule.

Vous n'ignorez pas que l'esclavage des noirs dans les Etats du Sud était préexistante à la fondation de la République. Les problêmes complexes auxquels les pères de la constitution avaient à faire face, étaient bien trop nombreux pour leur permettre de donner une solution à la question embarrassante que présentait l'esclavage en en disposant par un simple trait de plume. Ils se contentèrent de proclamer le grand principe que dans la nouvelle République " tout homme serait libre", laissant au gouvernement de chaque état le soin de prendre l'initiative et de faire disparaître le mal au fur et à mesure que le temps et les circonstances le permettraient. Malheureusement leurs espérances ne se réalisèrent pas, et l'esclavage au lieu de disparaître graduellement ainsi qu'ils l'avaient cru, continua à subsister et à s'étendre, à tel point que, à un moment donné, diverses tentatives furent faites pour l'introduire dans les Etats de l'Ouest.

Vous savez ce qui s'en est suivi : l'élection du président Lincoln dont le programme comportait le règlement de cette question, le refus des Etats esclavagistes de se soumettre à la volonté de la majorité du peuple et d'accepter Mr. Lincoln pour leur président, la sécession des Etats du Sud, l'élection de Mr. Jefferson Davis à la tête des états confédérés, l'attaque contre le fort Sumter, la proclamation d'indépendance des états du Sud, et la guer-

re.

Camarades, tout en défendant la cause de l'union, nous avons en même temps défendu celle de l'humanité en combattant pour l'abolition de l'esclavage. S'en trouve-t-il un seul parmi nous qui en ait éprouvé le moindre regret ?

L'homme peut bien disposer de son travail, de son habileté, de son savoir, moyennant un prix en argent ou une rémunération quelconque, mais il ne lui est pas permis de vendre sa personne. L'homme est une créature de Dieu, née pour faire sa volonté; il ne lui est pas permis de se soustraire à la domination de son créateur pour y substituer celle de l'homme, en se constituant l'esclave d'un autre homme et en se soumettant au pouvoir et à l'autorité absolue de ce dernier. Personne n'a le droit de se constituer le maître absolu d'un autre homme, de quelque pays que vienne cet homme et quelque soit le soleil qu'ait bruni son visage.

Vous est-il jamais arrivé de voyager à travers les états du Sud avant la guerre ? Avez-vous jamais eu occasion de voir ce que c'était qu'un marché d'esclaves ? Si vous avez été témoin des scènes qui se passaient là, n'avez-vous pas senti votre poitrine se gonfler d'indignation en voyant l'époux arraché des bras de son épouse, le père séparé de son fils, la mère de ses jeunes enfants et même du bébé qu'elle presse sur sa poitrine ! Pour celui qui se sent au cœur le moindre respect pour l'humanité, est-il possible de concevoir rien de plus brutal et de plus révoltant que le spectacle de ces brocanteurs de chair humaine palpant de leurs mains les chairs de leurs semblables, tout comme un boucher palpe un animal gras avant de l'acheter ! A la seule pensée de ces atrocités, je sens mon sang bouillonner dans mes veines.

Je me vois en compagnie de mes anciens compagnons du 76ième, de New York, en présence de l'une de ces affreu-

ses scènes. J'entends la voix de mon brave capitaine, qui nous crie: "Mes enfants allons-nous laisser de telles abominations s'accomplir sous nos yeux ? Sommes-nous des sauvages ou des soldats de la civilisation !

"Ne voyez-vous pas ce père que l'on entraine loin de son fils éploré, cette mère affolée par la douleur, que l'on arrache aux bras de ses enfants ? N'entendez-vous pas leurs cris de désespoir, leur appel à la pitié ? Allons-nous demeurer indifférents en présence d'un tel spectacle !

" En avant, mes enfants, balayez-moi toute cette foule sans cœur, dénuée de tout sentiment d'humanité; emparez-vous de ces enfants, et ramenez-les à leurs parents désespérés !"

Avec quel empressement un tel ordre n'eut-il pas été exécuté ! Quel est celui d'entre nous qui aurait hésité un instant à sacrifier sa vie, et mille vies s'il les avait eues, pour servir dans une telle occasion la cause sainte de la pitié et de l'humanité ?Non, aucun de nous n'aurait refusé d'obéir, car, il n'y avait pas de lâches parmi nous.

" Had I been there with sword in hand
" and fifty Camerons by,
" That day, through Dunedin's street,
" had pealed the slogan cry.
" Not all their troops of trampling horse,
" nor might of mailed men,
" Not all the rebels in the South
" had born us backwards then."

Camarades, la guerre qui n'aurait pas d'autre but que celui de massacrer des hommes et de détruire la propriété serait un crime atroce qui déshonorerait l'humanité. Aussi faut-il pour la justifier les motifs les plus graves. Tout le monde reconnaît que la guerre est un mal, mais il y a des circonstances, qui font que ce mal devient inévitable ou nécessaire. Or parmi ces circonstances, il n'en existe pas de plus graves que celle de la défense de

la nation. On tue pour défendre sa propre vie, et on fait la guerre pour défendre le sol de son pays ou des institutions qui garantissent au peuple son existence nationale.

Mais l'attaque une fois repoussée, et l'ennemie défait et mis dans l'impuissance de nuire, tout acte d'hostilité doit alors cesser et la guerre prendre fin.

C'est là précisément ce qui eut lieu chez vous. Lee et Johnston avaient à peine livré leurs épées, que déjà le travail de pacification et de restauration commençait.

Mais qu'est-il advenu de cette immense agglomération de plus d'un million d'hommes que la guerre avait armés ? La réponse est facile. Ces hommes donnèrent au monde un spectacle admirable, qui fut en même temps une grande leçon, celui de soldats citoyens retournant paisiblement à leurs champs et à leur travail, sans rien changer à leurs habitudes ou à leur manière de vivre d'autrefois.

Ils suivirent l'exemple et les conseils de ceux qui avaient été leurs chefs durant la guerre.

Et à ce propos laissez-moi vous citer les paroles du Général Sherman, prononcées, il y a trente-cinq ans aujourd'hui même, au moment où il faisait à ses soldats son discours d'adieu : "A ceux, disait-il, qui demeureront dans le service militaire, Votre Général se contentera de dire que de même que dans le passé le succès obtenu n'a pu l'être que par la discipline et un travail opiniâtre,de même dans l'avenir la même discipline et le même travail seront nécessaires pour vous assurer de nouveaux triomphes.

" A ceux qui se proposent de retourner dans leurs foyers, il leur fera observer que le territoire de notre pays est si vaste et favorisé d'un sol et d'un climat si variés que chacun d'eux pourra facilement se trouver un foyer et une occupation qui seront en rapport avec ses goûts et ses aptitudes. Le travail, ajoutait-il, deviendra pour nous le moyen de vous soustraire à la tentation de continuer cette vie d'excitation et d'aventure que nous avons menée

jusqu'ici, et dont le maintien deviendrait un malheur national. Votre Général, disait-il en terminant, vous fait maintenant ses adieux, certain d'avance, en vous quittant, que après avoir été de bons soldats durant la guerre, vous saurez être de bons citoyens durant la paix. Si cependant, il arrivait qu'une guerre nouvelle se déchainât sur notre pays, l'armée de Sherman sera la première à reprendre la vieille armure et à se présenter pour la défense et le maintien du gouvernement dont nous avons hérité et qui est en même temps celui de nos prédilections.

Ces conseils, vous les avez reçus avec le même respect que des enfants dévoués recueillent les dernières volontés d'un père mourant, et vous les avez observés à la lettre.

Oui, on peut le dire en toute vérité: " De même que vous avez été de bons soldats, de même, vous êtes devenus de bons citoyens."

Vous avez même fait plus qu'on avait espéré de vous. Vous avez su conserver ce qu'il y a de bon dans la guerre en perpétuant cet esprit de fraternité qui a pris son origine dans ce baptême de feu et de sang que nous avons tous reçu sur les champs de bataille; et dans le but de mieux maintenir cet esprit de fraternité dont je viens de parler, et dont seul un soldat peut apprécier le véritable caractère, et mesurer toute l'intensité, vous avez organisé "la Grande Armée de la République", cette puissante association qui a pour devise et pour base, les trois vertus cardinales qui doivent surtout distinguer le vrai soldat, à savoir, la loyauté, la fraternité et la charité, et qui se continue maintenant dans la jeune génération qui grandit.

Dans les cadres de votre organisation, vous avez admis cette admirable association de femmes, connue sous le nom de "The Women Relief Corps" qui a tant fait durant la guerre pour le confort des malades et des blessés, et dont les bienfaits ont pu parvenir jusque dans ces terribles prisons militaires du Sud, où un si grand nombre d'entre

nous se sont vus en proie à la maladie, aux plus cruels traitements, et aux plus affreuses privations.

Dans "les fils des Vétérans" le Gouvernement de la République a trouvé des soldats tout prêts pour sa guerre avec l'Espagne ; et au premier son de la trompette, toute une génération de jeunes citoyens élevés à l'école du patriotisme et désireux de servir leur pays comme l'avaient fait leurs pères, ont répondu avec zèle et empressement à l'appel de la Patrie.

Voilà Camarades, ce que vous avez fait. Voilà quelle a été votre œuvre en perpétuant les instincts généreux que les périls et les leçons de la guerre avaient su faire naître en vos cœurs de soldats patriotes.

Camarades, avant de terminer, laissez-moi vous dire un dernier mot au sujet de l'anniversaire que nous célébrons. Il est naturel qu'au milieu d'une réunion composée de Vétérans, chacun de nous puisse éprouver un sentiment de légitime orgueil à rappeler les choses du passé et à redire ce que les armées de la guerre de sécession ont fait pour le salut de la République, mais nous ne devons pas perdre de vue que cet anniversaire du trente de mai a été tout particulièrement dédié au souvenir de ceux de nos camarades qui sont maintenant disparus pour toujours. En ce jour, notre première comme notre dernière pensée doit être pour eux. Que nos éloges et notre reconnaissance les embrassent tous dans un même souvenir: ceux qui composaient l'armée de la Virginie, comme ceux qui eurent à combattre à la Nouvelle Orléans, à Mobile et dans les marais de la Floride; ceux des armées de l'Est comme ceux des armées de l'Ouest. Rappelons au souvenir de la postérité tous ces grands noms qui déjà ont été gravés par la main de l'Histoire sur le piédestal de la Statue de la Liberté: Grant, Sherman, Mead, Shéridan, Dalgreen, Dupont, et tant d'autres dont le courage et le génie a su nous assurer le succès définitif et nous condui-

re à la Victoire.

Ayons aussi un mot d'éloge pour cette brigade immortelle recrutée parmi les enfants du Vermont dont le secours, au moment décisif, a contribué si puissamment à nous assurer la victoire à Gettysburg,et qui a su se distinguer par sa bravoure sur tant de champs de bataille durant la guerre.

Mais par dessus tout,que notre souvenir reconnaissant se réveille pour honorer ces pauvres morts inconnus et délaissés auxquels personne ne pense et qui cependant, au moment du danger, n'ont pas hésité à sacrifier tout, même leur nom, au service de leur patrie et de la cause qu'ils avaient entrepris de défendre.

Ah ! qui mieux que moi pourrait parler d'eux ? Qui mieux que moi, a pu apprécier leur abnégation et leur dévouement à leur pays. Dans ces horribles prisons du Sud, où plus d'une année de ma vie s'est écoulée, je les ai vus ces pauvres soldats succomber par centaines. J'ai vu leurs restes mortels portés aux champs des morts, sans que personne s'occupe d'eux, et sans qu'on songeât même à recueillir leurs noms. Ah ! puissent leurs ossements reposer en paix, et leur mémoire être bénie à jamais. Si, comme on le dit, il est vrai qu'au delà de la tombe, il existe quelque part, un lieu de repos et de jouissance infinies, pour ceux qui ont fait à leur patrie le sacrifice de leur vie; et si de ce lieu il leur est permis de contempler ce qui se passe dans le pays qu'ils ont défendu au prix de leur vie; s'ils peuvent entendre les éloges qui leur sont si justement décernés, il me semble qu'ils doivent éprouver un surcroît de bonheur, en songeant qu'ils ne sont pas oubliés, et que la nation a dédié en leur honneur, un jour spécial durant lequel la voix d'un grand peuple proclame hautement et dans un élan commun d'enthousiasme et de reconnaissance que leur vie n'a pas été sacrifiée en vain.

DISCOURS
DE
SIR ADOLPHE CHAPLEAU
LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

A un grand banquet des Canadiens-Français, à Salem, le 6 septembre 1897.

M. LE PRESIDENT, MESSIEURS,

Si vous ne m'aviez pas communiqué un peu de votre charité, M. le curé, je vous accuserais de m'avoir attiré dans un guet-apens. En effet, vous avez été assez méchant, j'oserai dire, pour réserver la tâche finale à un vieux malade, à un vieux " bonhomme, " comme chantait l'orphéon il y a quelques instants à peine.

On m'amène ici pour intéresser les autres, et je suis moi-même depuis le commencement de la soirée dans la plus profonde admiration. En entendant M. Pothier, je me suis cru à Athènes; M. Dubuque, m'a rappelé par sa parole enflammée les tribuns de l'ancienne Rome, et la voix de vos prêtres, fidèle servante d'une intelligence et d'un cœur presque sans limites, m'a rappelé Notre-Dame —celle de Paris, s. v. p. (Longs applaudissemnts.)

Et vous voulez après cela que je vous retienne, par l'expression de sentiments aussi nouveaux que beaux, jusqu'à minuit, jusqu'à l'heure où les gens préfèrent généralement dormir chez eux que de se faire endormir ailleurs. (Rires).

Si au moins j'avais quelque chose de mauvais à dire...... Car j'ai lu quelque part,—je ne pourrais dire si ce n'est pas dans un livre hindou—que la colère et l'envie sont les deux sentiments les plus propres à délier la langue. Mais je n'ai rien de cela dans mon cœur. (Appl.) Je n'ai donc rien pour me délier la langue; tout au plus si M. le curé m'a

donné cette après-midi, quelque chose pour m'éclaircir la gorge. (Rires). J'ai souffert depuis quelque temps d'une bronchite maligne, et les journaux, qui ne mentent jamais, vous ont appris que j'étais au lit; c'était vrai; si je suis au milieu de vous ce soir, c'est grâce à un miracle de M. le curé qui m'a dit: " Levez-vous et marchez. "

Mais l'heure avance et je ne sais quoi vous dire. La joie qui fait aimer la vie et l'amour qui donne de la joie peuvent donner du bonheur, mais ils n'ouvrent pas la bouche. Les lèvres s'agitent et frémissent, le cœur tremble, et dans ces moments-là, ce n'est pas la profession de beau diseur que l'on envie d'"embrasser", je vous l'assure. Jai durant ma vie parlé un peu partout, excepté dans ma famille, et à Salem, je me trouve tellement chez moi, que je ne sais plus comment rendre mes sentiments.

Je pourrais néanmoins dans mon embarras m'accrocher à une chose qui ferait peut-être mon salut: je veux parler de la mode, reine dans le royaume des chapeaux, des robes, etc,. et qui consiste, dans le cas qui nous occupe, à répondre, non par des mots profonds, mais par des mots élégamment ciselés, à des paroles encourageantes. Eh bien, quoique peu accoutumé à suivre la mode, j'essaierai de le faire pour une fois.

Pour trouver des paroles et des pensées dignes de votre urbanité, de vos sentiments d'exquise politesse, de patriotisme, de foi et de progrès, vraiment il faudrait que je fusse sorcier, et moi qui ai lu l'histoire de Salem, je ne suis pas sans savoir que la sorcellerie est assez mal vue dans cette partie du pays. On a jadis porté des sorciers bien haut, trop haut sans doute pour leur bien-être, et je n'envie pas le moins du monde les hautes sympathies qu'on leur a montrées. Il est vrai que les temps ont changé depuis, et qu'on pourrait peut-être aujourd'hui sans danger se dire en état de correspondre avec les esprits invisibles, mais je vous avoue franchement que je n'ai pas ce pouvoir.

Cependant on me demande de parler de mon pays, de mon beau Canada adoré et aimé; comment ne pourrais-je pas trouver quelque sentiment à rendre sur un pareil sujet ? Je prendrai donc les premiers sentiments que je trouverai dans mon cœur. Ces sentiments, ils abondent, mon cœur en déborde, et je garderai longtemps le souvenir de mon séjour au milieu de vous. J'ai senti vos âmes vibrer à l'unisson de la mienne, sous l'effet de cet électro-magnétisme qui est comme la loi universelle de la création.

C'est que nous sommes tous nés d'une même terre que nous aimons tous.

Parler du Canada, c'est parler de faits qui se sont produits, d'une œuvre qui s'est accomplie, dans des circonstances exceptionnelles.

Certains pays ont été fondés par des aventuriers sans mœurs ni lois; d'autres par de braves gens que la main d'un tyran ou le sort des armes avaient chassés de leur terre natale—comme les malheureux acadiens. Mais les origines du Canada sont différentes: c'est la Providence elle-même qui veille sur son berceau, et depuis l'heure où Cartier planta la croix sur les bords du grand fleuve jusqu'à nos jours, aucun sentiment sordide ne fait agir ceux qu'elle a choisis pour ses humbles mais glorieux instruments.

L'esprit de mercantilisme qui germait à cette époque semble inconnu de Louis XIV et de son illustre serviteur, Colbert: tous deux ne songent qu'à fonder dans l'Amérique du Nord un grand Etat français où le catholicisme étendra ses plus verts rameaux.

L'histoire du monde ne mentionne rien de plus héroïque que la vie de nos missionnaires, que les luttes tenaces de nos ancêtres, et je dirai avec l'historien protestant Parkman que les premiers colons du Canada furent non-seulement des géants, mais aussi des grands hommes. Voilà pourquoi lorsqu'un souverain efféminé, bien doué, mais

dévoyé par ses passions, cède aux conseils de sa maîtresse et de ses courtisans et nous abandonne, nous restons soumis à l'autorité, et au lieu de nous insurger contre le nouveau pouvoir, nous faisons dans le fond de notre cœur un acte d'espérance suprême, qui doit se réaliser plus tard dans la multiplication prodigieuse de nos 60,000 âmes. C'est en restant soumis à l'autorité, quoique jaloux de nos droits, que nous sommes devenus la grande et forte race qui étend aujourd'hui ses rameaux jusque sur le sol de cette grande république d'initiative et de liberté. Lafontaine et Cartier pour n'en citer que deux, sont là pour témoigner que nous n'avons pas dégénéré, et l'âme du cinique Voltaire a dû tressaillir au bruit des ovations que l'on faisait tout récemment à Paris à ce dernier de nos grands hommes, sir Wilfrid Laurier.

Si les Canadiens sont restés fidèles au principe de l'autorité, aux jours les plus sombres de la défaite, c'est qu'ils avaient la vision de l'avenir, et qu'ils pressentaient le jour où ils feraient en Amérique ce que leurs aïeux avaient fait en Europe: " Gesta Dei, " la volonté de Dieu. Et le Canada a poursuivi sa mission. Lorsque l'Angleterre voulait nous priver de notre langue, cette même langue a réussi à convaincre les pairs du royaume britannique que nous pouvions jouir des libertés constitutionnelles. Car nous sommes de sang normand, et le sang normand c'est le " sang bleu " de l'Angleterre.

Je ne dirai pas que nos pères, les Normands, aimaient la chicane, mais nous conviendrons ensemble qu'ils la connaissaient. Un jour, le plaidoyer ne leur suffit plus et ils durent trouer de balles ce drapeau qui les couvrait, pour respirer un peu d'air et de liberté. L'Angleterre, grande et noble nation, comprit nos besoins et nous accorda ces libertés politiques que nos pères de 1837 avaient payées d'un peu de leur sang. Que de pays où le sang a coulé à flots inutilement ! Que de pays ont connu toutes les hor-

reurs de guerres longues et épuisantes pour retomber dans une servitude encore plus profonde et plus amère! Ne sommes-nous pas heureux d'avoir acquis notre liberté au prix du sang des victimes de St-Charles et de St-Eustache? Car messieurs, le Canada est libre—M. Laurier lui-même l'a proclamé fièrement à Londres comme à Paris,—il possède une nationalité, la nationalité de la liberté, si je puis m'exprimer ainsi.

Quel beau roman que notre histoire, et quel enseignement fructueux ne pouvons-nous pas en tirer ? Nos pères ont lutté et ont recueilli la récompense de leurs efforts; luttons tous comme eux, sans trève, pour la conservation des biens qu'ils nous ont légués. Car, mes chers amis, il n'y a pas de véritable joie sans lutte, et l'on ne goûte véritablement la possession d'un bien que s'il nous a couté quelque chose. Restons fidèles à la vieille devise de notre race: "Fais ce que dois, advienne que pourra".

Nos pères avaient pour les soutenir des prêtres qui ne comprenaient la vie que tissue de sacrifices; nous avons encore de ces mêmes prêtres au milieu de nous, et j'admire la comparaison établie tout-à-l'heure entre le grand homme d'Etat français, M. Thiers, et le digne curé de cette paroisse que vous aimez tous, parce qu'il est votre père à tous. Le succès a couronné vos efforts, mes chers amis; je n'en veux d'autre preuve que ces monuments que vous avez fondé et qui excitent l'admiration de vos concitoyens américains, que ce banquet où sont réunies mille têtes, servies par mille cœurs d'élite, et mille bouches servies par deux milliers de mains.

Je vous ai dit ce que je pensais du Canada; maintenant permettez-moi de vous remercier des honneurs que vous m'avez rendus.

Mes chers amis, de tous les éloges que vous avez faits de moi, je n'en accepterai qu'un, celui de mon patriotisme. J'ai été trente-cinq ans dans la vie publique; M. le doc-

teur Poirier me disait tout-à-l'heure dans son adresse que je portais déjà à mon âge une tête fatiguée sur des épaules encore jeunes; mais je crois plutôt que c'est le contraire, et que ma tête est malheureusement beaucoup plus jeune que mes épaules. J'ai vieilli dans la lutte et j'y ai laissé ma santé, mais je puis dire en toute conscience et en toute fierté que j'ai toujours combattu pour ma race. (Vifs applaudissements). Je n'avais pas dix-neuf ans que j'étais à la tribune, et je n'ai cessé de travailler depuis: J'ai eu des opinions très vives et j'ai souvent rendu cent coups pour un; peut-être ai-je été parfois trop violent, injuste, mais je n'ai jamais été à la porte de derrière ma maison ni chez mon voisin pour dire ma pensée hautement, et je me suis toujours incliné devant le talent. Quand l'illustre chef du parti libéral nous rapportait de l'Angleterre la dernière de nos grandes libertés politiques, le droit pour le Canada de faire lui-même ses traités de commerce, droit qu'il avait acquis par sa diplomatie et son éloquence, j'ai été le premier à l'acclamer parce qu'il avait bien travaillé pour son pays. Et les principes que j'ai pratiqués dans le passé, je les pratiquerai encore dans l'avenir, car, je vous le déclare, je retournerai dans la fournaise politique et avant longtemps. (Applaudissements prolongés).

De même que je leur ai rendu justice, mes adversaires m'ont rendu justice.

Je ne parle pas ici des médiocrités que je n'ai pas même jugé dignes de mon mépris.

Un jour, un grand mouvement d'effervescence populaire s'est produit par tout le Canada français, et je me suis vu forcé de me mettre en face du sentiment du peuple au lieu de le suivre; ce jour-là, je n'ai obéi qu'à la voix de ma conscience et j'ai frappé ceux qui m'attaquaient; cependant j'en appelle à tous ceux qui m'ont vu lutter, n'ai-je jamais porté de coups au-dessous de la ceinture ? (Appl.)

Cette leçon de fraternité que je me suis efforcé de donner à mes compatriotes du pays natal, mes chers amis, je vois que vous la pratiquez déjà, et je souhaite que vous la pratiquiez toujours les uns à l'égard des autres.

Vous êtes la patrie vivante qui s'est éloignée de la terre des aïeux; vous avez conservé la langue française et la foi catholique et vous avez produit des hommes qui feraient l'honneur d'aucun pays, des hommes comme ce grand Athénien dont je parlais tout-à-l'heure. Nos champs étaient trop vastes pour nos moyens, et vous avez pris le chemin de l'étranger, mais le Canada ne s'est pas amoindri pour tout cela; il vous contemple avez bonheur, missionnaires de l'idée française dans ce grand pays de liberté dont vous êtes dignes. Vous serez aux Etats-Unis les sentinelles avancées de la patrie commune, le paratonnerre destiné à détourner les orages qui pourraient fondre sur vos compatriotes du Canada. Le fanatisme disparait graduellement en ce pays, et bientôt vous implanterez profondément les racines de votre nationalité dans ce sol dont vous faites déjà l'ornement. (Longs applaudisements).

CONFERENCE

DE

L'HONORABLE J. ISRAEL TARTE

Ex-Ministre des Travaux-Publics du Canada

A Woonsocket (Rhode Island) le 3 décembre 1903.

" La Patrie ", de Montréal, nous donne le résumé suivant de cette conférence :

Mes chers compatriotes, mesdames et messieurs,

Québec est la mère-patrie des Canadiens-Français. Notre province est la ruche d'où sont partis tous les essaims qui sont allés bâtir leurs nids un peu partout en Amérique.

Nous sommes,un peu partout,des facteurs dans le mouvement politique, dans le mouvement du travail et du commerce. Dans la province de Québec, nous avons la prépondérance du nombre. Nous sommes, en dehors de la France, le seul Etat où une majorité française dirige les affaires publiques.

Nous sommes au tournant de la route. Nous avons jeté les fondations de notre édifice national. Les luttes de nos ancêtres nous ont assuré l'existence.

Lors de la conquête, ou si vous l'aimez mieux, de la cession du Canada à l'Angleterre, nous n'étions qu'une poignée; environ soixante mille âmes françaises. Nous devons être trois millions disséminés dans les différentes parties de la Confédération et dans les Etats de l'Union américaine.

Nous avons conservé notre nationalité.

Un Polonais demandait à Jean-Jacques Rousseau ce qu'il fallait faire pour rester Polonais. " Pour rester Polonais ", répondit le philosophe, " il faut être Polonais. "

Nous sommes restés Français parce que nous sommes des Français et des catholiques. Notre attachement à nos institutions, à notre langue et à nos lois a été notre sauve-

garde. Les cas d'apostasie nationale sont rares dans notre histoire. On peut compter sur les doigts de la main les familles qui se sont anglifiées.

Le danger de l'absorption est passé, au moins pour presque tous les groupes français, soit au Canada, soit aux Etats-Unis.

Nous existerons comme race distincte.

Mais, quel rôle jouerons-nous ? Quelles destinées nous attendent ? Quel rang occuperons-nous au milieu des nationalités qui nous environnent ?

L'avenir appartient aux forts, aux travailleurs, aux prévoyants, à ceux qui s'armeront à temps pour la lutte.

La devise favorite de nos hommes publics les plus clairvoyants, de Lafontaine, de Cartier, était: Emparons-nous du sol.

Ce fut sous le gouvernement Lafontaine et Baldwin que les premiers efforts sérieux de colonisation furent faits.

Plus tard, Cartier eut la conception du Nord-Ouest français. Nos hardis voyageurs étaient allés planter leur tente dans ces lointaines régions. Ils s'étaient groupés autour du clergé catholique; ils y avaient pris possession du sol, même avant que le gouvernement du Canada en eut fait l'acquisition. Malheureusement nous n'avons pas tiré profit des premiers avantages que nous avions conquis. Les groupes français ne sont, pour ainsi dire, que des oasis dans les vastes territoires de l'Ouest. Nous ne sommes là-bas que quelques milliers d'âmes françaises.

Reconnaissons aussi que nous n'avons pas fait dans la province de Québec de mouvement sérieux, pratique et persévérant de colonisation. Quel malheur que nous ayons été décimés par l'émigration ! Vous êtes aux Etats-Unis tout près d'un million et demi de Français.

Je crois, pour ma part, après une étude consciencieuse de notre histoire, que cette déperdition de forces nationales eut pu être évitée.

Vous avez été invités à traverser la frontière par l'industrie américaine, par le grand développement manufacturier qui a tant contribué à faire de votre pays l'un des plus prospères et des plus populeux du monde. Vous n'avez pas laissé le Canada sans regrets. Vous nous avez quittés parce que vous avez cru mieux servir vos intérêts et ceux de vos familles. Une politique de colonisation et de progrès industriel vous eut conservés à la famille française au Canada.

Sûrement, nous ne sommes pas destinés à être les serviteurs des autres races. Je me sens le cœur gros, le rouge me monte à la figure chaque fois que j'entends de grands industriels dire en ma présence: tel ou tel endroit est favorable à l'établissement de telle ou telle manufacture, parce qu'en tel ou tel endroit, nous avons le travail canadien-français.

L'heure est venue de réaliser notre situation. Il vaut mieux que nous nous disions la vérité à nous-mêmes, que nous regardions en face le présent, et l'avenir, et que nous nous demandions sérieusement, patriotiquement,quel chemin nous devons suivre, quels moyens il nous faut prendre pour assurer à notre race un rang et une place honorables dans la procession des nationalités de ce continent.

Si nous ne sommes pas les égaux des races qui nous entourent, nous serons leurs inférieurs. Dans le siècle où nous vivons, plus que dans aucun autre siècle, qui n'avance pas, recule. Tout marche à pas de géant, tout se fait à l'électricité, tout est organisé scientifiquement.

La devise des Canadiens-Français, quel que soit le sol qu'ils habitent et le drapeau à l'ombre duquel ils vivent, devrait être: “ Instruisons-nous; outillons-nous! ”

Nous sommes en minorité; nous le serons davantage de jour en jour au Canada. L'immigration nous vient de tous les pays du monde en courants immenses, comme elle est venue, comme elle vient des Etats-Unis. Nous ne pou-

vons compter que sur notre développement naturel.

Donc il nous faut faire face à la quantité par la qualité.

Si nous voulons préparer à notre race un avenir digne de notre origine, si nous ambitionnons pour nos enfants un héritage heureux et prospère, ne tardons pas à nous mettre à l'œuvre du relèvement.

Je prononce à dessein ce mot relèvement. Nous nous sommes laissés choir dans l'indifférence; nous manquons d'esprit public. Nos pères qui ont fait tant de sacrifices, qui sont tombés sur le champ de bataille ou qui sont montés à l'échafaud pour la défense de notre nationalité, nous ont, certes, donné d'autre leçon que celle de la nonchalance nationale dont nous faisons trop souvent preuve.

L'esprit de laisser aller, d'indifférence, s'est emparé de notre population. On dirait à certaines heures que nous avons perdu ce sentiment si précieux de l'orgueil national, de l'ambition d'arriver au premier rang dans les diverses branches de l'activité humaine.

Réveillons-nous; sortons de notre torpeur; levons nos regards vers le soleil. "Sursum Corda". Eclairons l'avenir de nos regards fortifiés par l'espérance.

Prenons de fermes et viriles résolutions; entre autres celle de travailler d'un commun accord à notre avancement.

DISCOURS
DE
L'HONORABLE J. ISRAEL TARTE
A Lowell (Massachusetts) en décembre 1903.

" La Patrie ", de Montréal, résume ainsi ce discours :

MES CHERS COMPATRIOTES, MESDAMES ET MESSIEURS,

Le Canada, votre patrie, traverse en ce moment une époque de remarquable progrès. Nos ressources trop méconnues appellent de plus en plus l'attention. Nous possédons tout ce qui est nécessaire pour devenir une grande nation. Nous possédons des territoires immenses, des pêcheries incomparables.

Quand j'étais au ministère, je me suis efforcé de faire une route commerciale qui serait de 500 milles plus courte que celle des Etats-Unis pour le trafic de l'Ouest canadien. S'il est possible, nous allons tâcher de la rendre plus courte.

M. Tarte dit ensuite avec emphase qu'il est un ferme croyant dans la province de Québec et qu'il a foi dans l'avenir de la race canadienne-française. Et pour accentuer davantage cette affirmation, l'ex-ministre des travaux publics du Canada dit :

" Je crois pouvoir dire sans crainte que je suis de ma race et de mon pays. Si cette politique eut été appliquée il y a vingt ans, il n'y aurait pas autant de Canadiens aux Etats-Unis. Nous ne vous avons pas perdu complètement mais nous vous verrions encore avec bonheur au Canada.

Nous ne voulons pas déchirer l'évangile des Etats-Unis. Cependant nous croyons que nous n'avons pas ici la justice à laquelle nous avons droit.

J'espère que vous nous aiderez à obtenir plus de générosité envers le pays qui se développe de l'autre côté.

Nous sommes un petit pays mais nous avons tiré notre épingle du jeu. Toutefois nous avons quelque chose à apprendre. Nous aurions pu faire davantage avec un meilleur outillage.

Je regrette, continue M. Tarte, de n'être pas plus au fait des choses franco-américaines. Ma visite ne sera pas la dernière.

Lorsque nous avons été délaissés en 1760, nous sommes restés avec le clergé et le peuple. Ne jetons pas le manche et la cognée. Nos écoles élémentaires ont fait des progrès qui s'accentueront, grâce à l'alliance du clergé et des Canadiens.

Les Canadiens seraient peut-être des catholiques moins ardents s'ils n'étaient pas restés français. D'autre part, ils ne seraient plus français, s'ils n'étaient pas restés catholiques.

J'ai toujours été fier de me proclamer français et catholique.

Je suis revenu de la France. J'ai fait le tour de la province d'Ontario et partout j'ai été applaudi parce que je n'ai pas eu peur de me dire Canadien-Français.

Aux Etats-Unis, vous êtes respectés pour cette raison. Vous êtes plus français que nous. Laissez-moi vous dire que ce n'est pas quand une race peut se dire jeune qu'elle est destinée à disparaître. (Appl.)

Nous nous multiplions selon le précepte de l'Evangile. Ce que nous avons de mieux à faire c'est de ne pas oublier les traditions de nos ancêtres.

Nos luttes politiques nous ont fait beaucoup de mal. Ayez de l'esprit public et soyez patriotes. Nous sommes une minorité, mais soyons unis !

Vous avez, continue-t-il, les éléments nécessaires pour vous développer. Travaillons ensemble pour notre plus grand avantage et avant vingt ans nous pourrons faire des prodiges.

M. Tarte cite à ce propos l'Acadie, qui, il y a vingt ans, était à peine française. Aujourd'hui le français y est couramment accepté. Même reconnaissance dans l'Ontario où l'élément français s'affermit. Faites votre devoir, finit par dire M. Tarte. Nous sommes fiers de vous et comptons sur vous.

NOTE : En 1893, l'Honorable M. Tarte, a aussi adressé la parole à ses compatriotes de Burlington (Vermont).

DISCOURS

DE

L'HONORABLE R. LEMIEUX

MINISTRE DES POSTES ET DU TRAVAIL

A la Convention des Canadiens-Français de l'Etat du Maine, à Waterville, le 26 Juin 1907.

M. LE PRESIDENT, MES CHERS COMPATRIOTES,

Mon excellent ami, M. l'abbé Charland, avait invité sir Wilfrid Laurier à traverser la frontière à l'occasion de ces fêtes. Le premier ministre, appelé à Londres pour promouvoir et défendre les intérêts canadiens, a dû remettre à plus tard le plaisir de vous rencontrer, et il m'a prié d'être auprès de vous l'interprête de sa pensée. Puissé-je au moins vous convaincre de sa profonde admiration pour votre patriotisme si ardent, si généreux, et de sa sincère gratitude pour votre indéfectible attachement à la terre natale. Les journaux nous ont appris que sir Wilfrid célébrait cette année la Saint-Jean-Baptiste à Paris. Croyez bien qu'en rappelant à la France la vitalité du peuple canadien, il n'a pas manqué de signaler la survivance quasi-miraculeuse de ces Franco-Américains, plus déterminés que jamais à perpétuer sur le sol de la République les traditions de la patrie absente.

Mes chers compatriotes, ce n'est assurément pas ici, dans l'Etat du Maine, que vous devez vous sentir à l'étranger. La frontière n'est pas loin; tout au plus quelques heures de marche, et vous voilà à l'aboutissant des routes de la province de Québec et de l'ancienne Acadie. Et puis, il y a telle chose dans l'histoire de la diplomatie moderne que le traité d'Ashburton. Si je ne craignais de blesser certaines susceptibilités, je dirais que ce traité nous a enlevé à nous

du Canada, ce qui, en jetant les regards sur la carte des Etats-Unis, semble nous appartenir par droit de nature. Mais ne réveillons pas d'anciennes querelles, afin d'éviter d'en faire naître de nouvelles. Ce que je voulais dire, vous l'avez sans doute deviné. Les Canadiens, qu'ils soient du Maine, du Michigan ou de l'Orégon, sont partout chez eux, dans aucun des Etats de l'Union. Il y a longtemps que Bancroft et Parkman ont rendu hommage à nos ancêtres, les Français. Dans la vallée de l'Ohio, sur les rives du Mississipi, dans la région des grands lacs, à travers les prairies de l'Ouest, et jusqu'aux retraites les plus inaccessibles des Montagnes Rocheuses, ce sont des voix françaises qui, les premières, chantèrent l'hymne du Créateur. Les Américains ont voulu honorer la mémoire de ces héros de la première heure, missionnaires et découvreurs, en érigeant une statue au Père Marquette dans la salle des pas perdus, sous le dôme majestueux du Capitole à Washington. Ce monument synthétise l'une des plus glorieuses pages de l'héroïsme français à travers le monde. La participation active de la monarchie française aux guerres de l'indépendance américaine n'est-elle pas aussi un légitime sujet d'orgueil pour tous ceux qui se réclament de l'ancienne mère-patrie ?

Oui, je le repète, vous êtes ici chez vous, et c'est le front haut que vous devez marcher au milieu des races qui vous entourent. Vos origines sont vraiment telles que les historiens du Nouveau-Monde les ont décrites, nobles et pures. Vivant au sein de la plus grande des Républiques et au contact d'une démocratie de plus en plus envahissante, vous avez pour vous la royauté de l'histoire et l'aristocratie des traditions.

Vous avez élevé vos conventions annuelles à la hauteur d'une institution, et vous avez bien fait. Nous, vos frères du Canada, qui croyons beaucoup savoir, et qui pourtant aurions mille choses à apprendre de vous, ne pourrions-

nous pas tirer profit du bel exemple que vous nous donnez ? Les conventions vous permettent de faire le dénombrement de vos forces—une chose essentielle en pays étranger surtout;—par elles vous étudiez et discutez les questions d'intérêt vital pour votre race; par elles encore, vous avisez aux mesures de protection rendues nécessaires par d'étranges aggressions; grâce à elles, vous affermissez ces nombreuses et si utiles sociétés de bienfaisance et de secours mutuel que j'ai vu défiler ce matin, dans les rangs de la procession. C'est en dressant ainsi, chaque année, le bilan national, que vous prenez conscience de vous-mêmes et que vous avivez la pure flamme des chères traditions.

Afin de conserver le caractère distinctif de votre race, vous vous appliquez à soutenir les efforts de votre clergé dans sa lutte courageuse en faveur de la langue-française. Les prêtres canadiens veulent que vos enfants apprennent à prier Dieu en français. C'est une tâche trop belle et trop patriotique pour songer à s'y soustraire. A chacun de vous donc, l'obligation de continuer au foyer le travail commencé à l'école et à l'Eglise. Votre langue maternelle—" cette langue aux douceurs souveraines "—ayez pour elle une tendresse toute filiale. Quiconque renie sa langue, n'est pas loin de renier la foi de ses pères. N'oubliez pas qu'autour de vous, dans les universités américaines, parmi les gens de lettres, l'on cultive avec amour la langue française. Ah! messieurs, l'exemple vous vient de haut lieu, puisque le premier citoyen de la République, M. Roosevelt, manie notre langue avec une remarquable facilité, et que l'institutrice de ses enfants est une Canadienne-Française, de Québec. L'on parle le français à la Maison Blanche !

Je suis heureux de féliciter le clergé canadien-français des Etats-Unis, de la magnifique organisation paroissiale qu'il a su établir et consolider un peu partout dans la République. Groupant nos compatriotes autour du clocher où brille la croix, le clergé s'est, comme toujours,constitué le

gardien de nos croyances. Soyons-lui toujours reconnaissants de ce zèle éclairé, puisque sans la foi catholique, le Canadien-français cesserait d'être lui-même.

Je devrais terminer ces remarques et céder la parole à d'autres orateurs que vous avez hâte d'entendre, mais au risque de paraître présomptueux, je me permettrai d'offrir quelques conseils à ceux de mes compatriotes qui appartiennent aux classes ouvrières. Messieurs, n'oubliez jamais que vous vivez dans une République, où chaque homme est maître de sa destinée. Les races qui composent la république américaine sont toutes plus ou moins bien douées, mais elles sont toutes laborieuses et d'une activité fébrile. La nôtre n'est inférieure à aucune, si elle veut comprendre le devoir du moment, " si elle sait vouloir. " Or, le travail est une loi qui s'impose à tous; il grandit l'homme et l'ennoblit; il est la condition de son existence et l'instrument de ses progrès. Le travail assure à celui qui s'y livre une indépendance et une dignité de vie à laquelle l'homme oisif ne saurait prétendre. Pour être fructueux, le travail doit être facilité par l'éducation, par l'école. Est-ce aux Etats-Unis qu'il faut rappeler aux pères de famille la nécessité de faire instruire les enfants ? Qui d'entre vous manquerait envers les siens à l'un des devoirs essentiels de l'homme, qui consiste à se développer moralement comme intellectuellement, à se perfectionner, à s'élever ? Deux autres vertus sociales doivent être pratiquées par les nôtres: c'est l'économie qui prémunit contre les adversités de la vie et c'est la sobriété. Tout homme qui veut être respecté doit commencer par se respecter lui-même. L'intempérance dégrade et avilit. J'invite donc mes compatriotes des Etats- Unis à faire partie des sociétés de tempérance et à s'habituer à l'économie.

Un dernier mot. Vous êtes citoyens de la République, et comme tels, vous avez des devoirs politiques à remplir. Puisque vous vivez sous le drapeau étoilé, vous participez

pour ainsi dire à la souveraineté nationale. Vous devez respect et obéissance aux lois de l'Union,—mais ces lois, vous le savez, sont l'expression de la volonté populaire. Tout citoyen a le droit, s'il les juge mauvaises, de chercher à les faire abroger ou modifier, et d'employer dans ce but tous les moyens que la Constitution met à son service. Si les Canadiens-français des Etats-Unis veulent être respectés, qu'ils prennent part à l'administration de la chose publique, qu'ils se fassent naturaliser. Vous avez compris vos devoirs civiques dans cet Etat du Maine, où vous comptez déjà plusieurs des vôtres, au Sénat, dans la Législature et ailleurs. N'est-ce pas là une preuve évidente que les Canadiens-français, quand ils savent " vouloir " et quand ils veulent " s'unir ", peuvent aspirer au premier rang ?

DISCOURS

DE

MONSIEUR L. O. DAVID

EX-DÉPUTÉ A LA LÉGISLATURE DE QUÉBEC ET PRÉSIDENT-GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

Au banquet " Laurier ", à Boston, en réponse au toast : " Aux Sociétés St-Jean-Baptiste du Canada."

MONSIEUR LE PRESIDENT, MESSIEURS,

Mon premier mot sera pour remercier ceux qui ont organisé ce banquet en l'honneur de l'homme qui en ce moment honore le plus sa race par ses talents et par son caractère.

Compatriotes des Etats-Unis, vous avez, comme d'habitude, bien fait les choses; vous avez prouvé, une fois de plus, que c'est parmi vous qu'il faut venir pour connaître et apprécier le véritable patriotisme.

Vous avez voulu honorer un homme dont le nom est une gloire nationale, un homme digne de porter le drapeau du Canada.

Vous avez tous vu ce fameux tableau qui représente Gambetta, dans la chambre des députés français, au moment où, la main tendue vers M. Thiers, il s'écrie:

" Le libérateur de la patrie, le voici ! "

Eh bien! ce soir j'ai droit de dire à mes compatriotes assemblés : " Le Laurier de la province de Québec, le voici! '

Merci, concitoyens des Etats-Unis, de nous avoir donné une occasion de voir et d'entendre quelques-uns des hommes les plus distingués de cette république américaine si forte, si grande, si prospère et qui paraît avoir pris pour

tâche de démontrer au monde jusqu'où peut aller le génie de l'industrie humaine.

Merci, de nous donner l'occasion de venir vous serrer la main, de vous entendre et de parler ensemble des choses de la patrie.

Merci au nom des sociétés Saint-Jean-Baptiste, du toast que vous venez de porter, car nous avons compris que vous voulez rendre hommage non seulement aux sociétés St-Jean-Baptiste du Canada, mais encore à toutes les sociétés sœurs qui font ici ce que les nôtres font au Canada, œuvre qui consiste à entretenir le feu sacré du patriotisme dans le cœur des Canadiens-Français et à tenir toujours devant les yeux le tableau des grandes choses accomplies par nos ancêtres.

Les sociétés St-Jean-Baptiste aux Etats-Unis ont été la pierre fondamentale de votre conservation nationale. Aussi je dirai : Honneur aux saints prêtres, aux vaillants journalistes, aux fondateurs de ces sociétés, qui vous ont instruit, consolé dans votre exil, et enseigné vos devoirs envers Dieu, votre mère-patrie et votre patrie d'adoption.

Je devrais ajouter : Honneur à la femme canadienne-française (car j'espère qu'il ne sera pas dit que dans une assemblée patriotique comme celle-ci la femme canadienne ait été oubliée). Oui, honneur à la Canadienne-Française, à cette femme forte, à cette épouse dévouée, à cette mère incomparable ! c'est à elle que nous devons la propagation de la race française aux Etats-Unis. A elle revient l'honneur de vous consoler dans les ennuis de l'exil. Pauvres hommes ! que feriez-vous si vous n'aviez pas le coeur de la femme pour adoucir le souvenir de la patrie absente ?

Aux Etats-Unis, plus qu'ailleurs, l'on doit dire : *Vive la Canadienne!* Quand on parcourt les grandes cités américaines et qu'on passe dans les quartiers canadiens, on voit que la Canadienne-Française n'a pas dégénéré sur le sol américain et qu'on peut encore compter sur elle pour

l'avenir.

Honneur à vous tous, hommes de profession et hommes d'affaires! à vous commerçants, ouvriers et artisans! Honneur à tous ceux qui gagnent leur pain à la sueur de leur front et qui savent se faire estimer et respecter au milieu des populations étrangères qui les environnent! Vous êtes un témoignage éclatant de la vitalité de notre race.

Longtemps on a pensé que les Canadiens-Français établis aux Etats-Unis étaient perdus pour nous et que notre race était destinée à y périr. Mais aujourd'hui, il n'y a qu' une seule voix pour dire que l'on se trompait. Ces rameaux détachés sont devenus un arbre national aussi fort que le tronc maternel lui-même. Vous êtes restés Canadiens-français de coeur, d'esprit, aussi Canadiens que nous et même plus Canadiens que nous, car, comme je l'ai répété souvent au Canada, des deux moitiés qui composent le peuple canadien français, la meilleure moitié, à mon sens, est celle des Etats-Unis.

Vous aimez ce que nous aimons, vous honorez ce que nous honorons. Vos joies sont nos joies, vos douleurs sont nos douleurs, vos tristesses sont nos tristesses. Nos aspirations, nos espérances sont les mêmes.

Nous croyons que la race française, fidèle à sa divise, n'est pas destinée à périr; nous croyons qu'elle continuera à jouer sur le sol américain le grand rôle que la France joue en Europe. (Longs applaudissements.)

Messieurs, en terminant je dirai: Honneur à ce grand pays où vous trouvez non seulement le pain quotidien, mais aussi le respect de vos droits religieux et nationaux. Les hommes d'Etat américains ont compris qu'une nation composée des éléments les plus actifs de tous les peuples devait protection à toutes les croyances et à toutes les nationalités; ils sont convaincus que c'est à cette grande diversité de caractère des éléments qui entrent dans la formation de la nation américaine qu'ils doivent en grande partie la gran-

deur de leur patrie. Au reste, messieurs, c'est la loi de Dieu, qui veut que chaque individu, que chaque nation, en travaillant pour son propre avancement, travaille au perfectionnement général de l'humanité.

Les Canadiens-Français n'ont pas encore acquis aux Etats-Unis l'influence qu'ils auront avant longtemps, mais si déjà nos compatriotes qui, il y a quelques années, n'étaient qu'une poignée, ont pu se faire respecter sur ce sol étranger, qu'est-ce que nous ne pouvons pas espérer d'eux quand ils seront six, huit, dix millions d'hommes décidés à remplir leurs devoirs envers leur patrie adoptive sans pour cela oublier l'ancienne patrie française ?

Donc, messieurs, continuez l'œuvre que vous avez entreprise. Ah! sans doute, si nous pouvions rallier toutes nos forces sous un même gouvernement, sous un seul drapeau, notre influence serait plus grande et nous pourrions espérer beaucoup plus pour l'avenir. Quel sera ce gouvernement? Je l'ignore, mais ce que je sais bien, c'est que si vous continuez à travailler comme par le passé, nous sommes assurés que notre nationalité ne périra pas aux Etats-Unis et que vous y constituerez plus tard le groupe national le plus homogène et le plus puissant de l'Amérique. Messieurs, respectons les drapeaux anglais et américain sous lesquels nous vivons, et montrons que nous savons concilier les obligations de notre origine avec nos devoirs de citoyens américains ou anglais.

Et vous compatriotes des Etats-Unis, portez le front haut! faites honneur au nom canadien! On ne sait pas ce que la providence vous réserve. Vous êtes peut-être les éclaireurs envoyés en avant pour préparer les voies, et avant longtemps on comprendra la grandeur de l'œuvre que vous faites sur cette partie du continent. (Vifs applaudissements et bravos prolongés.)

NOTE : La réputation bien méritée que possède depuis longtemps, l'Honorable L. O. David, maintenant membre du Sénat Canadien, comme orateur patriote.

lui a maintes fois valu l'honneur d'être invité à adresser la parole, aux fêtes et aux conventions nationales de nos compatriotes des Etats-Unis.

Aussi, est-il bien difficile de mentionner tous les endroits des Etats-Unis, où il a fait des discours ou des conférences. Nous pouvons cependant citer les endroits suivants: Holyoke, en 1868 ; Burlington, en 1871 ; Worcester, en 1872 ; Boston, en 1873 : New-York, en 1876; Nashua, en 1888 : à la grande convention des Canadiens-Français, des Etats-Unis, où il avait été délégué, avec Monsieur Faucher de St-Maurice, député, par le Gouvernement et la Chambre des Députés de Québec ; Fall-River, en 1891 ; Chicago, en 1893, à la convention des Canadiens-Français aux Etats-Unis dans cette ville, et en 1899, à la réception Laurier, à la Salle "Studebaker". Partout, sa parole chaude et vibrante de patriotisme a ému le cœur de nos compatriotes et a reçu l'accueil le plus enthousiaste.

CONFERENCE

DE

L'HONORABLE HONORE MERCIER

PREMIER-MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Devant la Société St-Joseph, à Salem, le 30 décembre 1889.

MONSIEUR LE PRESIDENT ET MESSIEURS,

Vous m'avez invité à vous adresser la parole dans cette charmante démonstration, faite dans l'intérêt de l'éducation, et j'ai accepté cette invitation avec plaisir, pour deux raisons:

1. Parcequ'elle me donnait l'occasion de rencontrer des compatriotes, vivant sur une terre étrangère, et au sort desquels je ne puis rester indifférent;

2. Parceque vous vous réunissiez pour favoriser la cause de l'éducation qui m'est si chère.

Je suis donc venu au milieu de vous comme un ami, comme un frère; et je vous apporte avec respect, je vous offre avec bonheur les saluts maternels de la province de Québec, notre mère à tous, qui regrette votre absence et ne désespère pas de vous voir revenir un jour.

Je viens, ce soir, développer devant cet auditoire, une seule pensée qui sera comme l'expression spontanée, mais bien sincère, des sentiments que j'ai pour mes compatriotes des Etats-Unis, et des vœux ardents que je fais pour leur bonheur et leur prospérité. Cette pensée, la voici:

"Instruisez-vous, afin de rester catholiques et français."

Je vous demande de vous instruire, parceque je veux que vous occupiez, dans cette grande République, une position digne et convenable, et que vous soyez les égaux, sous tous les rapports, des membres des autres races au contact desquelles vous vivez. Je vous demande de vous instruire

afin de mieux connaître ce que vous êtes; de mieux apprécier l'auguste foi et la glorieuse nationalité de vos pères; et par là même, de vous mettre plus en état de rester catholiques et Français.

L'instruction que je vous prie d'acquérir n'est pas une instruction classique, malgré que ceux qui peuvent atteindre celle-ci auraient tort de ne point y arriver. L'instruction classique est digne de respect. Elle cultive l'intelligence au plus haut degré, développe les facultés de l'âme et prépare ceux qui la possèdent aux premières fonctions, dans l'Eglise et dans l'Etat.

Mais il suffit très souvent,—et quelquefois il n'est point possible d'arriver plus loin,—d'obtenir une instruction élémentaire, c'est-à-dire la connaissance des deux langues anglaise et française, toutes deux indispensables,de l'arithmétique, la tenue des livres, l'histoire,—du moins l'histoire abrégée,—du Canada et des Etats-Unis, et, avant tout, une connaissance raisonnable et raisonnée de la religion.

Cette instruction élémentaire, qui paraît bien humble, mais qui ne l'est point, qui au contraire est fort importante déjà, peut être suffisante dans bien des cas, pour vous assurer, à chacun, dans la société au milieu de laquelle vous vivez, une position honorable et quelquefois même très enviable. Mais laissez-moi ajouter de suite, pour éviter tout malentendu, que cette instruction est indispensable à chacun de vous; impossible maintenant, peut-être, aux personnes trop âgées et qui n'ont pu l'obtenir avant; mais bien facile aux jeunes gens qui ont de la force, de l'intelligence et du cœur. Laissez-moi le proclamer bien haut: c'est le devoir des parents de ne rien négliger pour donner cette instruction à leurs enfants. J'ai dit " rien négliger; " et je veux dire par là: ni temps, ni argent, aucun sacrifice enfin, c'est un devoir sacré imposé par la loi de Dieu et la loi des hommes.

La loi de Dieu est donnée dans le Décalogue et dans la

Bible. *"Doccte filios vestros,"* "instruisez vos enfants," est-il dit au chapitre 2, paragraphe 19 du Deutéronome. *"Fili tibi sunt, erudi illos..a pueritate illorum"*: "Avez-vous des fils ? instruisez-les....dès leur bas âge." est-il dit en l'Ecclésiaste, chapitre 7, paragraphe 35.

Puffendorf, parlant des devoirs de l'homme et du citoyen, dit :

"Un père et une mère doivent nourrir et entretenir " leurs enfants aussi commodément qu'il leur est possible. " Ils doivent former le corps et l'esprit de ces jeunes créa- " tures par une bonne éducation,qui les mette en état d'être " utiles à la société humaine en général,et à l'état en par- " ticulier; qui les rende sages, prudents et de bonnes " mœurs; et ils doivent leur faire embrasser de bonne " heure une position honnête et convenable. "

Pothier, parlant des obligations qui naissent du contrat de mariage dit :

" Les personnes qui se marient contractent, par leur " mariage, l'obligation naturelle d'élever les enfants qui " naîtront de leur mariage, et de leur fournir les aliments " nécessaires et de leur donner une éducation convenable " jusqu'à ce qu'ils soient en état de pourvoir par eux- " mêmes à leur subsistance......"

L'article 203 du Code Napoléon a reproduit ces sages maximes de Pothier dans les termes suivants :

" Les époux contractent ensemble, par le fait seul du " mariage, l'obligation de nourrir, entretenir et élever leurs " enfants;" et l'article 165 de notre code est exactement dans les mêmes termes.

Il y a, dans ce texte légal, trois expressions parfaitement distinctes, auxquelles la grammaire et le droit donnent un sens différent: nourrir, entretenir et élever. Nourrir, c'est fournir au corps des aliments suffisants; entretenir, c'est loger et vêtir; élever, c'est instruire et perfectionner, corriger les vices et les défauts, tant du

corps que de l'intelligence.

L'esprit et la lettre de notre loi imposent donc aux parents, l'obligation d'instruire leurs enfants. C'est bien, d'ailleurs, le sens que Portalis et ses collègues, dans leur admirable discours préliminaire sur le code, prêtaient au texte que je viens de citer.

“ L'éducation des enfants, disaient-ils, exige pendant une longue suite d'années les soins communs des auteurs de leurs jours. Les hommes existent avant de savoir vivre, comme, vers la fin de leur carrière, souvent ils cessent de vivre avant de cesser d'exister.

“ Il faut protéger le berceau de l'enfance contre les maladies et les besoins qui l'assiègent; dans un âge plus avancé, l'esprit a besoin de culture. Il importe de veiller sur les premiers développements du cœur, de réprimer ou diriger les premiers saillies des passions, de protéger les efforts d'une raison naissante contre toutes les espèces de séductions qui l'environnent, d'épier la nature pour n'en pas contrarier les opérations, afin d'achever avec elle le grand ouvrage auquel elle daigne nous associer. . tel est le mariage, considéré en lui-même et dans ses effets naturels, indépendamment de toutes lois positives. Il nous offre l'idée d'un contrat perpétuel par sa destination ”.

Voilà la loi commune de toutes les nations chrétiennes; il suffit de ces brièves citations pour en faire comprendre la portée et appuyer ma thèse sur ces textes si clairs et si énergiques.

Cependant, nous devons admettre les besoins et les nécessités de la vie; il faut que, souvent, tous les membres de la famille, même quelquefois, hélas! les plus jeunes contribuent à gagner le pain de chaque jour. C'est là, malheureusement, une vérité indéniable; et pourtant, d'un autre côté, les parents qui ont du cœur doivent comprendre que, s'ils ont le besoin et le droit d'exiger le travail des enfants pour soutenir les charges de la maison, ils ont aussi le

devoir de leur donner quelque chose en retour, quelque chose de plus que la nourriture et le vêtement. Et ce quelque chose c'est l'instruction, cette instruction dont je viens de parler, et avec laquelle vous ferez sûrement, de ces petits êtres que vous aimez tant, de bons chrétiens et de bons citoyens.

A part cette instruction élémentaire, il y a ce que l'on appelle l'instruction secondaire et l'instruction technique lesquelles constituent, toutes deux, un degré supérieur; et il ne faut pas les négliger, celles-ci non plus, quand on est en état de les donner.

L'instruction secondaire est offerte, jusqu'à un certain point, dans les cours académiques, où les matières enseignées dans les écoles élémentaires sont développées davantage, et même quelquefois, considérablement augmentées.

L'instruction technique ou professionnelle est l'enseignement de connaissances théoriques et pratiques nécessaires aux différentes branches de commerce, d'industrie et de métiers.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur les avantages spéciaux et lucratifs de cette dernière espèce d'instruction: tout le monde les connaît et sait les apprécier; et tout parent qui aime son enfant, ne doit pas se contenter de lui donner une instruction élémentaire, secondaire, et même classique, mais il doit encore le faire entrer dans une profession, dans un métier ou dans un commerce qui lui permette d'employer les connaissances théoriques acquises à l'école et de gagner sa vie d'une manière honorable dans le monde.

Je n'entrerai point dans plus de considérations sur ce sujet, je me contenterai seulement, afin de mieux vous faire apprécier la justesse de ces remarques, de vous rappeler la position particulière et quelquefois délicate et difficile que vous occupez dans ce pays, en votre qualité de Canadiens-français.

Cette grande République, si forte et si remarquable, est habitée par au-delà de soixante millions d'habitants, descendants des diverses races qui peuplent le monde. Il y a, parmi eux, dans cette immense agglomération d'hommes, des fils des premiers pionniers, venus d'Angleterre et fuyant un pays, un peuple et un roi qui ne connaissaient ni la liberté religieuse, ni la liberté civile, ni la liberté politique, Ces pionniers se sont révoltés contre la mère-patrie, parcequ'elle leur refusait la liberté commerciale, la plus nécessaire alors, et ils en ont profité avec habileté pour revendiquer tous les droits des hommes libres. Ils ont scellé de leur sang l'émancipation américaine, conquise fièrement sur les champs de bataille, sous la direction patriotique et éclairée du grand Washington.

Au milieu de races qui composent ces soixante millions d'habitants, se trouvent des Français de l'Europe, de la Louisiane et du Canada. Les premiers sont venus chercher ici une liberté dont ils étaient privés là-bas, guidés par l'espoir, bien légitime, d'y trouver des institutions plus en harmonie avec les besoins de l'époque et leurs propres aspirations. Les seconds sont les descendants de ces négociants honorables et entreprenants qui, entrainés par les circonstances et aussi par l'esprit d'aventure qui caractérise la race française, étaient allés chercher la fortune dans les vallées du Mississipi. Les troisièmes sont les fils de ces Français, premiers colonisateurs du Canada, qui ont parcouru l'Amérique dans tous les sens et dans toutes les directions, et y ont porté, fièrement et glorieusement, le drapeau de la France et de la civilisation.

Vous êtes de ceux-là, messieurs; vous êtes les fils de ces illustres colons d'un autre siècle. Soyez-en fiers et découvrez-vous avec respect devant ces grandes figures qui ornent les pages de notre histoire nationale écrite avec le sang de nos martyrs. Des revers de fortune, des malheurs de famille et d'autres circonstances regrettables vous ont

poussé, vous ou vos pères, de ce côté-ci de la frontière, et vous êtes venus, malgré vous bien souvent, vous établir dans cette République, non avec l'intention, du moins laissez-moi le croire, d'y toujours rester, mais avec le désir louable de travailler à améliorer votre sort et celui de votre famille, et avec la détermination d'observer, comme de bons citoyens, les lois de votre pays d'adoption, de respecter la nationalité et la religion de ses habitants, tout en prenant votre part légitime et dans les richesses, et dans les honneurs, et dans le gouvernement de cette République.

Votre devoir, dans les circonstances, est tout tracé: c'est de vous instruire, pour atteindre le but que vous vous proposez, et pour remplir convenablement le rôle que vous avez le droit d'ambitionner.

J'ai dit que la connaissance des deux langues, anglaise et française, était indispensable. La nécessité de la connaissance de la langue française ne peut être mise en doute, n'est-ce pas? Vous la possédez, c'est une partie de l'héritage de vos pères; une portion intégrante de votre patrie; c'est un bien sacré que vous avez su et que vous saurez respecter et faire respecter. Vous ne pouvez y renoncer sans vous rendre coupables d'une lâcheté, sans commettre une trahison nationale; sans insulter à la mémoire de vos ancêtres qui, ne l'oubliez jamais, ont versé leur sang à St-Denis, à St-Charles ou à St-Eustache, et même hélas! sur les échafauds, pour vous conserver le droit de parler cette belle langue et d'en transmettre le noble idiome à vos enfants.

Vous seriez d'autant moins justifiables d'en négliger la culture qu'elle est la langue du monde diplomatique; que la plupart des hommes instruits la parlent bien et que la ville de New-York la fait enseigner dans toutes les écoles du jour et dans plusieurs des écoles du soir.—Au Vatican, au Quirinal, à Londres, à Madrid, à Berlin, à St-Petersbourg et à Constantinople, notre langue est en honneur. Parlons-la donc avec plaisir et fierté, nous Canadiens-fran-

çais, partout où nous sommes.

Mais n'oubliez pas que, si vous devez conserver la langue française, vous devez apprendre et parler la langue anglaise, qui est celle de la majorité de ce pays; qu'il vous faut la connaître, théoriquement d'abord, et pratiquement ensuite, et savoir vous en servir avec succès dans les affaires, dans les assemblées publiques, et dans toutes les occasions où il s'agit de vous affirmer, de vous défendre et de vous protéger. Plusieurs des nôtres ont déjà, dans quelques Etats de l'Union, brigué avec succès les suffrages des électeurs; et ils ont réussi parce qu'ils possédaient, nul doute, les qualifications voulues; mais certainement aussi parce que l'une de ces qualifications, et non la moins importante, était la connaissance de la langue anglaise. Dans les législatures des Etats-Unis et au Congrès, l'anglais est la seule langue officielle, et les Canadiens ne peuvent espérer y jouer un rôle convenable qu'en autant qu'ils seront en état de bien comprendre cette langue et de la parler d'une manière satisfaisante.

J'insiste d'autant plus sur ce point que je le crois de premier ordre et de nécessité vitale pour les Canadiens-français des Etats-Unis.

Je ne suis pas sans savoir que mon opinion est condamnée par quelques personnes, fort respectables et jouissant d'une influence légitime, parmi mes compatriotes.

Je sais que ces personnes, animées d'un excellent esprit, et mues par un chaud patriotisme, craignent que l'enseignement de l'angais dans les écoles canadiennes ne fasse perdre aux enfants le goût du français et les expose à s'américaniser.

Nous devons respecter ce sentiment; mais je ne saurais le partager.

Il part d'un bon cœur, mais il n'est point sage, parceque son application conduirait à l'isolement des Canadiens-français des Etats-Unis, à leur ostracisme de la part des

Américains.

Prenez exemple, à cet égard, sur vos prêtres d'ici, qui sont des guides éclairés pour vous, et sur vos frères aînés du Canada, qui sont vos amis dévoués.

Vos prêtres d'ici, règle générale, ont cru sage d'apprendre et de parler anglais, afin de mieux pénétrer dans les masses, dans la société, de se faire comprendre de tous et de réaliser ainsi plus de bien.

Il est de votre intérêt d'imiter vos prêtres sous ce rapport, et de faire pour vous, dans l'ordre temporel, ce qu'ils ont fait pour eux, dans l'ordre spirituel.

Ils sont restés Français, tout en apprenant et parlant l'anglais. Faites-en autant.

Et vos frères aînés du Canada, cessent-ils d'être Français parcequ'ils se rendent familiers avec la langue anglaise ? Pas du tout ! Ils prouvent leur supériorité sur les autres races, voilà tout. Nos hommes de professions, nos négociants, nos artisans se distinguent partout, atteignent les plus hauts postes, et se font admirer et respecter par les Canadiens des autres origines et croyances. Et ceci n'est pas le cas seulement pour nos nationaux de la province de Québec, mais c'est encore le cas pour nos nationaux d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et du Nord-Ouest, où, quoique dans une infime minorité, ils exercent une influence respectable, grâce à leur connaissance des deux langues, et où ils restent Français et catholiques malgré qu'ils soient, et peut-être précisément parcequ'ils sont en état de parler la langue anglaise, quand il est nécessaire de la parler.

Remarquez bien que je ne vous tiens pas ce langage pour vous engager à négliger l'étude et la pratique de votre langue maternelle ; bien au contraire : étudiez bien celle-ci, parlez-la dans vos familles avec respect et amour, et avec un légitime orgueil, partout où vous pouvez être compris. Mais comme la langue anglaise vous est indispensable

pour arriver à des positions avantageuses et honorables dans ce pays, apprenez-la; apprenez à l'écrire et à la parler afin de prouver votre supériorité; d'éviter l'isolement et l'ostracisme, deux dangers funestes qu'il vous faut éloigner avec soin,dans votre intérêt et dans l'intérêt de vos familles.

Mais la connaissance d'une langue ou d'une autre ne constitue pas toute l'instruction que vous devez acquérir; elle n'en est qu'une branche, importante, si vous voulez, mais insuffisante par elle-même. C'est le mode d'employer pratiquement vos connaissances, mais il faut d'abord que celles-ci existent.

C'est ici le temps de distinguer entre l'instruction et l'éducation; deux choses qui doivent aller ensemble et qui convergent vers le même but; qui tendent, il est vrai, au même résultat général, mais par des moyens différents, et qui n'agissent pas sur les mêmes facultés, du moins au point de vue physiologique.

" C'est l'éducation, a dit Mgr Dupanloup, qui fait les " mœurs domestiques, inspire les vertus sociales, prépare " des miracles inespérés de progrès intellectuel, moral, " religieux, c'est l'éducation qui fait la grandeur des peu- " ples et maintient leur splendeur, qui prévient leur déca- " dence, et, au besoin, les relève de leur chute. "

" L'éducation est l'apprentissage de la vertu; l'ins- " truction, l'apprentissage de la science, " a dit Mme Monmarsan.

Suivant deBonald: " On doit entendre par éducation " tout ce qui sert à former les habitudes, et par instruction " tout ce qui donne des connaissances. "

On voit par ces quelques extraits de la pensée d'écrivains distingués, quelles sont les différences caractéristiques de l'instruction et de l'éducation; différence qu'il serait inutile, dans cette circonstance, de développer davantage. Je dois me contenter, pour les besoins de ma thèse, de rappeler brièvement quelques-unes des conclusions logi-

ques qui découlent de ces principes.

S'il est vrai que l'éducation développe les qualités morales, et l'instruction les qualités intellectuelles, il en résulte que plus un homme possède d'instruction et d'éducation, plus il est près de la perfection, plus il est homme; parce que plus dans ce cas, ses qualités morales et intellectuelles sont développées, conséquemment plus il est en état de remplir sa destinée, plus il se rapproche de Dieu, sa fin dernière. Voilà les principes, la théorie. La pratique peut différer, c'est-à-dire que vous pouvez trouver un homme privé d'instruction, possédant cependant une excellente éducation, et pouvant rendre, souvent rendant, de très grands services. D'un autre côté, si vous trouvez un homme instruit, placé dans les mêmes conditions, avec la même éducation, c'est-à-dire la même culture morale, vous admettrez,n'est-ce pas,qu'il sera supérieur à l'autre. Pourquoi ? Parce que l'un est un honnête homme, sans instruction; et que l'autre est un honnête homme avec de l'instruction.

C'est cette vérité que Corménin, le plus juste appréciateur peut-être des hommes et des choses de son temps, proclamait en disant: "L'instruction alimente l'esprit; " l'éducation nourrit l'âme......L'éducation fait les honnêtes " gens et les bons citoyens......"

L'éducation s'obtient surtout dans la famille; le père et la mère sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Le vieux mot français "éduquer",que l'on ne trouve plus dans le dictionnaire de l'Académie, mais qui n'en a pas eu moins de valeur pour cela, venait du mot latin "educare", qui signifie "conduire, diriger, élever." Ces différentes opérations morales sur le cœur et le caractère doivent se faire naturellement dès le bas âge et, conséquemment, au sein de la famille. C'est surtout l'œuvre de la mère qui, ayant entre ses mains l'éducation de ses enfants, doit donner à leur âme, à leur cœur, la forme et le pli qu'il convient, et qui décideront plus tard, heureusement ou malheureu-

sement, de leur bonne ou de leur mauvaise éducation.

Napoléon III, qui savait être philosophe à ses heures, a bien rendu cette pensée dans la phrase suivante: " Cette " première éducation, donnée par une mère tendre et ver- " tueuse, a toujours autant d'influence sur notre avenir, " que les qualités naturelles les plus précieuses. " Et madame de Girardin, cette femme distinguée a écrit ces paroles remarquables; "Nos qualités nous viennent de la " nature, mais nos vertus sont le fruit de notre éducation. " C'est sans doute ce qui faisait dire à Fénélon, ce grand éducateur des princes: " J'estime fort l'éducation des " bons couvents, mais je compte encore plus sur celle d'une " bonne mère, quand elle est libre de s'y appliquer." Et De-Maistre, ce grand philosophe et catholique éminent, a résumé toute la doctrine que je cherche à exposer, dans cette phrase expressive: " Rien ne peut remplacer l'éducation " maternelle. " Enfin De Gerando, ce penseur profond et élégant, disait: " Pour un grand nombre d'individus, il " n'y a guère d'autre éducation que l'éducation maternelle."

Tout cela, qu'on le remarque bien, ne veut point dire que ce travail d'éducation ne peut pas se continuer, plus tard et ailleurs, dans les collèges et dans les écoles, une fois l'enfant sorti de la maison paternelle; non, telle n'est pas ma pensée. Mais, suivant la pensée d'Esquirol, " l'éduca- " tion de l'homme commence au berceau, " et l'âme de ce jeune homme, rendu à l'école ou au collège, a déjà pris des plis qu'il est bien difficile de ramener, surtout si l'âge est avancé et si les plis sont profonds: de là l'importance de donner, dès les plus tendres années, une éducation ferme et morale; et de rappeler aux gouvernements de tous les pays de la terre cette parole si profonde de Mgr de Ségur: " Les peuples modernes s'occupent assez de l'instruction " qui ouvre l'esprit, et trop peu de l'éducation qui forme le " caractère. "

L'instruction qu'il convient de recevoir doit, d'abord

être chrétienne, puis, pratique, et, en troisième lieu, politique.

Ne vous effrayez pas de ce dernier qualificatif; j'en justifierai l'emploi dans un instant, soyez-en sûr.

J'ai dit d'abord chrétienne: parce que je ne crois pas aux écoles sans Dieu et à l'instruction qui fait des impies et des athées. L'instruction, suivant moi, doit être chrétienne, parce qu'elle doit être religieuse. Elle doit compléter sous une forme ou sous une autre, mais suffisamment à tous égards, les connaissances reçues à la maison ou à l'église.

Je sais bien que, sous ce rapport, je suis en désaccord avec quelques personnes, qui sont d'avis que l'instruction ne doit pas être sectaire, c'est-à-dire que la religion doit être bannie de l'école.

Je m'inscris en faux contre cette proposition; je l'ai toujours combattue et j'espère que, Dieu aidant, je la combattrai toujours.

Si cette proposition est vraie pour l'école, elle l'est également pour toutes les institutions publiques de l'état. Or, pourquoi conserverions-nous la religion dans l'armée, dans la marine, si nous l'expulsons de l'école ? Sa connaissance est-elle moins nécessaire au jeune homme qui apprend à servir son pays, à l'école, que sa pratique est utile au citoyen qui meurt pour lui sous ses drapeaux ? Sachez que, si ce signe sacré de la Rédemption aide, dans l'armée, le citoyen à mourir en bon soldat, il prépare, à l'école, l'enfant à vivre en bon citoyen.......

Non, sachons l'admettre; malgré toute la bonne volonté du père et de la mère; malgré le dévouement incontestable du prêtre catholique, l'enfant qui entre de bonne heure à l'école n'a pas encore des connaissances suffisantes de sa religion pour justifier une cessation complète et brusque de son instruction religieuse. Il a encore une infinité de choses à apprendre; une infinité de doctrines à se faire

expliquer, et une infinité de conséquences à comprendre. Il possède bien les éléments indispensables, assez complets pour un enfant, mais incapables de satisfaire l'esprit d'un homme; il ignore les extensions,les compléments,les causes, les origines et les conséquences. Il a reçu sous le rapport religieux, qu'on me pardonne l'expression, une nourriture légère qui suffirait à ses jeunes années, mais il lui faut maintenant une nourriture plus solide, propre à maintenir sa vie religieuse. C'est ainsi que la nourriture du corps a besoin d'être plus forte et plus généreuse au fur et à mesure que l'enfant grandit.

Il ne faut jamais ignorer les sages préceptes des maîtres de l'éducation, quand on traite ce sujet délicat et vital.

Le Pape Clément XIV disait: " On devient tout ou " rien, suivant l'éducation que l'on reçoit. " Ce qui veut dire que l'on reste chrétien, si l'on reçoit une éducation chrétienne, et que l'on devient impie, si l'on reçoit une instruction impie.

Guizot, qui était généralement aux antipodes des doctrines religieuses et philosophiques de ce Pape, était bien forcé d'arriver, pratiquement, aux mêmes conclusions; car ce protestant français, était forcé de dire: " La base la " plus inébranlable de l'ordre social est l'éducation morale " de la jeunesse."

D'ailleurs, les connaissances de la religion sont susceptibles de former un bon citoyen, car qui dit bon chrétien dit bon citoyen, et qui dit bon citoyen, dit bon chrétien. Pourquoi refuser tyranniquement ces connaissances que les parents sollicitent avec tant d'empressement, quand vous leur en imposez officiellement d'autres qu'ils repoussent si énergiquement.

Mais qu'on ne se méprenne pas sur la portée de mes paroles. Quand j'insiste sur le caractère chrétien de l'instruction à être donnée aux enfants, je ne veux point dire que tout le temps de l'école doit être employé à des exercices

religieux, à l'étude de la religion. Point du tout; chaque chose à son temps et à sa place; il ne faut pas plus exagérer l'usage des choses religieuses que l'usage des choses profanes; pas plus les pratiques pieuses que l'étude des connaissances ordinaires. Ce que je veux dire, c'est que l'instruction doit être chrétienne. C'est là le principe, et il est facile d'en faire une application intelligente. " Est modus in rebus, " comme disait le poète latin. Pas de moyen plus sûr de perdre ce que l'on a qu'en faisant des demandes exagérées. C'est la raison de la fable: perdre la réalité en courant après l'ombre.

J'ai dit en second lieu que l'instruction doit être pratique: j'entends par là qu'elle doit être en harmonie avec les besoins de l'époque et de la vie sociale au milieu de laquelle on vit.

Les moines pouvaient passer toute leur vie à étudier le latin, le grec, l'astronomie et à acquérir d'autres connaissances fort remarquables et très utiles dans les cloîtres; il faut avouer que tout le monde ne peut devenir moine ou astronome et que certaines sciences, belles et louables en elles-mêmes, seraient peu utiles à nos manufacturiers, à nos commis et à nos artisans, et que ces sciences tout intéressantes qu'elles soient, ne mèneraient pas loin ceux qui voudraient s'en contenter. à notre époque et surtout dans nos villes d'Amérique.

Ceux qui ont le temps et les moyens d'apprendre le latin et le grec, l'astronomie et les autres sciences de cette nature, font bien de les apprendre; mais pour qu'elles leur suffisent dans le monde il faut qu'ils aient la fortune. Or, comme je n'ai pas à m'occuper pour le moment, de l'instruction des gens riches, je me contente de vous entretenir de l'instruction des classes moyennes et surtout des classes pauvres; et conséquemment, je dois laisser de côté le grec et le latin.

L'instruction qui est nécessaire à ces classes, c'est

l'arithmétique, la tenue des livres, l'anglais et le français, et celles qui, tout en donnant des connaissances théoriques élémentaires, mettent vos enfants en état d'apprendre un métier, une profession ou un négoce. Toutes les branches de l'enseignement, quelque belles et agréables qu'elles soient, sont parfaitement inutiles aujourd'hui, si elles n'ont pas un côté pratique, c'est-à-dire, si elles ne mettent pas l'enfant en état de gagner sa vie. Et l'on sait jusqu'à quel point ces conditions de l'instruction sont devenues exigeantes sur un continent comme celui de l'Amérique, au Canada comme aux Etats-Unis, où le travail, sous toutes les formes, se développe d'une manière merveilleuse; où toutes les forces des individus et de la nation se multiplient avec une rapidité extraordinaire; où chaque minute est comptée, où tous les hommes luttent chaque jour, chaque heure, chaque minute les uns contre les autres, rivalisent dans les différentes professions, les différents métiers, dans le commerce, dans les arts et dans l'industrie, et où chaque moment d'arrêt peut produire non seulement la ruine des individus, mais encore des commotions politiques et sociales fort dangereuses.

D'ailleurs tout le monde sait que, dans notre siècle surtout, l'intelligence est un capital qu'il importe de bien placer d'abord et ensuite de bien développer. Tous les hommes étant égaux aux yeux de la loi civile, pas au point de vue social, comprenez-moi bien, peuvent aspirer aux premières places dans l'Eglise et dans l'Etat, dans l'armée, dans les professions, dans le commerce, dans les arts et manufactures. Le plus petit peut devenir le plus grand; le plus faible le plus fort; et le plus pauvre, le plus riche. On a vu de petits garçons vendant des journaux à un sou, dans les rues, devenir des hommes importants dans la société et en atteindre les premiers postes. Le fils du plus humble ouvrier peut devenir le chef de l'exécutif de n'importe quelle province du Canada, le gouverneur de n'im-

porte quel Etat de ce pays-ci, et même présider aux destinées des Etats-Unis, dans la Maison Blanche, à Washington.

Toutes ces raisons sont concluantes et doivent faire comprendre aux pères de famille, ainsi qu'à ceux qui sont chargés de l'instruction publique, que celle-ci doit être pratique; qu'elle doit s'éloigner des sentiers battus; fuir la routine et adopter les saines méthodes de l'époque, qui, tout en maintenant l'esprit chrétien dans l'instruction, acceptent les besoins et les aspirations des sociétés modernes et préparent les enfants à devenir des hommes pratiques, dans un siècle et dans un pays de progrès.

J'ai dit, en troisième lieu que l'instruction devait être politique, et je le prouve.

Le gouvernement des Etats-Unis, comme celui du Canada, est parlementaire et représentatif,c'est-à-dire qu'il repose exclusivement sur le vote des électeurs. L'électeur c'est le citoyen, et le citoyen d'aujourd'hui, c'est l'enfant d'hier. Aujourd'hui, il est appelé à voter; hier, il était appelé à s'instruire dans l'école.

Comment voulez-vous que l'instruction de l'enfant puisse le préparer à ce grand rôle qu'il devra remplir plus tard, comme électeur, sous des gouvernements représentatifs comme les nôtres, si on ne lui enseigne point le principe et le fonctionnement de la constitution qui les régit; quels sont les devoirs qu'il doit remplir; quels sont les droits qu'il peut exercer; et quels sont les dangers, au point de vue politique, économique et social, qui le menaceront, à un jour donné, s'il n'a pas été mis en état de donner un vote intelligent et raisonné, et sur les hommes et sur les choses de son pays!

Nos institutions politiques ayant pour base fondamentale la liberté de l'électorat; comme moyen essentiel d'action, le droit de réunion et de discussion publiques, et comme but suprême, la conservation des libertés publiques et

le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple, ne recevront leur consécration définitive et absolue, ne deviendront réellement stables et assez fortes pour résister aux vagues de la démogagie, ou aux tentations des dictateurs, que le jour où l'école donnera l'instruction politique dont je viens de parler. Tant que le citoyen n'aura pas appris, dès le bas âge, que les institutions de son pays sont une conquête arrachée à la tyrannie, et que leur perte sera un retour aux mauvais jours du passé, il restera indifférent au sort qui le menace; vivant du présent, d'une manière inconsciente, sans songer au lendemain et sans apprécier la valeur des luttes d'autrefois, qui lui ont assuré la paix et le bonheur d'aujourd'hui.

Croyez-moi, c'est un travail long et pénible que la préparation des intelligences à la jouissance des conquêtes faites, dans un siècle, par les hommes d'élite qui l'honorent; et cette préparation doit se faire dans les familles et à l'école, lentement et graduellement.

Napoléon 1er,quand il était ami de la liberté et avant qu'il eut rêvé la domination de l'Europe, avait exprimé cette idée dans ces paroles: "Ce n'est pas à coup de massue "et par soubresauts qu'on peut naturaliser le système mo-"derne; il faut l'implanter dans l'éducation."

Ce qui veut dire: dans la famille d'abord; dans l'école, ensuite.

Le philosophe Kant avait dit la même chose en d'autres termes que voici:

"Le plus grand problême de l'éducation consiste à con-"cilier sous une contrainte légitime la soumission avec la "faculté de se servir de la liberté."

C'est-à-dire que c'est dans la famille et ensuite à l'école que l'enfant apprendra que si la liberté donne des droits, elle impose aussi des devoirs; et que l'exercice des premiers et l'accomplissement des seconds sont les conditions des bons citoyens.

Je ne puis mieux terminer ectte étude qu'en vous citant quelques paroles d'Emile de Girardin, démontrant à l'évidence, ce me semble, l'influence que nos institutions politiques doivent avoir sur notre système d'instruction.

Ecoutez et méditez bien ces paroles:

“ Aux constitutions comme aux édifices, il faut un sol “ ferme et nivelé.

“ L'instruction donne un niveau aux intelligences, un “ sol aux idées.

“ L'instruction des peuples met en danger les gouver-“ ments absolus; leur ignorance, au contraire, met en péril “ les gouvernements représentatifs, car les débats parle-“ mentaires, pour révéler aux masses l'étendue de leurs “ droits, n'attendent pas qu'elles puissent les exercer avec “ discernement.

“ Et dès qu'un peuple connaît ses droits, il n'y a plus “ qu'un moyen de le gouverner, c'est de l'instruire.

“ Ce qu'il faut donc à tout gouvernement représen-“ tatif qui prend naissance dans l'élection, c'est un vaste “ système d'enseignement général, gradué, spécial, profes-“ sionnel, qui porte la lumière au sein de l'obscurité des “ masses, qui remplace toutes les démarcations arbitraires, “ qui assigne à chaque classe, son rang, à chaque homme, sa “ place.

“ L'ignorance met la liberté en péril........

“ La rouille qui ronge le fer d'une machine exerce sur “ lui une action moins destructive que l'ignorance popu-“ laire sur les engrenages du système représentatif. Com-“ ment veut-on qu'il fonctionne, quand toute sa force est “ employée à vaincre la résistance ? ”

Enfin laissez-moi vous rappeler la parole prophétique de Lord Brougham, l'illustre homme d'Etat anglais:

“ C'est l'instituteur et non plus le canon, qui désor-“ mais sera l'arbitre des destinées du monde.......”

Cette pensée est surtout vraie en Amérique, où les

guerres de nations contre nations sont presque impossibles, et où tous les hommes semblent concentrer leurs forces morales, intellectuelles et physiques à l'agrandissement de leur pays, à la culture des sciences et des arts, à l'exercice des professions nobles, dans le commerce et les manufactures de manière à donner à l'Etat toutes les productions légitimes de ces grandes forces combinées, et à l'individu, sa part afférente de bonheur et de prospérité.

Donc, instruisez-vous, instruisez vos enfants. Préparez-vous et préparez -les à jouer, dans cette immense République, le rôle que la Providence vous assigne dans le présent, et leur assignera, à eux, dans l'avenir.

Paraphrasant la pensée de l'Herminier, et ce sera mon dernier mot, je vous dirai :

" Versez l'instruction sur la tête de vos enfants, vous " leur devez ce baptême.".

Note : En 1893, l'Honorable M. Mercier a prononcé plusieurs discours devant ses compatriotes des Etats-Unis. Il visita alors les principaux centres canadiens-francais de la Nouvelle-Angleterre, et adressa la parole à tous ces endroits, en faveur de l'Indépendance du Canada. Il était accompagné dans cette visite de Monsieur Odilon Desmarais, ex-député de St-Hyacinthe, orateur très estimé et très populaire.

Le 18 juillet, il discourait à Boston ; le 19, à Rocky Point ; le 22, à Fall-River ; le 25, à Woonsocket ; le 26, à Providence ; le 27, à Pawtucket ; le 29, à Southbridge ; le 31, à Worcester ; le 1er Août, à Boston ; le 2, à Lowell ; le 7, à Lewiston.

Dans tous ces endroits, l'Honorable M. Mercier fut l'objet d'ovations enthousiastes, et y déploya les ressources de sa grande éloquence.

DISCOURS
DE
L'HONORABLE CHS. LANGELIER
EX-MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

A une grande fête des Canadiens-Français du Rhode-Island, à Providence, le 12 août 1895.

Messieurs,

En paraissant au milieu d'un auditoire aussi nombreux j'éprouve le besoin de le remercier de son accueil sympathique et de faire appel à sa bienveillante indulgence. Si je suis profondément touché de l'honneur que m'a fait le comité en me conviant à cette belle réunion, je sens plus profondément encore le danger auquel cet honneur m'expose. Je sais par une expérience hélas ! trop longue ce qu'il y a de redoutable dans la parole humaine, qui est à la fois le plus merveilleux et le plus perfide des instruments, surtout pour celui qui s'en sert. Un philosophe de l'antiquité a dit qu'elle est ce qu'il y a de plus excellent ou de plus mauvais, suivant qu'elle est mise au service de la vérité ou de l'erreur.

J'ai accepté avec un plaisir véritable l'invitation de venir vous adresser la parole aujourd'hui et cela pour deux raisons : la première parce qu'elle me fournissait l'occasion de rencontrer tant de patriotes dont le souvenir nous est toujours cher et précieux ; la seconde parce qu'elle me permettait de visiter cette grande république qui fait l'étonnement du monde et au sein de laquelle progressent toujours les plus belles libertés. Honneur à ce beau pays qui est toujours prêt à accueillir avec bienveillance tous ceux que les hasards de la vie poussent vers ses rivages ! Honneur à l'illustre Washington, le fondateur de cette glorieuse république.

Je n'ai pas la prétention de vous instruire, je désire

seulement ne pas trop vous déplaire; et pour me défendre contre cette mauvaise fortune, je ne vois pas de protection plus sûre que celle de vos propres sentiments. Ces sentiments, je les connais, je les devine, c'est l'amour de la patrie absente, le respect et l'admiration pour ses gloires. Eh bien! c'est de tout cela que je me propose de vous entretenir pendant quelques instants. Des circonstances pénibles vous ont forcés de quitter votre pays pour venir chercher fortune aux Etats-Unis. Une chose consolante pour vous, autant qu'elle est à votre honneur, c'est que toujours vous êtes restés attachés à la patrie absente. Vous avez continué, au milieu de bien des difficultés, j'en suis sûr, à conserver les traditions nationales; vous êtes restés Canadiens-français par le coeur. J'en ai la preuve dans toutes ces sociétés nationales que vous avez fondées et qui sont propres à conserver chez vous le souvenir de ce cher Canada que nous aimons tous et que nous désirons voir devenir un grand pays.

Grâce à votre intelligence,à votre patriotisme et à votre honorabilité, vous avez réussi à vous créer au milieu de la population américaine une large place, vous avez su conquérir une large influence qui est aujourd'hui recherchée par les deux partis politiques qui se disputent la confiance publique sous le drapeau étoilé. Aussi, au Canada, si nous regrettons votre absence, nous admirons votre conduite et nous sommes fiers de ces enfants qui nous font tant honneur ici. Aux grands jours de nos fêtes nationales nous ne manquerons jamais de rendre un juste tribut d'admiration au rôle proéminent que jouent nos compatriotes aux Etats-Unis. Des hommes sans coeur et sans patriotisme ont essayé de vous déprécier, de vous jeter l'injure, mais ces voix discordantes ont été bien vite étouffées sous le mépris public. Oh! soyez surs que là-bas on vous aime toujours comme des frères et que cet amour est encore grandi par le fait de votre absence dans nos grands ralliements. La province

de Québec qui, Dieu merci, est restée si profondément française, suit toujours avec un vif intérêt les différents groupes canadiens qui sont disséminés un peu partout sur le vaste territoire des Etats-Unis. Elle applaudit à vos succès et ceux-ci sont pour elle un adoucissement au chagrin de vous avoir perdus. C'est un des plus grands hommes d'Etat que notre race a produit qui s'est chargé de vous venger contre les attaques injurieuses lancées contre vous.

Voici en effet comment s'exprimait au Parc Sohmer ce noble patriote que la mort hélas! nous a ravi trop tôt. Je veux parler d'Honoré Mercier qui a laissé parmi vous un si profond souvenir:

"Je répudie cette prétention, je proteste de toutes mes forces contre cette atroce calomnie lancée gratuitement à la figure du million de braves et respectables Canadiens qui vivent chez nos voisins. Je les connais ces Canadiens des Etats-Unis, je connais leur intelligence, leur respectabilité, leur esprit d'ordre, leur amour du travail; je connais surtout leur patriotisme et il faut bien le dire, puisque c'est la vérité, je crois que sous le rapport du patriotisme, ils sont nos supérieurs."

"Nulle part ailleurs qu'aux Etats-Unis vous ne trouverez des Canadiens aimant plus sincèrement le pays de leurs pères, plus attachés à nos institutions, aussi énergiquement déterminés à les maintenir, à les défendre envers et contre tous. Contrairement à ce qui existe parmi nous, chez nos compatriotes des Etats-Unis on sait mettre le patriotisme au-dessus de l'esprit de parti; chez eux avant d'être libéral ou conservateur, démocrate ou républicain, on est patriote, patriote avant tout, patriote envers et contre tous."

"Et les Américains, peuple généreux, ont l'esprit assez large, le coeur assez bien placé pour apprécier cet amour inaltérable des Canadiens pour leur pays natal, cet invincible attachement aux institutions qui font de nous une

race ou plutôt une nation distincte. Au lieu d'ostraciser les nôtres, ils les traitent sur un pied d'égalité, les font participer aux charges et aux honneurs publics, leur ouvrent même volontiers les portes de leurs capitoles. Dans le commerce, dans l'industrie, dans les professions libérales, dans les emplois publics, dans la politique, les Canadiens jouent aux Etats-Unis un rôle bien plus large, bien plus considérable, que dans les provinces anglaises du Canada, notamment celle d'Ontario , où nos compatriotes forment pourtant une partie considérable de la population."

Voilà ce que pensait de vous un grand Canadien et cette opinion est partagée par tout le monde chez nous. N'est-ce pas que cela vous venge des injures que vous ont lancées certains politiqueurs aussi insolents que mal appris.

C'est en 1775 que les Etats-Unis sont éclos à la liberté et qu'ils ont proclamé leur indépendance par la bouche de l'illustre Washington dont le nom sera à jamais cher aux Américains. Des Français à l'âme d'élite étaient accourus sur ces rivages pour prêter leur concours à la conquête des libertés pour lesquelles on se battait ici. Les noms de La-Fayette et de Rochambeau seront à jamais bénis par les Américains.

Quel fut le tressaillement qui, il y a plus de cent années, agita la jeunesse française au récit de la lutte engagée entre l'Angleterre et les colonies revendiquant leurs libertés ? Quel nom donnerons-nous à ce héros presqu'adolescent qui, en dépit de son éducation de courtisans de Versailles, des supplications de sa famille, des larmes d'une douce et charmante compagne, échappe à toutes les remontrances, à toutes les menaces, à tous les bonheurs et court se réfugier sur un vaisseau qui l'emporte au delà de l'Océan, sur le rivage où il ira risquer sa vie pour la défense du droit, de la justice et de la liberté? Nous saluerons en lui le plus noble représentant de l'âme de la France se répandant sur le monde et y cherchant le théâtre où elle pourra

se donner toute entière à ceux qui luttent pour le droit contre la force.

Comment voulez-vous que les Américains, témoins d'un pareil dévouement, n'éprouvent pas du respect et de l'admiration pour vous, Messieurs, qui êtes les descendants de ces héros qui sont venus apporter leur humble pierre à l'édification du temple de leur liberté.

Et étonnante bizarrerie des choses humaines, quinze ans avant l'époque où la république américaine, éclosait à la liberté, sous le regard étonné du monde entier, nos pères livraient leur dernière bataille où ils remportaient la dernière victoire française en Amérique. C'était en 1760, et cette victoire, si glorieuse hélas! était suivie de ce traité de Versailles qui livrait nos pères à l'Angleterre. La France, la noble France était alors aux mains des courtisans qui hantaient la cour de Versailles et faisaient commettre à Louis XV toutes ces lourdes fautes qui ont déshonoré son règne. Mais détournons nos regards de ce douleureux spectacle. Comme les fils de Noé, jetons un manteau sur les fautes de notre mère patrie pour les cacher.

Le découragement pénétra dans les coeurs, l'aristocratie retourna en France,— et nos pères—des vaillants, par exemple—restèrent seuls avec le clergé pour faire les luttes qui allaient bientôt s'engager. L'avenir était sombre. La nation à laquelle nous venions d'être cédés est fière et envahissante. Elle nous envoya des gouverneurs qui s'imaginèrent pouvoir écraser ce petit peuple abandonné. La fierté se révolta à bon droit et c'est alors que commença pour la conquête de nos libertés ces luttes qui se terminèrent dans le sang généreux des patriotes de 1837-38. Notre histoire a enregistré en lettres d'or les noms des patriotes qui ont courageusement porté leurs têtes sur les échafauds pour nous assurer ces libertés constitutionnelles dont nous sommes aujourd'hui si orgueilleux. Qu'ils soient à jamais bénis les noms des Duquet, des Chénier et des de

Lorimier, ces chers patriotes qui ont arrosé de leur sang ce sol d'où devaient sortir nos libertés.

La Providence veut que les peuples à de certains moments, passent par de terribles épreuves, mais dans ces jours de trouble, elle fait surgir des hommes qui, par leur génie sont des flambeaux destinés à éclairer la vie, des jalons qu'elle jette de distance en distance pour indiquer la route à suivre au peuple qu'elle aime et qu'elle protège. C'est ainsi que dans l'antiquité elle faisait surgir durant la nuit la colonne de feu qui éclairait le peuple hébreu; c'est ainsi encore que plus tard, elle envoya Jeanne D'Arc pour sauver la France.

Pour livrer l'assaut à l'oligarchie anglaise il fallait un homme bien trempé et capable d'entrainer avec lui toutes les populations. Il s'en trouva un, le grand Papineau, qui se constitua le porte-drapeau de sa race.

Orateur incomparable, patriote convaincu, il parcourut le pays en jetant partout ses périodes enflammantes qui soulevèrent les Canadiens-Français et les mirent comme un seul homme autour de lui. Comme l'a si bien dit Fréchette:

"Il fut toute une époque, et longtemps notre race
"N'eut que sa voix pour glaive et son corps pour cuirasse."

Il revendiqua fièrement pour les siens les libertés constitutionnelles dont nous jouissons maintenant. Papineau fut persécuté, sa tête fut mise à prix, mais rien ne le décourageait, il était déterminé à arracher les siens au joug de l'esclavage. L'Angleterre dut céder et elle nous accorda le régime constitutionnel. Lord Dufferin, l'un des plus grands gouverneurs du Canada, depuis Lord Elgin, nous a rendu à ce sujet le témoignage que voici:

"Mais ce n'est pas à un seul titre que nous sommes obli-
"gés envers la race française. Il ne faut pas oublier que
"c'est à son élévation d'esprit, à son amour de la liberté et

"à son exacte appréciation des droits civils contenus en "germes dans la constitution primitivement accordée par "l'Angleterre, au Canade, que nous devons le développe-"ment de cette autonomie parlementaire dont le pays est "fier à si bon droit."

Après la constitution de 1841, nous avons eu la Confédération si pleine de périls pour notre race. Depuis, à peine vingt cinq ans qu'elle existe, nous avons eu deux rébellions qui nous ont couté des millions de piastres et qui ont soulevé des animosités de race extrêmement regrettables. Notre province est restée le boulevard des droits et des prérogatives de la race française en Amérique et voilà pourquoi elle suit avec une sollicitude maternelle vos mouvements, vos progrès et vos succès. Ah! aussi, quelle n'est pas notre émotion, à nous, les heureux enfants qui sommes encore au foyer de la famille de retrouver ici tant de frères vivant sous un ciel étranger.

La lutte engagée par Papineau et les autres patriotes n'est pas encore terminée, le fanatisme n'est pas encore dompté. Il lève encore sa tête menaçante dans Manitoba et Ontario.

La bataille se fait dans le moment,et cette bataille nous allons la gagner,grâce à l'esprit large de la grande majorité des Anglais,car nous avons pour nous la lettre de la Constitution comme le droit. Mais pour celà il faudrait de l'union parmi nous, il faudrait cesser nos luttes fratricides dont parlait M. Mercier, dans un grand discours sur le Champ de Mars, à Montréal. Ayons un peu de patience, le flot de la raison monte contre le fanatisme, il sera bientôt submergé. Nous avons des institutions libres et à quoi serviraient-elles si elles étaient impuissantes à faire respecter les lois du pays et à arrêter des usurpations, des prédications factieuses et le retour à un passé justement condamné. J'ai prononcé il y a un instant le nom de Mercier. Saluons en lui un des plus grands hommes qu'ait produit le Canada

Français. Il est un des chainons de cette suite de patriotes comme les Papineau, les LaFontaine, les Morin, les Dorion, les Letellier qui ont illustré notre histoire et ont combattu les bons combats. C'est un Canadien-français dans la force du terme. Il avait l'orgueil de sa race, il voulait que sa province occupât dans la Confédération la position à laquelle elle a droit. Il se mit résolument à l'œuvre, puis en peu d'années, il donna un nouvel essor à l'agriculture en l'encourageant et en en faisant comprendre toute l'importance; il ouvrit de nouvelles voies à la colonisation, il construisit des chemins de fer qui devaient, dans sa pensée, être autant d'artères destinés à répandre la vie et le progrès parmi nous. Bref il avait la noble ambition de retenir au pays la sève de notre population qui s'échappe de jour en jour d'une façon plus considérable. Et le dirais-je ! Messieurs, moi qui ai connu si intimement ses sentiments de patriote. Il entretenait le doux espoir de vous ramener tous un jour au foyer paternel en vous offrant l'assurance de la prospérité, de la richesse et du bonheur. Hélas! cette chère illusion qu'il caressait n'a pas pu se réaliser. Sa carrière a été brisée trop tôt pour lui, trop tôt pour son pays. Comme tous les grands esprits qui s'élèvent au dessus des autres,il a provoqué des jalousies profondes,des craintes absolument puériles, il fallait le détruire. Et ce sont des hommes ayant le même sang que le sien, des hommes de sa race. des compatriotes enfin qui se sont chargés de cette œuvre criminelle et anti-patriotique. Non contents de l'avoir dépouillé du pouvoir au mépris de la Constitution, ils ont voulu le déshonorer. Lui que le Pape avait honoré de sa confiance et de son amitié, lui sur la poitrine duquel le roi des Belges avait déposé la croix de Commandant, lui que la France, qui s'y connait en hommes, émue à ses accents, avait décoré du titre de Commandeur de la Légion d'Honneur, lui, Honoré Mercier, était traduit comme le plus vulgaire des criminels devant nos cours d'Assises; et le rou-

ge me monte à la figure à la pensée que ceux qui se sont faits les instruments de ces infâmes persécutions étaient des Canadiens-Français. Des tentatives criminelles, des efforts inqualifiables furent faits pour assurer sa condamnation. Ces hommes avaient oublié que derrière eux se trouvait le jury, ce rempart des libertés du citoyen. Douze citoyens, bons et honorables se chargèrent de venger son honneur en l'acquittant honorablement. Jamais de ma vie, je n'oublierai ce spectacle dont j'ai été témoin à la sortie du palais de justice. La foule accourue en masse s'empara de lui et le porta en triomphe sur ses épaules jusqu'à la demeure de son défenseur M. F. X. Lemieux.

Québec, où le patriotisme coule à plein bord, Québec qui admirait tant Mercier, Québec, dis-je, était tout en émoi, l'excitation était à son comble. Papineau à son retour de l'exil n'a pas dû être accueilli avec plus d' enthousiasme et de contentement. Il n'aurait manqué à Mercier pour être un grand homme que l'auréole de la persécution, mais cette auréole qui lui a causé bien des chagrins, il l'a obtenue.

"Dans tous les pays, dans tous les âges", a dit Mirabeau, "les grands ont implacablement poursuivi les amis du peu-"ple,et si,par je ne sais quelle combinaison de la fortune, "il s'en est élevé quelqu'un dans son sein, c'est celui-là "surtout qu'ils ont frappé, avides qu'ils étaient d'inspirer "la terreur par le choix de la victime. Ainsi périt le dernier "des Gracques de la main des patriciens; mais atteint du "coup mortel, il lança de la poussière vers le ciel en attes-"tant les dieux vengeurs et de cette poussière naquit Ma-"rius: Marius moins grand pour avoir été exterminer les "Cimbres que pour avoir abattu dans Rome l'aristocratie "de la noblesse."

Cependant, Messieurs, tant de malheurs fondant à la fois sur cette nature pourtant si puissante la brisèrent. L'ingratitude de ses compatriotes empoisonna ses dernières

années, et il succomba dans cette lutte terrible, mais il mourut comme il avait vécu, grand et généreux, en pardonnant à ceux qui l'avaient tué.

A l'instar du dernier des Gracques, Mercier nous a laissé un Marius, un grand canadien comme lui, dans la personne de Sir Wilfrid Laurier, dont le pays est orgueilleux à si juste titre. Puissent nos compatriotes, instruits par l'exemple de ce pauvre Mercier, lui épargner les humiliations et les déconvenues qu'ils ont prodiguées à ce dernier. Puissent nos compatriotes comprendre une dernière fois que lorsque la Providence donne à un peuple de grands hommes, ce peuple doit les respecter et écouter leurs enseignements. Leur esprit s'élève plus haut afin de leur permettre de voir plus loin dans l'avenir national.

L'histoire est remplie d'exemples qui nous font voir que des nations ont failli êtres détruites pour avoir méconnu les voix de leurs grands hommes. Pour n'en citer qu'un, voyez la France en 1870. Elle s'est jetée follement dans la guerre en dépit des avertissements de Thiers, et malgré sa bravoure et ses ressources merveilleuses elle a été mise à deux doigts de sa perte.

Je m'arrête, Messieurs, et j'ai déjà été trop loin, je ne finirai cependant pas sans vous répéter de nouveau combien je sens profondément le prix de l'honneur que vous m'avez fait en m'invitant à prendre part à cette démonstration et à y porter la parole. Je m'abandonne complètement à l'affection et à la gratitude dont mon cœur est rempli, en me trouvant au milieu de vous, mes chers compatriotes. Je vous appartiens à chacun de vous par les noeuds les plus forts, les plus impossibles à rompre et même à relâcher. Nous avons le même berceau. N'est-ce donc rien d'être nés sur le même coin du globe, d'avoir respiré le même air, d'avoir appris la vie dans le même livre. On recherche souvent, a dit un grand orateur, pourquoi les lieux où nos yeux se sont ouverts ont pour nous d'irrésistibles et mystérieux

attraits. La raison en est bien simple: ils ont été nos premiers maîtres, et leurs empreintes ont laissé en nous des traces ineffaçables.

C'est dans leur enveloppe que sont écloses nos naïves pensées et en les retrouvant, c'est notre passé, c'est nous-mêmes que nous reconnaissons: "Qu'ils sont doux mais qu'ils sont rapides, a dit Chateaubriand dans son *Génie du "Christianisme,* les moments que des frères et des sœurs "passent dans leurs jeunes années, réunis sous l'aile de "leurs vieux parents. La famille de l'homme n'est que d'un "jour, le souffle de Dieu la disperse comme une fumée. A "peine le fils connait-il le père; le père, le fils; le frère, la "sœur; les sœurs, le frère. Le chêne voit germer ses glands "autour de lui, il n'en est pas ainsi des enfants des hom-"mes". Que dirais-je des enfants d'un même pays? Combien leur dispersion est plus fréquente et plus complète ! Mais si les événements les séparent, l'oubli ne saurait les atteindre. Un commun souvenir les rapproche en dépit des distances et ce lien mutuel les soutient au milieu des épreuves de la vie. Il leur est doux de conserver ainsi leur parenté civile et politique, et lorsqu'une occasion leur permet de se revoir et d'échanger leurs pensées, c'est pour eux un légitime orgueil de constater qu'ils sont restés réciproquement fidèles, non seulement par l'attachement aux mêmes traditions, mais par les espérances et par la foi inébranlable dans l'avenir de la patrie. Quelques soient les hasards de la vie qui nous séparent aujourd'hui, continuez à aimer votre pays, à conserver parmi vous nos glorieuses traditions nationales. De notre côté soyez convaincus que nous ne vous oublions pas; au contraire, nous conservons toujours l'espoir de vous voir revenir sous le beau ciel de la patrie, et, le cœur débordant de votre souvenir, nous répétons avec le poête ce cri mélancolique: Ces frères......reviendront-ils jamais !

DISCOURS

DE

L'HONORABLE G. M DECHENE

EX-MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

A la grande réunion des Canadiens-Français du Rhode-Island, à Providence, le 12 août 1895.

Messieurs,

Il y a un peu plus d'un mois à peine, sous les murs des édifices parlementaires de la bonne et vieille ville de Québec se réunissait une foule considérable, enthousiaste et joyeuse.

C'était le 24 juin, et des milliers de canadiens-français, après avoir parcouru les principales rues de la ville, bannières déployées, musique en tête, déroulant les anneaux d'une immense procession, étaient venus se grouper à l'appel des sociétés nationales.

Nous avons été témoins là d'un spectacle inoubliable.

Nous avons vu le représentant officiel de la couronne britannique dans la province de Québec, adresser la parole à la foule, en présence du gouverneur-général de la Puissance, aux côtés du consul français venu pour parler au nom de notre ancienne mère-patrie. Nous avons vu les descendants des preux des jours de luttes et de combats sanglants, rivaliser d'éloquence avec ceux que l'héroisme de leurs ancêtres n'a pu arracher aux tristes conséquences de la mollesse et de la corruption des gouvernements.

Et plus de cinq mille personnes répétaient ce qu'un des nôtres, le plus grand peut-être, aimait à redire si souvent " nous sommes loyaux mais Français."

La joie, l'union, la concorde, les acclamations enthousiastes avaient succédé aux cris de guerre d'autrefois,

à jamais oubliés, nous l'espérons.

Aujourd'hui je retrouve pour ainsi dire le même spectacle grandiose et consolant. Je vois devant moi un auditoire aussi nombreux, aussi distingué, parlant la même langue, animé des mêmes sentiments patriotiques.

Nous avons parmi nous ce soir les représentants d'un peuple grand dans les actes de la paix, d'une démocratie pacifique conquérant le monde en l'attirant à elle.

Nous avons ici—et en si grand nombre que l'on se croirait sur les bords du fleuve St-Laurent en un jour de fête—des milliers d'hommes dont le cœur bat à l'unisson du nôtre. Et,à des centaines de lieues de notre ville, nous nous retrouvons chez nous, au milieu d'anciens amis, de vieilles connaissances.

Oui, Messieurs, je le sens, vous n'avez pas oublié l'endroit béni qui vous a vu naître; le son des cloches de l'église du village. L'image de la proprette maison paternelle, du clocher natal, dominant le modeste cimetière où dorment ceux qui vous attendent au champ du repos, est toujours gravé dans vos cœurs.

Les âcres senteurs de l'océan ne vous ont pas fait oublier les brises fraîches et embaumées du grand fleuve qui arrose nos plaines fertiles.

Vous avez le culte du souvenir,le plus beau peut-être, celui qui dans tous les cas, fait les peuples grands et forts.

En contemplant ce spectacle étonnant qui se présente devant mes yeux de tout un peuple dispersé reformant ses groupes nationaux sur une terre étrangère; je ne puis m'empêcher de faire de bien profondes réflexions sur les étranges destinées de notre race en Amérique.

Il n'y a pas encore trois siècles, les colons de la Nouvelle-Angleterre étaient les pires et les plus tenaces ennemis de la Nouvelle-France. C'est ici, ce sont de ces modestes bourgs d'alors, devenus d'opulentes cités aujourd'hui, qu'ont été projetées, résolues et organisées ces expéditions

formidables, ces campagnes sans cesse renouvelées contre la jeune colonie française des bords du St-Laurent.

L'indomptable énergie des habitants de cette partie de l'Amérique soutenue, aidée par la mère-patrie, a donné à l'Angleterre ce beau pays de l'Amérique britannique du Nord.

En vain nos pères ont-ils lutté, en vain nos annales se sont-elles enrichies des hauts faits de Carillon, de la Monongahéla et de tant d'autres, le sort et la diplomatie ont décidé contre nous et le drapeau blanc a repassé les mers.

Et aujourd'hui que voyons-nous ? La trompette guerrière a fait place aux sifflets des manufactures;les champs ne retentissent plus du cliquetis des armes, de la grande et sourde voix du canon.

Nouveaux Thémistocles, vous êtes venus vous asseoir aux foyers des vainqueurs, où vous y avez fait votre large place.

Est-ce à dire qu'il n'y a plus de luttes ou de combats ? Non, messieurs, les peuples qui ne luttent point, qui ne combattent point, sont mûrs pour l'esclavage et la mort.

Mais les luttes sont changées, les combats ne sont plus les mêmes. Aux triomphes de la force matérielle et brutale ont succédé les luttes plus pacifiques et plus fécondes du travail et de la pensée. Les arts et l'industrie ont leurs batailles où se confondent maintenant dans un effort commun les descendants des colons vainqueurs et des Français immortalisés par leurs malheurs mêmes. Ils ont leurs victoires qu'ils prennent indifféremment parmi les vainqueurs et les cédés.

En contemplant toutes ces grandes choses de l'histoire du présent, je ne puis croire que le hasard seul les ait accomplies. Je ne puis croire que le hasard ait seul posé le problème—insoluble pour les penseurs—de cette émigration considérable vers les territoires jusqu'alors enne-

mis; de ces groupements nouveaux à l'ombre d'institutions étrangéres;—de cette vitalité et de cette force de rameaux qui, détachés du tronc, l'ont laissé intacte sans l'affaiblir autant que l'ordre naturel des choses eût pu le faire craindre tout d'abord.

Messieurs, le hasard n'a pu rien produire de si continu et de si suivi. Et la durée du phénomène nous montre la Providence, conduisant notre peuple a travers le monde, dans les voies qu'elle lui a préparées. Car comme le dit Bossuet: "Dieu a voulu que le cours des choses humaines eut sa suite et ses proportions."

Oui j'ai foi dans la grandeur de nos destinées. J'ai foi dans la protection de Celui qui conduit les empires et les fait se succéder les uns aux autres à travers les siècles et l'histoire.

La faiblesse de nos débuts et la force de notre présent me sont un sûr garant de l'accomplissement de mes rêves les plus chers.

Nous descendons, nous Canadiens-Français, d'un peuple qui émigre peu ou plutôt qui n'émigre point. Jetés sur les bords du St-Laurent, nos pères furent pendant un siècle et plus en butte aux maux incalculables de la guerre étrangère et des incursions des indiens.

La mère -patrie sourde à leur voix était devenue marâtre.

Pendant longtemps le sort des batailles leur fut favorable, et les rives du St-Laurent défrichées et fertiles se peuplèrent peu à peu,étalant aux rayons d'un soleil fécond leurs prés verdoyants et leurs moissons jaunissantes.

Quand sonna la dernière heure de la domination française, quand brusquement fut rompu le lien qui nous attachait officiellement à la France, nous étions soixante mille à peine, pauvres, délaissés,épuisés,par les maux d'une guerre sanglante de plusieurs années. Il fallut nous reformer, recommencer une autre vie sous d'autres lois, à

l'ombre d'autres institutions politiques et d'un autre drapeau.

Le travail fut lent, pénible; la liberté ne fut donnée que goutte à goutte pour ainsi dire. Et il fallut que la guerre civile vint faire comprendre aux gouvernements que nous ne reculerions devant rien pour garder notre place au soleil et obtenir le libre exercice des droits que nous garantissaient les traités.

Des hommes forts, puissants et sages, sortirent de notre sein, grandirent dans nos rangs, qui imposèrent le respect à nos adversaires et forcèrent la reconnaissance de nos droits et l'admiration de nos ennemis eux-mêmes.

Nous avons eu nos défaillances, nos heures de découragement et disons le, de petitesse nationale, nous avons connu bien des moments de douleurs et d'amertumes.

Et parmi celles-là vous pouvez compter à coup sûr celles où nous avons vu la partie la plus active, la plus jeune quelque fois de notre population, se séparer de nous, et aller demander aux pays étrangers la prospérité, le bien-être et la richesse que le nôtre aurait dû leur procurer.

C'est toujours un déchirement nouveau quand une famille se sépare et se disperse, c'est un moment suprême dans la vie des peuples que celui où ses enfants s'en vont sous d'autres cieux, chercher de nouveaux asiles, caresser de plus chaudes espérances. Se souviendront-ils ! Se souviendront-ils des gloires du passé, du village qui les vit naître, des douces émotions de l'enfance, partageront-ils nos peines ? nos espérances seront-elles leurs espérances ! nos joies, leurs joies ?

Pendant plusieurs années vous vous êtes répandus sur le sol de cette république comme s'échappent les essaims d'abeilles travailleuses.

Et nous avons cru un moment à la déperdition finale de nos forces nationales.

Vous comptiez des groupes importants et nombreux

dans toute la Nouvelle-Angleterre et tous les coins même les plus reculés de cette immense république voyaient surgir des établissements nouveaux où la langue de la France était celle de la famille.

Et nos dernières craintes se sont envolées quand nous vous avons vu vous organiser,vous grouper, guidés par des hommes patriotes et prudents, et devenir un élément avec lequel on est forcé de compter aujourd'hui.

Vous êtes plus d'un million de ce côté-ci de la frontière qui vous ressouvenez du Canada, de la belle province de Québec, qui conservez intacts les liens qui vous y attachent, tout en remplissant les devoirs honorables que vous imposent votre noble qualité de citoyens de cette grande république.

De votre sein sont sortis des hommes de patriotisme et d'énergie dignes de présider à vos destinées et de diriger vos phalanges.

Les canadiens français du Canada s'enorgueillissent, comme s'ils étaient leurs, des succès glorieux des vôtres dans les arts, les sciences et la littérature.

La fortune, cette grande inconstante, a souri à un grand nombre d'entre vous, et Dieu seul sait ce que l'avenir vous réserve.

De notre côté, nous ne sommes pas restés inactifs, nous avons fait profiter le talent dont il est parlé dans l'Evangile, et que la Providence nous a confié. A la tribune, sur les bancs des magistrats, comme dans le vaste champ de l'industrie et du commerce, nous avons vaillamment soutenu la lutte, et fourni des champions dignes de la race à laquelle nous appartenons.

Et aujourd'hui encore, dans cette période contemporaine de notre histoire, malgré les cris stridents du dénigrement intéressé et de la calomnie systématique qui dominent quelquefois, nous pouvons montrer avec orgueil, dominant de toute la hauteur de leurs talents et de leur

génie, les Dorion, les Fournier, les Lacoste, les Taschereau, les Jetté dans la magistrature, les Letellier, les Chapleau, les Mercier, et les Laurier, dans la politique et à la tribune parlementaire.

Au barreau, l'énumération de nos compatriotes qui se distinguent, serait trop longue, car tous ceux qui brillent au premier rang, sont des hommes de notre race.

Il en est de même de la médecine, des arts, des sciences et de la littérature.

Notre clergé a fourni des maîtres à l'éloquence de la chaire, et des princes à l'église de Rome,—qui est l'église du monde.

L'industrie compte plusieurs des nôtres parmi les favoris de la fortune qu'elle procure. Nous jouissons de la plénitude des libertés constitutionnelles, de la souveraineté du droit populaire.

Pour arriver à cela, il nous a fallu lutter, combattre, car l'éternelle vigilance est le prix de la liberté, a dit un célèbre écrivain.

Messieurs, j'ai été trop long—trop long— dans l'énumération de nos progrès nationaux. Je me suis complu dans le récit orgueilleux de nos luttes glorieuses et de nos éclatants succès.

J'ai cru que ces faits historiques ou contemporains étaient la meilleure forme que je pus donner à l'affirmation de ma foi profonde en l'avenir grand et glorieux de notre race.

Tous ces faits sont pour moi la preuve éclatante, évidente que la Providence, en nous jetant sur ces bords, en nous séparant violemment de notre ancienne mère-patrie, pour faire de nous un peuple distinct et à part, n'a rien laissé au hasard.

J'ai foi dans nos destinées.

Mais l'étude de l'histoire ne serait qu'un agréable passe-temps, si elle ne devait nous servir de flambeau

pour éclairer les voies de l'avenir.

Les nationalités ne peuvent rester stationnaires: il faut qu'elles grandissent ou qu'elles meurent.

Et nous serions bien coupables, si, satisfaits du présent, nous ne travaillions à marcher vers des destinées plus grandes et plus glorieuses encore. Bien que la vie d'un homme compte peu dans celle d'un peuple, chaque individu n'en a pas moins sa place marquée d'avance dans cette œuvre d'édification et d'agrandissement national.

Les siècles sont les années des nations, et c'est être encore jeune que de ne compter que quelque deux cents ans d'existence sous le soleil des empires.

L'avenir appartient à ceux qui, pleins de forces comme nous, ne veulent pas mourir encore, et prennent les moyens d'éloigner les causes qui ont provoqué toutes les chûtes et les révolutions qu'enrégistre l'histoire.

Bien des fois les causes de l'élévation et de la décadence des peuples n'apparaissent clairement dégagées que bien des siècles plus tard, quand elles sont dégagées des passions qui en cachaient la véritable nature.

Etudions les donc, car ce sont elles qui nous enseigneront le secret de leur force et l'origine de leur faiblesse.

Les anciens bâtissaient pour la postérité, et ceux qui ont vu leurs solides constructions, intactes après plus de dix-huit siècles d'existence, ont peine à comprendre le secret de leur durée. Leurs constructions pourraient encore nous servir de modèles.

Bossuet nous parlant de celles des Egyptiens qui fondèrent le plus grand empire qui ait jamais existé sous le soleil, dit: " Leur principale vertu a été la reconnaissance ....Mais il y avait une occupation qui devait être commune, c'était l'étude des lois et de la sagesse. L'ignorance de la religion et de la police du pays n'était excusée en aucun état. Les citoyens étaient à la garde les uns des autres et tout le corps de l'Etat était uni contre les

méchants."

" Parmi de si bonnes lois, ce qu'il y avait de meilleur, c'est que tout le monde était nourri dans l'esprit de les observer. On y craignait la fausse éloquence qui éblouit les esprits et émeut les passions."

"Trente juges étaient tirés des principales villes pour composer la compagnie qui jugeait tout le royaume. On était habitué à ne voir dans ces places que les plus honnêtes gens du pays et les plus graves. Ils ne tiraient rien des procès, et on ne s'était pas encore avisé de faire métier de la justice."

" Une chose qu'on imprimait le plus fortement dans l'esprit des Egyptiens était l'estime et l'amour de la patrie. Elle était, disaient-ils, le séjour des dieux. Elle était la mère des hommes et des animaux. Les prêtres qui composaient l'histoire de l'Egypte et de cette suite immense de siècles, qu'ils ne remplissaient que de fables et des généalogies de leurs dieux, le faisaient pour imprimer dans l'esprit des peuples, l'antiquité et la noblesse de leur pays."

Cette citation est longue, mais elle est si pleine de vérité et d'enseignements que je n'ai pu résister au plaisir de la faire entière.

Pour être grands, pour être forts, pour être éternels de cette seule éternité relative que les humains peuvent donner à leurs œuvres, il faut que l'amour, la concorde et la paix, règnent en maîtresse chez les peuples qui aspirent à cette immortalité dans l'histoire.

If faut que le respect des lois, l'amour de la patrie, marchent de pair, avec le travail opiniâtre, l'étude courageuse qui fait les populations qui pensent, des hommes qui sont supérieurs à la machine qu'ils dirigent. Soyons unis si nous voulons être forts et respectés, que chaque société nationale, déploya-t-elle nos couleurs dans les plaines sans fin de l'Ouest, sur les rives attiédies du Mississipi, à l'ombre des hautes cheminées des villes manufacturiè-

res de l'Est, ou affirma-t-elle nos espérances, nos certitudes sur ces bords enchanteurs du St-Laurent, berceau glorieux, incontestable témoin de l'humilité de notre commune origine et de la grandeur de nos légitimes ambitions—que chaque société nationale, dis-je, n'ait qu'une pensée—, qu'une âme—qu'une espérance: la gloire de la race française en Amérique.

Ce serait la joie de ma vie, si ma faible parole ce soir avait pu contribuer quelque peu à ce patriotique résultat.

J'ai l'orgueil de ma race, et dans les luttes douloureuses de l'heure présente, je sens que nous devons triompher parce que nous avons pour nous, deux choses qui ne périssent jamais quand elles sont unies: le droit qui prime tout et la force qu'il décuple.

Au milieu des provocations, gardons, messieurs, le calme que doit nous donner ce sentiment de notre force, la conviction de notre droit.

Soyons fiers de notre passé, orgueilleux du présent et légitimement confiants dans l'avenir.

DISCOURS

DE

MONSIEUR H. C. ST-PIERRE, C. R.

Prononcé à Buffalo, dans le " Temple de la Musique " à une réunion de Louisianais, le 21 Août 1901, jour consacré à l'Etat de la Louisiane, durant les fêtes de l'Exposition " Pan-American ".

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Avant de me rendre à l'invitation que vous venez de me faire, de prendre la parole en présence de ceux que j'appellerai mes compatriotes français de la Louisiane, permettez-moi de m'adresser, tout d'abord, à vous-même, et de vous exprimer mon admiration pour tout ce que l'administration, dont vous êtes le distingué directeur, a fait ici.

De quelque côté que se porte le regard, partout le spectacle est enchanteur, j'allais presque dire éblouissant.

Cette tour féérique dont la forme gracieuse s'élève jusqu'aux nues, ces palais et ces portiques superbes, ces jardins immenses couverts de fleurs aux couleurs les plus brillantes, ces fontaines ornées de statues, ces lacs où l'on voit glisser et fuir sur la surface des eaux la légère pirogue de l'indien à côté de la gracieuse gondole de Venise, tout celà forme un spectacle si ravissant qu'il semble dépasser les plus fabuleuses comme les plus fantastiques créations des auteurs des contes des mille et une nuits.

Dans ces palais, vous avez étalé aux yeux étonnés des nombreux visiteurs qui chaque jour arrivent à flots pressés et se répandent de tous côtés, tout ce que le génie des deux Amériques a pu créer dans l'agriculture, les sciences, les arts et l'industrie.

A la vue de toutes ces richesses et de toutes ces merveilles, on serait tenté de se demander si la civilisation

n'a pas enfin dit son dernier mot, et s'il reste encore quelque chose à créer ou à découvrir.

Permettez à un humble citoyen du Canada de vous exprimer son admiration, et en sa qualité de fils de l'Amérique de revendiquer pour lui-même sa part d'honneur et de gloire dans tout ce que le génie Américain a réussi à conquérir dans sa marche vers les sommets du progrès et de la civilisation.

Dans le but, sans doute, de maintenir ce principe d'égalité si cher aux citoyens de votre grande République, vous avez voulu que chacun des pays composant les deux Amériques et même que chacun des Etats de l'Union Américaine eût un jour spécial qui lui fut consacré; et c'est aujourd'hui celui qui a été réservé à la Louisiane. C'est donc jour de fête, jour de gala, aujourd'hui, à l'Exposition " Pan-American ", pour les créoles et les habitants de la Nouvelle-Orléans et des bords du Mississipi. Aussi ne suis-je nullement surpris de rencontrer ici un si grand nombre de citoyens venus de la Louisiane, et de voir à leur tête leur distingué Gouverneur entouré des hommes les plus remarquables de l'Etat dont il est le premier citoyen.

Vous avez eu, Monsieur le Directeur, la délicate pensée de convier à cette fête de la famille française quelques français du Canada et le hasard, sans doute, a fait que je fus au nombre de ces privilégiés. C'est un honneur auquel je ne m'attendais pas, mais que j'apprécie d'autant plus qu'il m'a valu la chaude et sympathique réception dont vous avez été le témoin, de la part de ceux que je prendrai la liberté d'appeler mes compatriotes Louisianais.

M. le Gouverneur, Mesdames, Messieurs.

Vous venez par la bouche de M. le Directeur de l'Exposition de m'inviter à prendre la parole. Que peut vous dire un Canadien-Français, en parlant de la Louisiane, sinon vous rappeler les évènements glorieux d'un passé bien éloigné, il est vrai, mais qui a du rester cher à vos

coeurs comme il l'est aux nôtres, les Français du Canada.

Louisiane! Louisiane! qui donc es-tu, si tu n'es pas la soeur du Canada ? Pourrais-je, en prononçant ton nom, m'empêcher d'évoquer ceux de ces hommes illustres qui ont présidé à ta naissance et veillé sur ton berceau, et que nous du Canada, nous comptons parmi les gloires les plus pures de notre pays ? Robert Cavelier de LaSalle, Lemoyne d'Iberville, Lemoyne de Bienville, Sérigny, Saint-Denis, Villinville, Chateauguay et tant d'autres, tous Français de ce Canada, dont ils avaient fait leur patrie d'adoption, ou Canadiens nés sur notre sol.

Laissez-moi vous esquisser à grands traits, quelques-unes de leur actions les plus héroiques, celles surtout qui se rapportent à votre histoire.

Et d'abord, LaSalle, d'où est-il parti, pour aller faire la découverte de la Louisiane ?

Ecoutez ma réponse: A quelques milles seulement à l'ouest de l'ancienne Ville-Marie, aujourd'hui Montréal, la grande Métropole du Canada, sur les bords du fleuve St. Laurent, au bas de cette vaste nappe d'eau, produite par l'élargissement du grand fleuve, à laquelle Champlain a donné le nom de Lac St-Louis, le voyageur peut encore de nos jours, apercevoir se dressant fièrement au-dessus de la falaise, un vieux moulin à vent, qui, malgré ses cent cinquante années d'existence, est encore debout sur les hauteurs d'où il domine le fleuve, le lac et toutes les campagnes environnantes. Ses ailes brisées et ses murs percés de meurtrières, nous disent que s'il a pu être utilisé pour l'industrie en temps de paix, il a aussi servi de rempart et de forteresse durant les jours orageux de la guerre.

C'était autrefois le bastion Sud-Est d'un fort destiné à protéger de ce côté, la jeune Colonie Canadienne de Ville-Marie. Aux jours dont je vous parle, il était connu sous le nom de "Fort Rémi".

Le vieux fort est depuis longtemps disparu pour faire

place à la petite ville si animée et si florissante, qui s'appelle maintenant "Lachine"; seule, la vieille tour est restée debout.

C'est là que se trouvait la Seigneurie appartenant à LaSalle. A quelques arpents du fort, il avait sa maison seigneuriale. C'est dans l'église qu'entouraient les murs du fort Rémi, qu'il alla demander à Dieu, le courage et la force dont il allait avoir besoin pour mener à bonne fin l'entreprise que depuis deux ans, il caressait dans ses rèves ambitieux.

C'est dans ce fort, qu'il fit ses adieux aux amis qu'il allait quitter, et qui n'osaient plus espérer le revoir, tant son entreprise leur paraissait semée d'écueils et de dangers de toutes sortes. C'est de là, enfin, que, en compagnie de vingt trois blancs, et de quelques sauvages qui formaient l'équipage d'un flottille de neufs canots d'écorce, il partit pour aller explorer les contrées arrosées par cette grande rivière du Mississipi, que le Père Marquette, et son compagnon Joliette, n'avaient fait qu'entrevoir, deux ans auparavant. C'est de là qu'il partit pour aller faire la découverte de la Louisiane, votre patrie.

Cet homme extraordinaire a immortalisé son nom et laissé des traces de son incomparable énergie sur tous les points du continent à partir de Montréal jusqu'aux bouches du Mississipi. Son nom y est vénéré en cent endroits différents.

A quelques milles seulement de l'endroit où je parle en ce moment, à l'endroit que j'appellerais l'un des faubourgs de cette grande Cité où nous sommes réunis, il a donné une preuve non équivoque de son esprit d'entreprise. C'est près d'ici que fut construit par lui "le Griffon", le premier navire à voile qui ait jamais navigué sur les grands lacs.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler la tentative qu'il fit de coloniser le pays qu'il venait de découvrir, tentative qui lui couta la vie.

Comme l'histoire de ce qu'il fit pour arriver à cette fin fait plutôt partie de l'histoire de la Louisiane que celle du Canada, et qu'elle est aussi familière aux Louisianais qu'elle l'est aux Canadiens; je me contenterai d'observer que le découvreur qui a sacrifié sa vie dans le but d'ouvrir à la civilisation le pays qu'il a fait connaître au monde, mérite au plus haut degré la reconnaissance de ceux qui ont profité de ses découvertes et qui jouissent maintenant des avantages qu'il avait rêvés de leur donner.

Le Canada n'a pas encore élevé à LaSalle de monument qui soit digne de lui et de la gloire qu'il a fait rejaillir sur sa patrie d'adoption; mais le vieux moulin qui formait le bastion de l'ancien fort Rémi est toujours là, debout comme une sentinelle sur la rive escarpée du lac St-Louis. Ses meurtrières sont devenues inutiles, et ses ailes se sont détachées l'une après l'autre sous l'action délétère du temps.

Il en reste encore une cependant, une seule, qui, dénudée de ses barreaux, ressemble de loin à un long bras qui s'étend vers le Sud-Ouest, comme pour rappeler aux Canadiens que l'un des leurs a pris un jour cette direction pour aller faire la découverte d'un vaste territoire, où vit aujourd'hui dans l'aisance et la prospérité une population de plusieurs millions d'hommes, qui prononcent son nom avec respect et lui offrent tous les jours l'expression de leur reconnaissance.

Voilà ce que fut LaSalle pour vous, Louisianais et pour nous Canadiens-Français. Sa gloire est, pour nous tous, une propriété commune, et tant que la race française vivra en Amérique, son nom sera comme un trait d'union, comme un mot de ralliement entre les deux grandes familles qui la composent.

Puis-je passer sous silence Lemoyne d'Iberville ? Un Canadien-Français, celui-là, né à Montréal. Ce fut lui qui fonda le premier établissement sur les bords du Mississipi.

Il avait voué sa vie à l'idée de faire de la Louisiane un vaste Empire destiné à être relié aux immenses territoires que la France possédait déjà dans le nord du continent. La mort, malheureusement vint le surprendre au milieu de ses projets.

Nous cherchons les héros qui ont illustré en même temps la Louisiane et le Canada : En voici un que l'histoire a placé au premier rang et qui fut aussi grand capitaine sur mer qu'il fut général distingué sur terre.

Son frère cadet, Lemoyne de Bienville, un autre canadien-français fut presqu'aussi illustre que son aîné. C'est lui qui fut le fondateur de la Nouvelle-Orléans, la grande métropole de la Louisiane, et c'est à lui que vos ancêtres reconnaissants, ont décerné le titre de "Père de la Louisiane".

Après avoir rappelé les actions héroiques accomplies par les Canadiens-Français et les Louisianais combattant ensemble sous le même drapeau : celui de la France, et après avoir fait l'éloge de la bravoure de ces deux branches de la famille française en Amérique, l'orateur fait allusion à plusieurs incidents historiques pour démontrer que la valeur des descendants de la France ne s'est jamais démentie et qu'elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Les hasards de la vie, continue l'orateur, ont voulu qu'à l'époque où j'étais jeune homme, je cédasse à l'esprit d'aventure en m'enrôlant dans les armées du Nord durant la guerre de sécession. Appelé à combattre contre l'armée sudiste, j'ai pu apprécier la valeur de ceux qui en faisaient partie ; mais nulle part n'ai-je rencontré la lutte plus ardente que lorsque les fils de la Louisiane se trouvaient en face de nous. C'était toujours la vieille bravoure française qui s'affirmait. Demandez plutôt à ceux qui ont eu à combattre contre eux à Gettysburg, sur les flancs de Cubys-Hill, le deuxième jour de la bataille. Parmi les plus braves entre tous ces braves se trouvait une brigade

que leurs camarades avaient surnommé "les Tigres de la Louisiane" "The Louisiana Tigers". Dans un élan superbe que seule la "Furia Francese" pouvait rendre possible, les "Tigres de la Louisiane" firent une horrible trouée à travers nos lignes; mais accablés par le nombre, ils furent cernés de toutes parts. "Rendez-vous" leur criait-on, "Jamais" répondirent-ils, et tous jusqu'au dernier homme tombèrent en combattant, le plus grand nombre pour ne plus se relever.

Les historiens de cette bataille nous disent, que le combat fini, on n'entendit plus parler des "Louisiana Tigers". Cette brigade comme la vieille garde de Waterloo, était morte au champ d'honneur, sans consentir jamais à rendre ni ses armes ni ses drapeaux.

Ah! compatriotes, les "Louisiana Tigers" sont tombés sur le champ de bataille à Gettysburg, mais l'honneur du nom Français est resté debout et leur nom symbole de la bravoure de notre race, sera perpetué d'âge en âge et ne périra jamais.

Tout-à-l'heure j'entendais les fanfares qui nous accompagnaient répéter les airs nationaux du Sud, et je me suis surpris applaudissant avec le même enthousiasme que le vôtre à cette musique entrainante, Je sentais que c'était l'âme guerrière de la nation qui chantait dans ces clairons de cuivre ses hymnes à la gloire et à l'immortalité.

Lorsque deux frères ou le frère et la soeur, ont été séparés pendant de longues années, leur première pensée, après avoir cédé aux mouvements d'affection dictés par la voix du sang, est de se demander mutuellement ce qu'ils ont fait durant cette longue période de séparation et d'absence. L'un de nos orateurs les plus distingués nous a retracé à grands traits l'histoire de la Louisiane depuis sa séparation d'avec le Canada; laissez-moi à mon tour vous dire en peu de mots ce qui est advenu de la race

Française au Canada depuis la même époque.

Ici l'orateur donne un résumé de l'histoire des Canadiens-Français au Canada. Il fait un tableau saisissant de leurs luttes et des triomphes qu'ils ont obtenus, et termine par la péroraison suivante:

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

Dans le cours de l'évolution qui a fait du peuple américain l'un des peuples les plus puissants de la terre et qui a jeté au nord de la ligne 45ème les bases d'un empire sous la protection du drapeau britannique, plus d'un prophète de malheur aurait pu être tenté de prédire à de certains moments l'absorption ou la disparition complète de la race française sur le sol de l'Amérique du Nord. Il n'en a rien été cependant, et aujourd'hui en l'an de grâce dix-neuf cent un, non seulement la race française est bien vivante, mais on la trouve partout satisfaite du sort qui lui a été réservé par la Providence et assumant sous l'égide de la liberté la part de devoir et de responsabilité qui lui incombe, comme elle prend la part des jouissances et des profits auxquels elle a droit. Toute loyale et fidèle qu'elle soit au drapeau de l'Empire sous la protection duquel elle vit heureuse et prospère au Canada, la race française n'a rien perdu des traits qui la caractérisent, et qui, à toutes les époques de son existence, ont fait son honneur et sa gloire, je veux dire le courage, la loyauté et la fidélité au culte des ancêtres et aux moeurs et aux institutions qu'elle a transplantés avec elle sur le sol vierge de l'Amérique. Non, compatriotes, la race française ne périra pas sur ce continent. Nous éprouvons au contraire plus que jamais le besoin d'un certaine solidarité entre les différents groupes de notre race qui sont disséminés sur les différents points de l'immense continent américain; nous éprouvons le besoin de rapprocher nos poitrines et de sentir battre nos coeurs. Il n'y a pas jusqu'au groupe du

petit peuple martyr, le groupe héroique des Acadiens qui n'éprouve lui aussi ce besoin de proclamer son existence nationale et d'affirmer à la face de l'Univers que les Acadiens sont encore Français. Et que veut dire cette invitation que vous-mêmes les descendants français de la Louisiane vous avez envoyée à vos frères français du Canada! N'est-ce pas là la preuve vivante de ce que je viens d'affirmer! N'était-ce pas tendre une main fraternelle à ceux qui parlent comme vous la langue de la France? Au nom des Canadiens-français permettez-moi de vous remercier du fond de mon coeur. Vous avez pris l'initiative, mais soyez-en sûrs que votre action sympathique ne restera pas sans imitateurs. On trouve de l'écho, chez nous, lorsque l'on parle des traditions, du glorieux passé de la race française en Amérique. Quand notre tour sera venu de vous inviter à venir visiter la vieille province de Québec n'hésitez pas à vous y rendre. Venez-y en foule. Vous serez parmi les vôtres; vous serez chez vous. Votre gouverneur nous a fait en termes éloquents le tableau de toutes les libertés dont vous jouissez sous le drapeau de la Grande République Américaine. Il nous a parlé de la situation avantageuse que vous occupez au point de vue du commerce par le fait que vous tenez la clef des portes donnant accès à l'entrée du grand fleuve qui traverse la Louisiane d'un bout à l'autre et pénètre même jusqu'aux grands lâcs au coeur du continent; un autre de vos orateurs a parlé avec émotion du privilège dont vous jouissez de parler la langue française au sein de vos familles et des avantages plus grands encore qui résultent pour vous de la préservation des lois civiles françaises au sein de votre population. Venez chez nous et vous y trouverez tout cela. Vous y trouverez les descendants des premiers colons de la Nouvelle France, de l'Acadie et de la Louisiane elle-même vivant heureux et satisfaits sous le gouvernement le plus libre de la terre et sous

la protection du drapeau qui abrite le plus grand empire du monde. Vous êtes les gardiens des bouches du Mississipi. Nous sommes les sentinelles postées à l'entrée du Golfe Saint-Laurent. Vous avez le Code Louisianais copié sur le Code Napoléon; nous avons le Code Canadien calqué sur le même Code Français. Vous parlez français dans vos familles, nous nous parlons français partout, dans notre Chambre d'Assemblée, dans notre Conseil Législatif, dans le Parlement Fédéral, dans le Sénat et jusque devant nos tribunaux. Venez à Montréal ou dans la vieille cité de Champlain et vous y serez reçus par un Gouverneur français qui vous adressera des paroles de bienvenue en langue française. A Ottawa,dans notre ville capitale,vous trouverez le Premier Ministre du Canada portant un nom français comme les vôtres. Voilà ce que l'esprit de tolérance et de conciliation a fait pour nous. Voilà comment un peuple généreux a récompensé la vaillance et la loyauté de notre race; et voilà pourquoi,malgré que par la force des circonstances ils se trouvent entièrement liés à la race Anglo-Saxonne, les deux millions de descendants de la France qui habitent le Canada n'ont rien à envier à personne et peuvent se proclamer, tout comme vous le disiez tout à l'heure des Louisianais, l'un des peuples les plus florissants et les plus heureux de la terre.

DISCOURS
DE
MONSIEUR L. G. A. CRESSÉ
AVOCAT DE MONTRÉAL

Au banquet qui eut lieu à New-York, en Juin 1900, lors de la célébration du cinquantenaire de la Société St-Jean-Baptiste de cette ville.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

MESSIEURS ET CHERS COMPATRIOTES.

Je ne saurais répondre à la santé du Canada dans des termes aussi éloquents, aussi élevés que ceux que vous venez d'entendre de la part de M. le vice-consul de France et de M. Hogue votre éminent président.

Toutefois malgré les difficultés de la tâche qui m'incombe, mon courage se ranime à la vue de l'accueil sympathique que je reçois, de ces drapeaux représentant ce que nous avons de plus cher et de plus sacré, et de cette immense assemblée des délégués des associations canadiennes-françaises de l'Amérique du Nord, ici réunis en ce palais grandiose, pour chanter tous ensemble les gloires de la patrie.

En ce moment solennel où nous fêtons le cinquantenaire de la Société St-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New York, la radieuse image de la patrie canadienne plane sur toutes nos âmes comme une vision ravissante. A ceux d'entre nous qui ont quitté hier les rives du majestueux Saint-Laurent, comme à ceux que le courant des événements ou le sort des destinés a emportés loin de notre patrie, je veux parler du Canada, persuadé que ce nom béni, vous aimerez toujours à l'entendre retentir à vos oreilles comme celui d'une mère qui nous a tous élevés et por-

tés dans son sein.

Je ne redirai pas ici l'histoire de notre berceau commun et je n'entreprendrai pas de faire défiler devant vos yeux les tableaux de nos luttes ou de nos gloires, car vous aimez à relire les annales de votre pays pour fortifier ou raviver votre patriotisme et vous connaissez tous l'histoire du Canada. Comme celle de tous les peuples elle a eu ses heures de grandeur et de mauvaise fortune, ses heures de vicissitudes diverses,mais aujourd'hui notre patrie semble être entrée dans la route du bonheur et de la prospérité.

Immense pays borné par trois océans et voisin de la grande nation américaine, le Canada est une jeune confédération de provinces britanniques unies sous un même drapeau, s'inclinant sous le sceptre d'une même souveraine qui préside les destinées d'un empire sur lequel le soleil ne se couche jamais, et jouissant de la plus large liberté sous l'égide des institutions politiques octroyées par la monarchie anglaise.

Grâce à l'expansion rapide de notre race, les groupes de Canadiens-Français placés de proche en proche, vont bientôt se réunir du sud au nord, de l'est à l'ouest, et finiront par former l'une des plus grandes, l'une des plus puissantes nations du globe.

Ce sera alors que notre nation canadienne-française accomplira dans sa plénitude sur le continent d'Amérique l'admirable mission qui lui a été dévolue par le Créateur, celle d'être la nation civilisatrice qui jouera dans cette partie du monde le rôle que notre vieille mère-patrie a rempli en Europe. C'est ainsi que sera vérifiée cette parole d'un de nos hommes politiques éminents: "Modeste autant que
" vigoureuse, patiente autant que fière, la race canadienne-
" française trace son sillon généreux dans cette terre fé-
" conde d'Amérique, jetée par Dieu, pour sauver l'avenir.

Messieurs, la Société Saint-Jean-Baptiste sera un des outils puissants qui contribuera à entretenir parmi nous

le sentiment national, à maintenir vivace en nos cœurs la grande idée de patrie et à travailler à la gloire du Canada.

Si nous considérons ce qui se passe aux Etats-Unis dans nos centres industriels, il semblerait que notre patrie est déjà assez peuplée pour vous envoyer le trop plein de sa population. Il n'en est rien pourtant, et nos vastes étendues demandent des bras pour les cultiver et les faire prospérer. Mais le voisinage de votre grande nation exerce sur nos compatriotes un attrait irrésistible et c'est en grand nombre qu'ils sont venus peupler ces magnifiques régions que pendant deux cents ans on a appelé la Nouvelle-Angleterre.

Cette émigration des Canadiens aux Etats-Unis, loin d'affaiblir notre race, a montré sa force et lui a donné des éléments d'action et d'influence sur toute l'Amérique du Nord. Grâce à nos Canadiens-Français, notre langue française est parlée aujourd'hui dans tous les grands centres et des journaux se publient en français, à Chicago, à Détroit, à Louisville, tandis que notre presse de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières consacre une si grande part aux nouvelles qui nous parviennent des centres canadiens aux Etats-Unis.

Je conseille à nos compatriotes de parler le français, car cette langue est connue de tous les savants. C'est la langue de la science et de la philosophie. Et puis, enfin, c'est cette langue qui a exprimé la joie de la famille, lors de notre naissance, c'est celle qui s'est fait entendre autour de notre berceau, c'est celle que nous avons bégayée dès notre âge le plus tendre et que nous avons appris sur les genoux de nos mères, c'est en français que nous avons prié et que nous ont été expliqués les grands mystères de notre religion. Et comme l'a dit un de nos orateurs au piquenique, hier, les premières prières adressées au Créateur au milieu des sombres forêts de l'Amérique du Nord sont sorties de bouches françaises.

Imposez-vous tous les sacrifices pour conserver intact ce diamant d'un prix inestimable, cette œuvre d'art travaillée par les siècles et, pour me servir de l'expression du poète :

" Ce langage aux douceurs souveraines,
" Le plus beau qui soit né sur les lèvres humaines."

Les Américains eux-mêmes ont reconnu les qualités de nos compatriotes, leur intelligence, leur activité, leur énergie au travail et ils ont cherché à les fixer à côté d'eux par les perspectives les plus séduisantes. Quelques-uns d'entre vous, Messieurs, sont arrivés par le concours de leurs bras et de leur intelligence à faire leur trouée dans le monde et à occuper dans l'industrie, dans le commerce et les professions libérales, des situations qu'ils doivent à leur mérite ou à leur talent. Je ne veux désigner aujourd'hui que votre digne président, qui a su se créer une place remarquable dans les affaires, grâce à ses fortes qualités, et qui occupe aujourd'hui, à la tête de la société Saint-Jean-Baptiste de New-York, la situation prépondérante à laquelle il était bien digne de prétendre comme récompense de ses efforts, de son zèle et de son énergie.

Nous sommes heureux de voir qu'un si grand nombre de nos Canadiens servent de lien aux deux nations française et américaine et qu'ils personnifient sur ce continent l'amitié indissoluble qui les unit à travers l'Atlantique.

Nous comptons parmi les habitants de cette République non seulement des amis, mais des parents et des frères.

De plus, notre histoire qui est aussi la vôtre, nous rappelle que les Duvernay, les Cartier, qui ont manifesté leur amour pour la patrie canadienne, l'un en fondant la Société Saint-Jean-Baptiste, l'autre en fondant pour ainsi dire, la nation canadienne qu'il a chanté en s'écriant : *"O Canada ! mon pays ! mes amours !"*, ont tous deux foulé le sol des Etats-Unis.

Laissez-moi vous rappeler ces paroles mémorables d'un de nos compatriotes que la mort a ravi trop tôt aux espérances de son pays.

" Canadiens des Etats-Unis, voilà quelques-uns de vos prédécesseurs. Vous pouvez en être fiers. Marchez sur leurs traces et nous regretterons moins de vous avoir perdus. Portez la tête haute et fière, car si les enfants de la grande République peuvent respirer à pleins poumons l'air de la liberté, ils le doivent à des français. Si l'aigle américain peut prendre son vol altier du Golfe du Mexique àl'Alaska, des côtes du Maine aux bords du Pacifique, c'est que Lafayette et Rochambeau lui en ont donné le droit à la bataille de Yorktown. De fait, il n'est peut-être pas une étoile de la grande constellation américaine qui ne vous doive de son éclat et de sa splendeur. Marquette, LaSalle, Joliette, Nicolet, les découvreurs du Mississipi et du Missouri; Lamothe Cadillac, fondateur du Détroit; Pierre Ménard, le premier lieutenant-gouverneur de l'Illinois; Salomon Juneau, fondateur de Milwaukee; Vital Guérin, fondateur de St-Paul; Dubuque qui a donné son nom à la capitale de l'Iowa; Michel Ménard, fondateur de Galveston, capitale du Texas; Beaubien, l'un des pionniers de Chicago, la reine de l'Ouest; Bougy, sénateur du Missouri, et tant d'autres, sont des gloires à la fois françaises et américaines."

O ma patrie bien aimée, sois fière des enfants à qui tu as donné le jour; de ceux qui remplissent la vallée du St. Laurent comme de ceux qui sont venus planter ton drapeau sur cette libre terre des Etats-Unis. O Canada, réjouis-toi en contemplant cette légion de tes enfants qui sont venus de tous côtés pour prendre part à ces réjouissances, et avec notre poète, je te chante en répétant:

Il est sous le soleil un sol unique au monde,
Où le ciel a versé ses dons les plus brillants,

Où répandant ses biens, la nature féconde,
A ses vastes forêts, mèle ses lacs géants.

Sur ces bords enchantés notre mère la France,
A laissé de sa gloire un immortel sillon;
Précipitant ses flots vers l'océan immense,
Le noble Saint-Laurent redit encore son nom.

Vos frères du Canada sont de cœur et de pensée associés à vos joies, à vos fêtes, et en ce moment permettez-moi de rappeler à votre souvenir les paroles d'un grand patriote qui disait: "Sur l'autel de la patrie déposons donc tous nos griefs, toutes nos plaintes, toutes nos préférences, toutes nos récriminations et disons simplement qu'il n'y a plus parmi nous de ces hommes qui se font une mission:

D'abattre ou d'éviter ce qui les dépasse,
Et de faire petit ce que Dieu voulait grand.

Fasse le ciel que les vœux du grand poête canadien se réalisent lorsqu'il chantait en ces termes l'union des membres de notre race:

Le vent de la forêt, l'écho de nos montagnes,
Qui chantent les aïeux dans nos vertes campagnes,
Les flots du Saint-Laurent disant leurs noms bénis,
Des souvenirs sacrés l'indescriptible empire,
Dans nos cœurs attendris vibrant comme une lyre,
Tout nous dit: *"Soyons unis"*.

Je terminerai donc en vous remerciant cordialement de votre indulgence, ainsi que de vos chaleureux applaudissements.

NOTE FINALE

Ce recueil est terminé. Nous le regrettons, il n'est pas complet. Il eut pu contenir aussi plusieurs autres discours et conférences d'orateurs et conférenciers dont les noms n'ont pas encore été mentionnés ; tels que :

Le discours de l'Honorable Joseph Tassé, sénateur, à la fête nationale des Canadiens-Français, à Lowell, en 1883 ;

Les conférences de Monsieur Louis Fréchette, poète-lauréat, dans plusieurs villes de la Nouvelle-Angleterre, en 1894, au bénéfice du monument Chénier érigé à Montréal ;

Le discours de l'Honorable L. O. Taillon, lors de l'inauguration du monument du " Père Garin ", en 1896, à Lowell ;

Les discours de Sir Alphonse Pelletier, et de l'Honorable Raymond Préfontaine, à Chicago, à la réception et aux banquets donnés en l'honneur de Sir Wilfrid Laurier, par les Canadiens-Américains, le Club Commercial, et la Société St-Jean-Baptiste de cette ville ;

Les discours de l'Honorable juge L. O. Loranger, et de Monsieur Louis Coderre, avocat, de Montréal, aux fêtes du cinquantenaire de la Société St-Jean-Baptiste de New-York, en juin 1900 :

Le discours de l'Honorable Adélard Turgeon, à Natick, en 1900, à la fête nationale des Canadiens-Français ;

La conférence de Monsieur l'Abbé Elie Auclair, à Worcester, le 5 janvier 1902 ;

Les discours de l'Honorable Jean Prévost, au " University Club ", de Boston, et au " Canadian Camp " de New-York, en 1905 ;

Les conférences de Monsieur William Chapman, poète-lauréat, à Chicago ; à l'Université, le 15 novembre 1907 ; à l'Alliance Française, le 16 novembre de la même année ;

Le discours de Monsieur Armand Lavergne, député, au " Club International" de Boston, le 17 décembre dernier.

Pour diverses raisons, nous n'avons pu les publier.

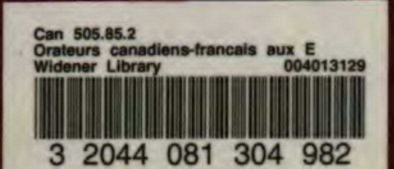
Cependant, tel qu'il est, ce recueil offre, croyons-nous, assez d'intérêt pour nous permettre d'espérer qu'il recevra un accueil sympathique.

G. B.

TABLE DES MATIERES



[redacted]


Can 505.85.2
Orateurs canadiens-francais aux E
Widener Library 004013129
3 2044 081 304 982